

ÉTUDES
DE PHONÉTIQUE ET DE MORPHOLOGIE
LATINES

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS LETTRES

PAR

A. BURGER

LICENCIÉ ÈS LETTRES
ÉLÈVE DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

BOG

NEUCHÂTEL
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A.
1928

ÉTUDES
DE PHONÉTIQUE ET DE MORPHOLOGIE
LATINES

La Faculté des Lettres, sur le préavis des rapporteurs MM. Charles Bally, professeur à l'Université de Genève et Max Niedermann, professeur à l'Université de Neuchâtel, autorise l'impression de la thèse présentée par M. André Burger sous le titre ÉTUDES DE PHONÉTIQUE ET DE MORPHOLOGIE LATINES en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions qui y sont énoncées.

Neuchâtel, le 8 février 1928.

Le Doyen :
Max NIEDERMANN.

A MONSIEUR

J. MAROUZEAU

*TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE
ET DE RESPECTUEUSE AFFECTION*

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage découle tout entier de l'explication du parfait latin en *-ui* qui a été publiée dans la *Revue des Études latines*, tome IV, 1926, p. 212 et suivantes. Une fois reconnue l'ancienneté du type *amāsti*, par rapport au type *amāuisti*, il s'imposait d'examiner à nouveau le sort du *w* intervocalique, ce qui forme la 2^e partie de ce livre ; le cas de *dis, ditus*, en face de *diuitiae*, a entraîné la question de la syncope qui a paru résulter d'une tendance rythmique dont les effets sont étudiés dans la 1^{re} partie ; pour la 3^e partie, outre l'examen des différents types du parfait en *-ui*, elle comprend un chapitre sur le parfait sigmatique qu'a nécessité l'explication des parfaits *lāui, mōui*, etc. On voit comment les parties de ce livre, à première vue disjointes, se commandent l'une l'autre ; tout se tient dans la langue — et ceci pourrait servir de conclusion générale à l'ouvrage — ; l'analyse juste d'un fait a fait apparaître sous un jour nouveau une série de questions auxquelles on était loin de songer et dont on ne s'est pas cru libre d'esquiver aucune, pas même celle, obscure entre toutes, du saturnien. Malheureusement, le manque de loisirs suffisants ne nous a pas toujours permis d'aller au fond des choses ; il nous a été impossible, non seulement de faire des dépouillements nouveaux, mais même de prendre connaissance de tout ce qui a été publié sur ces diverses questions.

Je dois l'essentiel de ma formation linguistique à mon maître, M. A. Meillet ; si ce livre peut contribuer à éclaircir quelques points obscurs de l'histoire du latin, tout le mérite doit en revenir au

maître ; l'élève n'est entièrement responsable que des fautes qui, dans des matières aussi difficiles, ne peuvent manquer d'être nombreuses.

Je dois beaucoup aussi à l'enseignement des autres maîtres dont j'ai eu le bonheur d'entendre les leçons : L. Havet, MM. J. Bloch, J. Marouzeau, M. Niedermann, J. Vendryes, J. Wackernagel.

MM. Ch. Bally et M. Niedermann ont lu l'ouvrage en manuscrit ; je dois au premier de précieuses suggestions et au second la correction d'un grand nombre d'erreurs et d'inexactitudes.

J'ai enfin une dette de reconnaissance toute particulière envers M. J. Marouzeau qui n'a cessé de me prodiguer ses conseils et ses encouragements avec la bonté que lui connaissent tous ceux — et les jeunes en particulier — qui ont eu recours à son inlassable dévouement.

A. B.

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE

Recherches sur les effets du rythme quantitatif en latin

CHAPITRE I

Rythme indo-européen et rythme latin.

L'indo-européen commun offre le type le plus pur du rythme quantitatif ; exception faite des syllabes brèves en finale absolue, qui semblent avoir comporté un allongement rythmique possible, chaque syllabe y est exactement définie au point de vue de la quantité : elle est longue ou elle est brève. Le rythme de la langue résulte uniquement de l'opposition des syllabes longues et des syllabes brèves ; l'accent, de nature musicale, n'y intervient à aucun degré. Cette structure rythmique est fidèlement conservée en grec et en védique et c'est aussi celle que présente le latin littéraire de l'époque classique. Pour le latin, toutefois, se pose la grosse question de savoir jusqu'à quel point la langue littéraire reproduit le rythme naturel de la langue parlée, et dans quelle mesure l'imitation du grec a pu agir. On a été jusqu'à affirmer que le rythme du vers autochtone, le saturnien, était constitué par un accent d'intensité et que le vers quantitatif n'était, en latin, que l'œuvre artificielle de lettrés, qui auraient calqué le vers latin sur le vers grec, en dépit du rythme naturel de leur langue.

Au point de vue du rythme quantitatif, le latin présente, par rapport à l'indo-européen, deux innovations graves et qui ris-

quaient de ruiner la structure rythmique de la langue ; d'une part, la syllabe initiale occupe, dans le mot, une situation privilégiée ; de l'autre, la syllabe finale subit des altérations particulièrement profondes.

Le premier phénomène est connu sous le nom d'« intensité initiale » et se manifeste essentiellement par la différence de traitement des voyelles brèves suivant qu'elles appartiennent à la syllabe initiale du mot ou à une syllabe intérieure ; dans des conditions identiques, une voyelle brève se maintient intacte à l'initiale tandis qu'elle subit, à l'intérieur du mot, une fermeture caractéristique. On enseigne généralement que le fait résulte d'un accent intensif, frappant, à une date pré-littéraire, la première syllabe du mot, et comparable à celui qu'on observe actuellement en allemand ou en anglais (voir, en particulier, J. Vendryes, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*). L'hypothèse est gratuite ; tout ce que les faits permettent d'affirmer, c'est que la syllabe initiale était articulée avec une netteté particulière. Quelques linguistes inclinent, aujourd'hui, à voir plutôt dans l'intensité initiale un « accent de longueur », c'est-à-dire que le débit aurait été légèrement plus lent dans la première syllabe du mot (voir Juret, *Manuel de phonétique latine*, p. 298 et suiv. ; Lenchantin de Gubernatis, *R. I. G. I.*, VI, p. 85 et suiv. ; VII, p. 63 et suiv. ; *B. S. L.*, XXIV, p. 223 et suiv. ; Meillet, *B. S. L.*, XXVII, p. 67 et suiv.).

Quoi qu'il en soit, le problème qui se pose ici est de savoir si la valeur spéciale de la syllabe initiale a causé des perturbations dans la structure rythmique de la langue. Il ne faut pas perdre de vue qu'en matière de quantité, la langue n'opère pas avec des durées réelles, mais avec des oppositions ; la durée réelle d'un *ā* est plus grande que celle d'un *ī* et peut n'être pas très différente de celle d'un *ī* ; toutefois, le *ā* reste bref, parce qu'il s'oppose au *ā* ; le *ī* reste long, parce qu'il s'oppose au *ī*. A supposer que le *ī* de syllabe initiale ait été prononcé un peu plus long qu'un *ī* de syllabe intérieure, en durée réelle, la chose est sans conséquence, comme est sans conséquence le fait qu'une voyelle brève dans un monosyllabe est un peu plus longue, en durée réelle, qu'une voyelle brève dans une polysyllabe ; tout ce qu'il importe de savoir, c'est si, dans la conscience du sujet parlant, le sentiment des oppositions quantitatives a subsisté ou non ; or la chose n'est pas

douteuse ; non seulement la prose de Cicéron et le vers de Virgile, mais encore les langues romanes nous l'attestent : le *i* de *pilum* est bref, comme celui de *humilis*, et il s'oppose au *i* de *amicus* comme à celui de *uīta* : français *poil*, *humble* mais *ami*, *vie*.

L'altération des finales est également restée sans conséquence au point de vue du rythme quantitatif. Il faut remarquer, tout d'abord, que les faits latins ne sont pas comparables aux faits iraniens dont on les a parfois rapprochés ; en iranien, la distinction entre brèves et longues est complètement effacée à la finale ; en latin, au contraire, l'opposition subsiste pleinement, au point de jouer un rôle dans la morphologie : l'opposition de *rosă* et de *rosā*, de *aurīs* : *auris*, de *manūs* : *manūs* ne met en jeu rien d'autre que la quantité des finales. Sans doute, beaucoup de finales anciennement longues ont été abrégées, soit par un procès phonétique, soit par analogie, de même que beaucoup de finales brèves anciennes ont disparu ; mais le fait essentiel, c'est que malgré toutes les altérations qu'ont pu subir les finales, les unes sont longues, les autres brèves, donc que le sentiment des oppositions quantitatives y subsiste au même titre que dans les autres syllabes. Dans un seul cas on pourrait parler de syllabes finales indifférentes : c'est celui des mots iambiques. Dans la prosodie archaïque, en effet, un mot de forme iambique, tel que *āmā* peut être scandé également bien *āmā*. On pourrait, sans paradoxe, soutenir que le fait, loin de prouver la ruine, prouve la vitalité du sentiment des oppositions quantitatives : deux tendances, ici, sont en jeu ; d'une part, la tendance à prononcer moins nettement les finales ; de l'autre, la tendance à marquer les oppositions quantitatives ; la première ne parvient à triompher de la seconde que dans les cas particulièrement favorables : ce n'est, en effet, que dans des mots plus ou moins accessoires, comme *modo*, *puta*, etc., qu'elle aboutit pleinement ; partout ailleurs, l'analogie a rétabli la quantité longue. Le sentiment des oppositions quantitatives se révèle donc comme un facteur actif de la langue, capable de résister à une tendance opposée, et cela jusqu'en pleine époque historique. Au surplus, l'indétermination des finales, dans un cas particulier strictement déterminé, existe également en védique, et le fait remonte à l'indo-européen (voir R. Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen*, p. 165 et suiv. ; J. Wackernagel, *Das Dehnungsgesetz der griechischen Composita*, p. 5 et suiv. ; *Altindische Grammatik*, p. 310

et suiv.) ; cela n'empêche pas l'indo-européen ni le védique d'avoir une structure rythmique purement quantitative.

Sur la nature de l'accent latin de l'époque littéraire, l'accord n'est pas encore fait entre linguistes ; les uns y voient un accent intensif, les autres un « ton » de nature purement musicale. Il serait oiseux ici de discuter en détail la question, dont on trouvera un excellent résumé dans la 5^{me} édition de la *Lateinische Grammatik* de Stolz et Schmalz, revue par MM. Manu Leumann et J.-B. Hoffmann, p. 183 et suiv.

Le témoignage des anciens atteste formellement la nature musicale de l'accent latin. Un seul des faits avancés par les partisans de l'accent intensif serait de nature à jeter le doute sur ce témoignage ; le vers latin présente, à certaines places, une coïncidence remarquable de l'accent avec le temps fort du pied ; on en a conclu que cette coïncidence était recherchée et le fait n'aurait de sens que si l'accent était intensif. Toutefois, la conclusion ne s'impose pas ; L. Havet, *Métrie grecque et latine*, p. 226 et suiv., enseigne depuis longtemps que cette coïncidence est fortuite et tient aux règles qui président à la répartition des mots dans le vers d'après leur forme, d'une part, et à celles qui fixent la place de l'accent dans le mot, de l'autre. Ainsi, au 4^{me} pied du septénaire trochaïque, la coïncidence aura presque toujours lieu ; mais cela tient à ce qu'il y a une fin de mot obligée après ce pied et qu'à peu près tous les mots, autres qu'un monosyllabe, qui peuvent être logés à cette place auront l'accent sur la pénultième :

Capt. 255 qui cauet ne decipiatur | uix cauet quom etiam cauet.

Au contraire, dans le septénaire iambique, où le temps fort est dans la seconde moitié du pied, la coïncidence, au même quatrième pied, sera exceptionnelle, toujours à cause des règles de l'accent latin :

Mil. 357 age nunciam insiste in dolos, | ego abs te procul recedam.

Dès lors, le problème doit être posé en ces termes : « La question est de savoir si les règles de place des mots dans le vers latin sont conditionnées par la recherche de certaines coïncidences entre le temps fort et la place de l'accent ... ou si la façon dont les mots sont placés en vertu des règles entraîne certaines coïncidences »

(Meillet, *B. S. L.* XXVII, p. 67) ; et M. Meillet ajoute, avec raison : « Par cela seul que la question se pose, la force probante de l'argument des philologues est brisée ».

Pour trancher la question, il faudrait montrer qu'il existe une règle proprement latine, non imitée du grec, concernant la forme métrique d'un ou plusieurs mots à une place donnée, qui soit telle qu'elle empêche normalement la coïncidence du temps fort et de l'accent dans un ou plusieurs pieds ; il faudrait, en outre, qu'il ne s'agisse pas d'une licence exceptionnelle, mais d'une forme de vers au moins normale et, si possible, recherchée. La démonstration n'est pas impossible à faire. On a déjà fait la remarque que, dans le sénnaire iambique et le septénaire trochaïque, un sixième pied constitué par un dissyllabe entraîne forcément le désaccord de l'accent et du temps fort au cinquième pied, sauf si le temps fort est constitué par un monosyllabe accentué ou un mot portant l'accent sur la finale. Le dissyllabe, à la fin de ces deux vers, non seulement n'est pas évité, mais est visiblement recherché : au début des *Ménechmes*, v. 77-109 (sén. iamb.), 135-225 (sept. troch.) et 226-350 (sén. iamb.), soit 249 vers, on en compte 108 terminés par un dissyllabe, soit sensiblement plus du tiers. Dans les *Captifs*, v. 659-688, on a sur les 30 sénaires 12 vers terminés par un dissyllabe, ce qui est une proportion normale ; or, la répartition des mots pyrrhiques et iambiques dans les différents pieds est la suivante :

pieds	1	2	3	4	5	6
	9	4	5	3	0	12
	⤵		⤵			
	1		1			

Dans le 6^{me} pied, il n'y a qu'une façon de placer un mot soit pyrrhique, soit iambique ; dans chacun des autres pieds, il y en a au moins deux, sans compter les cas d'élisions, qui ne sont pas rares, ou de chevauchement sur deux pieds ; dans le premier, il y en a trois pour les mots iambiques, deux pour les mots pyrrhiques, sans aucune restriction. Il résulte de là que la fin de vers constituée par un dissyllabe est nettement recherchée dans le sénnaire iambique et le septénaire trochaïque.

Il restait un moyen d'amener la coïncidence de l'accent et du temps fort dans le demi-pied qui précédait le dissyllabe ; c'était d'y placer un monosyllabe ou une syllabe finale accentués. Dans

les 108 vers indiqués plus haut, il y a 21 cas où le 5^{me} pied finit (ou, s'il s'agit d'un septénaire trochaïque, où le 7^{me} pied commence) avec un monosyllabe ; mais on ne saurait faire le départ exact des monosyllabes accentués et inaccentués ; dans des cas comme *extra numerum es mihi, nugae sunt eae*, qui ne sont pas rares, il est certain que la copule est atone (voir Marouzeau, *M. S. L.* XV, p. 230 et suiv.). Dans un seul cas, on a une finale accentuée : *illoc modo* (v. 317). Par contre, il y a 43 exemples où le dissyllabe final est précédé d'un mot ou d'un groupe de mots de la forme --- (ou[∞] ---) ou de ses équivalents métriques - ∞ -, ∞ - - : *responde mihi, de uerbis tuis, Peniculo mihi, medicinam facit*. C'est là une fin de vers recherchée, bien qu'elle entraîne le désaccord de l'accent et du temps fort dans les trois derniers pieds : *responde mihi* = √ √ √ √ √. Or, on sait qu'une fin de vers comme *ilico mihi*, qui amènerait du moins la coïncidence au 4^{me} pied (au 6^{me} dans le sept. troch.) : √ √ √ √ √, est interdite dans la vieille métrique (Havet, *Métrique*, p. 136 et suiv.) ; c'est une règle proprement latine, ignorée des Grecs, et dont la raison d'être est transparente ; comme dans le corps du vers le rythme est moins net que dans les vers grecs correspondants, il faut que la fin de vers soit particulièrement bien marquée en latin ; on évitera, par conséquent, que le vers paraisse finir deux fois. C'est donc là un cas bien clair d'innovation latine, due au besoin de marquer nettement la fin de vers, et qui entraîne le désaccord de l'accent et du temps fort dans les trois derniers pieds ; c'est dire que la netteté du rythme ne dépend en aucune mesure de l'accent ; il en résulte que l'accent latin ne peut pas être de nature intensive, à l'époque de Plaute tout au moins ; *responde mihi*, en fin de vers, serait impossible à scander si l'accent était intensif, si peu que ce fût.

Donc, jusqu'au début de la tradition, le latin n'a rien changé d'essentiel à la structure rythmique de la langue, et la définition du rythme indo-européen peut s'appliquer au latin sans changer un seul mot. En latin, comme en indo-européen, chaque syllabe, sauf cas particuliers bien définis, possède une quantité déterminée et n'en possède qu'une : elle est brève ou elle est longue ; le rythme de la langue est fondé uniquement sur l'opposition des syllabes longues et des syllabes brèves, le ton n'y intervenant à aucun degré.

Sans doute, une fois données la valeur spéciale de la syllabe

initiale et la tendance à la détérioration des finales, il devait en résulter fatalement la ruine de la structure rythmique quantitative de la langue ; mais à l'époque où se fixe le latin littéraire, ce ne sont encore que des amorces, dont les effets se développeront plus tard, dans la période du roman commun, en même temps que le ton musical se transformera en accent d'intensité. ¹

Un trait caractéristique du rythme indo-européen est la tendance à éviter une suite de trois syllabes brèves, pour autant que la troisième n'est pas finale de mot. Une tendance de ce genre est malaisée à mettre en lumière ; il y a fallu toute la pénétration de F. de Saussure qui, le premier, a établi la chose pour le grec, dans les *Mélanges Graux*, p. 737 et suiv. (*Recueil*, p. 464) ; ainsi s'explique l'opposition de δεινότερος : σοφώτερος, φίλτερος ; celles de δουλοσύνη : ιερωσύνη ; de ἀλλαχόθι, ἀλλαχόθεν : ἐτέρωθι, ἐτέρωθεν ; de ποδῆνεμος : παυσάνεμος ; de ἄλγος (d'après le gén. ἄλγεος, etc.) en face de ἀλέγω, ἀλεγεινός, δυσηλεγής.

M. J. Wackernagel, *Dehnungsgesetz*, p. 5 et suiv., a montré que le *ō* de σοφώτερος, ιερωσύνη, ἐτέρωθι, etc., était un héritage de l'indo-européen ; que le *η* de ποδῆνεμος s'expliquait par une contraction indo-européenne ; ἄλγος présente le vocalisme zéro de la racine en face du degré *e* de ἀλέγω, ἀλεγεινός. Ces faits sont bien établis, mais loin d'ébranler ce qu'il y a d'essentiel dans la théorie de F. de Saussure, ils lui apportent une très réelle confirmation. Il pouvait paraître qu'une simple tendance rythmique ne suffisait pas à expliquer des faits brutaux d'allongement ou de syncope ; mais, s'il ne s'agit plus que de l'utilisation de matériaux anciens, l'objection tombe d'elle-même.

Depuis, M. A. Meillet a montré, *M. S. L. XXI*, p. 193 et suiv., que la même tendance se manifeste également en védique.

Or, le fait se retrouve clairement en latin. M. Niedermann, *Mélanges de Saussure*, p. 43 et suiv., a expliqué par là l'opposition de *sapere* : *resipīre*, *iacere* : *amicire*, et celle de *māteriēs* : *pēnūria*. Ce dernier exemple est devenu plus frappant depuis que M. Sommer a montré, dans son ouvrage *Die indogerm. iā- und io- Stämme im*

¹ Il faut remarquer, toutefois, que l'accent italien est aussi loin d'un accent intensif tel que celui du germanique, que de l'ancien ton musical. La durée et la hauteur y jouent un rôle au moins aussi important que l'intensité. Plus qu'à celui du germanique, il est comparable à l'accent du grec moderne.

Baltischen, que le type *māteriēs* s'expliquait non par un suffixe **-yē-/-ī-*, qui est en l'air, mais par le suffixe i.-e. **-yā-/-ī-* que présente aussi *pēnūria*. A l'accusatif singulier, ce suffixe prenait la forme *-īm* ou **-iyṃ*, comme le montrent le sanskrit *patnīm* et le grec *πότνια* (où le *ν* est analogique) ; en latin, *iyṃ* devait aboutir à *-iem*. Le nominatif, par contre, était de la forme **-ī* ou **-iyə* : skr. *patnī*, gr. *πότνια*, et **-iyə* aboutissait en latin à *-ia* ; il devait en résulter une opposition : *pēnūria*, *māteria* au nominatif mais : **pēnūriem*, *māteriem*, à l'accusatif. Cette opposition ne s'est pas maintenue ; une partie des mots ont refait un accusatif en *-iam* d'après le nominatif et sur le modèle de la première déclinaison, avec laquelle ils se sont confondus ; les autres ont refait un nominatif en *-iēs* d'après l'accusatif et sur le modèle de *dīēs* et de *rēs* (voir Sommer, *Handbuch*², p. 394 et suiv.).

Il est vrai que la théorie de M. Sommer a été mise en doute par M. Endzelin d'abord, puis par M. H. Pedersen, dans son livre récent, *La cinquième déclinaison latine*. M. Pedersen tente d'établir que la déclinaison indo-européenne comportait une série complète de thèmes en *ē*, parallèles aux thèmes en *ā* : thèmes en **-ē-/-ə-* (type lat. *uātēs*, skr. *pānthāḥ*) ; thèmes en *-ī-/-yē-* (type *δψα*, passé secondairement à la flexion des thèmes en *-ī-/-yā-*, comp. *δψῖν*) ; thèmes en *-ē-* et *-(i)yē-* sans alternances (type *fidēs* et *faciēs*). En fait, il n'aboutit à des conclusions fermes que pour le type en **-ē-/-ə-* ; son interprétation de skr. *pānthāḥ*, lat. *uātēs* semble s'imposer. Il faut reconnaître, en outre, l'existence de thèmes radicaux en *ē*, comme gr. *χρή*, surtout dans le second terme de composés comme skr. *grad-dhā* « confiance, fidélité », lit. *arkli-dē* « écurie » ; mais ceci est en dehors de la question qui est de savoir si l'indo-européen possédait des suffixes **-ē-*, **-ī-/-yē-*, **-(i)yē-* qui seraient représentés par les mots de la cinquième déclinaison latine. Or, ici, M. Pedersen ne peut aller au delà de vraisemblances plus ou moins grandes, et une série de vraisemblances n'équivaut jamais à une certitude. Ces vraisemblances, toutefois, auraient un certain poids si les objections qu'on a faites à la thèse de M. Sommer étaient fondées. Mais précisément en établissant l'antiquité du type lat. *uātēs*, skr. *pānthāḥ*, M. Pedersen fournit les moyens de lever les dernières difficultés.

En ce qui concerne le lituanien, la contraction de *(i)yā* en *é* ne saurait expliquer à elle seule la déclinaison en *-é*, gén. *-ēs* (type

žēmē) ; dans toute une partie des formes, le *é* a dû être introduit par l'analogie. A la rigueur, on pourrait supposer que l'analogie est partie des formes où le *é* était phonétique ; que, par ex., d'après *stirna* : *stīrnomis*, *ántis* : *ántimis*, *sūnūs* : *sūnumis*, on a créé, en face de *žēmē* un instr. plur. *žēmėmis*, etc. ; mais aucun de ces parallèles n'est tout à fait exact, et l'objection de M. Pedersen garde sa valeur : « il faut qu'il ait existé un modèle sur lequel une telle déclinaison pouvait se former, c'est-à-dire qu'il a dû exister des thèmes contenant un *-ē-* étymologiquement ancien » (p. 13). Ce modèle est maintenant connu, grâce à M. Pedersen. Parmi les mots de la déclinaison en *-ē*, *-ēs*, il s'en trouve quelques-uns qui sont d'anciens thèmes en *-ē-/ǝ-*, du type lat. *uātēs*, skr. *pánthāḥ*. En face de skr. *mánthāḥ* « pilon », on a lit. *mēntē* « bâton à pétrir » ; en face de v. lat. *facēs* (ancienne forme de *fax*, d'après Festus), lit. *žvakė* « chandelle », de lat. *uolpēs*, lit. *lapė* « renard ». Sans doute, le type ancien comportait une alternance *ē/ǝ* du suffixe, mais la généralisation du degré *ē* se comprend d'elle-même ; au surplus, il existait en lituanien un second modèle, où le *ē* subsistait à tous les cas, celui des thèmes radicaux, seconds termes de composés, du type *arkli-dė*. Il reste la question de l'intonation du *é*, qui est douce dans une partie des formes, mais rude dans les autres ; ainsi au nom. sg. *žēmė*, s'oppose l'instr. sg. *žemė*. M. Pedersen reconnaît lui-même que « à la rigueur » ce fait « pourrait être une trace de l'influence des thèmes en *-ē-* purs » (p. 13). Il en résulte que rien n'empêche de voir, dans la déclinaison en *-ē*, *-ēs* un mélange d'anciens thèmes en **-ē-/ǝ-* (type *žvakė*, lat. *facēs*) et en *-(i)yā-* (type *žēmė*, v. sl. *zemlja*) ; la contraction de **(i)yā* en *-ē-*, phonétique en certains cas aurait été généralisée sous l'influence du premier type.

En grec, on a vu des traces d'un type **-ī-/yē-* dans les mots *δίψα* et *πείνα* ; les infinitifs *διψῆν* et *πεινῆν*, en effet, prouvent un ancien *ē*. M. Cuny, qui a récemment étudié cette question dans son article des *Symbolae grammaticae in honorem J. Rozwadowski* (Cracovie 1927) p. 85 et suiv., nous donne, dans une note fort ingénieuse, de bonnes raisons de croire que *πείνα* n'est pas ancien ; d'après lui, *πένης*, *-τος*, peut reposer sur un ancien **penēs* « faim » exactement comparable pour la formation à lat. *famēs*, sauf le degré vocalique ; ce dernier détail s'explique de lui-même, puisque le type skr. *pánthāḥ* comporte précisément la même alternance :

gén. sg. *pathāh*; si l'hypothèse est juste, on pourrait se représenter les choses de la façon suivante : le grec aurait possédé un thème nominal **penē-/penə-* du type skr. *pānthāh*, avec un dénominatif **penē-y^o/o-*; le type *pānthāh* ayant complètement disparu en grec, on aurait remplacé **penē-/penə-* par le type courant *γλωττα/γλωττάς*, soit **pen-yə/pen-yā-*; enfin, le verbe aurait pris secondairement le vocalisme de *πείνα*; *δίψα, δίψας* (où rien n'indique un *y* ancien) serait également une normalisation d'un thème **διψη-/διψα-*, du type *pānthāh*.

En latin, un fait semble, à première vue, donner raison à M. Pedersen; c'est l'existence, dans le type *uātēs*, de traces d'un ablatif en *-ē*, ainsi *famē, sordē, plēbē*, etc. On y voit généralement la preuve d'un flottement entre la troisième et la cinquième déclinaisons. Or, la cinquième est en pleine décadence et il est peu vraisemblable qu'elle ait pu avoir une action sur la troisième, même sur le type légèrement anormal de *uātēs*; dès lors, M. Pedersen voit dans *famē*, etc., d'anciens thèmes en *ē* purs passés à la troisième déclinaison. Mais en rapprochant le type *uātēs* du type *pānthāh*, il permet une autre explication: *famē* peut être l'ancien instrumental (comp. skr. *pathā*) qui aura pu concurrencer un certain temps l'ablatif; cette hypothèse semble trouver un appui dans la forme ombrienne *sersi* «in sede», qui s'expliquerait tout naturellement par un ancien instrumental **sedē*. On ne saurait objecter que l'instrumental s'est fondu, en osco-ombrien, avec l'ablatif, et qu'on attend ici un locatif; à côté de *sersi pirsī sesust* «in sede cum sederit» (VI A 5), les *Tables Eugubines* présentent *tremnu serse* «in tabernaculo sedens» (VI A 2 et 16), où *tremnu* est bien un ablatif. Un seul mot hésite indubitablement entre les deux déclinaisons: *plēbēs, plēbēī* à côté de *plēbs, plēbis*. Mais le second paradigme est nettement celui de la langue vivante; on peut donc se demander si *plēbēī* n'est pas un faux archaïsme, d'après l'archaïsme authentique *plēbēs*. Enfin *fidēs*, qui appartient à la cinquième déclinaison, ne saurait prouver l'existence d'un suffixe *ē*, puisque, comme l'indique M. Pedersen, M. A. Meillet a prouvé qu'il n'est qu'un substitut d'un **crēdēs* correspondant à skr. *ḡraddhā* (*M. S. L.* XXII, p. 215 et suiv.).

De toutes les objections faites à la thèse de M. Sommer, il n'en reste qu'une, celle du point de départ. On accordera à M. Pedersen qu'un prototype *-*iam* ne saurait rendre compte de lat.

-*iem*. Mais il ne dit pas pour quelles raisons il juge un prototype **-iym̥* « invraisemblable au point de vue des alternances indo-européennes » (p. 17). Théoriquement, **m/m̥* appartient au groupe des sonantes et on attend un traitement parallèle à celui de **w/u*, par exemple ; or on a got. *filu*, skr. *puru*, qui remontent à **pelā-/*pola-*, plus le suffixe *-u-*. Sans doute, un parallélisme de ce genre ne prouve que la possibilité théorique et non l'existence d'un fait. Mais il semble bien que les formes grecques *τιθέασι*, *διδόασι* apportent la preuve voulue ; on ne saurait, en effet, partir de **di-dhə-nti*, **di-də-nti* qui auraient abouti à **τιθε-ντι*, **διδο-ντι*, **τιθεισι*, **διδουσι*, avec des désinences tout à fait normales qui n'auraient pas eu lieu d'être refaites. Au contraire, **di-dh-ŋti*, **di-d-ŋti* aboutissaient à **τιθᾶτι*, **διδᾶτι*, **τιθᾶσι*, **διδᾶσι* qui ne pouvaient subsister ; les formes refaites *τιθέ-ασι*, *διδό-ασι*, le sont sur le modèle de parfaits comme *μεμά-ασι*, *πεφύ-ασι*, où précisément la désinence attendue phonétiquement était *-ᾶτι*, *-ᾶσι*, qui se retrouve dans quelques formes homériques comme *λελόγγᾶσι*. Il n'y a donc pas lieu de douter que *τιθέ-ασι*, *διδό-ασι* remplacent réellement **τιθ-ᾶτι*, **διδ-ᾶτι*, d'après *τιθε-μεν*, *-τε*, *διδο-μεν*, *-τε*, sur le modèle de *μέμα-μεν*, *-τε* : *μεμά-ασι*. Ce sont donc les formes sanskrites *dād-ati* « ils donnent », *d-dih* « ils ont donné », de **ded-ŋti*, **d-ŋ* qui représentent le type indo-européen ¹, et rien n'empêche d'expliquer gr. *πότιαν* par **potniym̥* et lat. *-iem*, dans *māteriem*, par **-iym̥*.

Mais il en résulte que *māteriem* n'a jamais eu de *-ē-* ; *māteriēs* n'a pu être créé sur *diēs*, *uātēs*, qu'à une époque où le *e* de *diem*, *uātem* s'était abrégé ; la thèse de M. Sommer conduit donc à nier l'antiquité non seulement indo-européenne, mais aussi italique de la cinquième déclinaison. Les faits connus n'obligent certainement pas à écarter cette conséquence ; parmi les formes osco-ombriennes qu'on a attribuées à la cinquième déclinaison (sans tenir compte

¹ Il serait sans doute prématuré de faire état de l'hypothèse de H. Möller, (qui de plus en plus semble se confirmer ; voir, en dernier lieu, J. Kurylovicz, « *ə* » indo-européen et « *h* » hittite, dans *Symbolae gramm. in hon. J. Rozwadowski*, p. 209 et suiv.), d'après laquelle les *ə* indo-européens seraient issus de consonnes laryngales pré-indo-européennes ; mais pour qui accepte cette hypothèse, comme le fait M. Pedersen (o. c., p. 19), la vocalisation de la sonante dans des groupes tels que pré-i.-e. *dHŋt*, *dHr* (où *H* note une consonne laryngale) s'explique d'elle-même. On pourrait voir dans **-im/ -iym̥* un doublet syntactique, selon que l'initiale du mot suivant était vocalique ou consonantique : **-iHm e- > *-iam e-*, d'où i.-e. **-im* et **-iHm t- > *(iə)m̥ t-*, d'où i.-e. **-iym̥*.

de ombr. *ri* « rei, re », qui est en dehors de la question), la seule dont l'interprétation soit sûre est osque *Kerri* « Cereri », datif sing. en *-t* ; mais il ne s'agit pas là d'un ancien thème en *-ē* ; quant à ombr. *auie* « augurio », *iouie* « iunenes », *iouies* « iunenibus », leur interprétation est toute hypothétique ; elle dépend de l'explication qu'on donnera de la cinquième déclinaison latine et non inversement.

Or, les faits latins sont clairs. A date ancienne, les mots du type *māteriēs* ne suivent la cinquième déclinaison qu'au nominatif, à l'accusatif et à l'ablatif singulier ; au génitif, Lucrèce oppose *māteriāi* (I, 249), *māteriaē* (I, 591), à l'accusatif *māteriem* (I, 705) ; au datif, Plaute oppose *māteriaē* (*Most.* 124) au nominatif *māteriēs* (*Ep.* 37) ; en face du singulier *intemperiēs* (*Capt.* 911), Plaute a le pluriel *intempertiae* (*Aul.* 71). A l'époque classique et sous l'Empire, les grammairiens constatent que le génitif et le datif singuliers et tout le pluriel de ces mots n'est pas fixé et la tradition manuscrite est tout à fait flottante. Au nom.-acc. plur. seulement, un type *speciēs* est bien attesté depuis Lucrèce (voir Sommer, *Hb*² p. 395 et suiv.). Enfin, les dérivés n'indiquent jamais un ancien thème en *-ē* : tandis qu'on a *fidēlis* en face de *fidēs*, on n'a que *glaciālis*, (Virgile) en face de *glaciēs*, *permitiālis* (Lucrèce) en face de *permitiēs*, etc. La flexion ancienne de *māteriēs* était donc :

Singulier : *māteriēs*
māteriem
māteriaē
māteriaē
māteriē

(ou *māteriā*, cf. *speciā*, Pl. *Trin.* 841, dans B)

Pluriel : *māteriaē*, etc.

Aulu-Gelle (IX, 14) est le premier qui nous atteste le rattachement par les grammairiens du type *māteriēs* à la cinquième déclinaison. Quintilien, encore, ne connaît rien de semblable : I, 6, 26 « *nam quid progenies genitio singulari, quid plurali spes faciet?* » (il est vrai que Priscien, *G. L. K.* II, 368, cite un gén. pl. *faciērum* qu'il attribue à Caton ; mais on peut se demander si la tradition est bien sûre, et si Caton n'écrivait pas **faciārum*, comme Plaute *intempertiae*). Il semble donc que ce n'est pas tant sur *diēs* et *rēs* qu'a été refait *māteriēs* que sur le type *uātēs* ; l'ablatif

māteriē s'expliquera en effet tout naturellement de cette façon, si, comme on l'a supposé plus haut, le *ē* de *famē* est ancien.

Cette déclinaison incomplète et bâtarde devait être exposée à toutes les actions analogiques, et de bonne heure on observe dans les abstraits de ce type une hésitation entre la première et la cinquième déclinaison ; mais cette hésitation ne se rencontre que dans les mots, comme *māteriēs*, *māteria*, où le suffixe est précédé d'une brève ; on ne la remarque jamais dans des mots comme *pēnūria*, où le suffixe est précédé d'une longue ; ceci montre bien que le principe de la répartition est rythmique : *pēnūria* d'une part, *māteriēs* de l'autre, sont anciens et il n'y a pas proprement hésitation de la langue entre les deux types, mais, comme il était à prévoir, tendance à faire passer les mots du type *māteriēs* dans la première déclinaison ; cette tendance a presque complètement abouti en roman, où (à part des traces de *dīēs* et *rēs*) on ne trouve plus que *faciēs*, représenté par esp. *haz*, prov. *fatz*, sicil. *fattsi* ; et encore le français a-t-il *face* et l'italien *faccia*. Dès lors, les exemples qui contredisent au principe rythmique sont sans valeur, quel que soit leur nombre ; en particulier ceux, très nombreux, qui sont pourvus du suffixe *-itia* ne prouvent rien, le suffixe étant resté vivant ; seule, l'existence d'un type **pēnūriēs* serait probante ; l'absence de ce type est donc significative. Enfin, des exemples comme *inopia*, *miseria* ne sont pas contraires au principe ; le rythme de *miseria* est plus proche que ne le serait **miseriēs* du rythme de *grātia* ; *miseria* ∪ ∪ | ∪ ∪ est en effet de rythme binaire (bien que peu marqué faute d'un sommet rythmique net), comme *grātia* - | ∪ ∪ ; et, en effet, dans les vers iambico-trochaïques de Plaute et de Térence, *miseria* se place là où *grātia* peut se placer, c'est-à-dire que les deux premières brèves du mot peuvent servir de monnaie de longue, mais jamais les deux dernières et tout à fait exceptionnellement les deux intérieures ; il y a là un fait de groupement rythmique qui justifie la forme du suffixe de *miseria*.

M. Juret a expliqué par le même principe une série de particularités morphologiques du latin ; ainsi la forme des diminutifs en *-lo-*, comme *uitellus*, qui suppose **uitel-lo-* et non **uitelo-lo-*, en face de *uitulus* ; le latin aurait éliminé la voyelle finale du thème pour éviter une suite de trois brèves ; de même, il forme des composés *offici-perda*, *puer-pera*, et non **officio-*, **puero-* (Voir M. S. L. XIX, p. 705 et suiv. et *Manuel*, p. 270 et suiv.).

Un au moins de ces faits n'est que de peu antérieur au début de la tradition, la répartition des abstraits en *-ia* et *-iēs*. Jusqu'au seuil de la période littéraire, le rythme quantitatif se révèle donc comme un facteur actif de la langue.

La répartition des suffixes *-ŷ-* et *-i-* dans les verbes dérivés en **-ye/o-* est particulièrement instructive. On sait qu'elle est commune à tout l'indo-européen occidental ; de même que le latin oppose *săpīs* et *dēsīpīs* à *rēsīpīs* et *sōpīs*, le gothique oppose *haffjis* à *mikileis* et *sokeis* ; il y a trace de la chose en celtique, où le vieil-irlandais oppose *-gaib* «il prend» à *-lēici* «il laisse», supposant, le premier une finale **-īt*, le second une finale **-it*, suivant que la syllabe précédente est brève ou longue (voir A. Meillet, *Dialectes*, p. 212 et suiv.). Il y a donc là une tendance rythmique commune à tout le groupe occidental, mais qui diffère profondément de ce qu'on observe soit en grec, soit en védique. La formule qui a présidé à la répartition est la suivante :

$$\begin{array}{l} (-) \cup | \cup \text{ types } \mathit{săpīs} \text{ et } \mathit{dēsīpīs} \\ \cup \cup | - \text{ types } \mathit{sōpīs} \text{ et } \mathit{rēsīpīs} \end{array}$$

Cette formule est de rythme binaire.

Dans son livre fondamental sur *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, M. A. Meillet a établi que le vers indo-européen, tel que permet de le restituer la comparaison des vers grecs et védiques, présente ce caractère particulier d'admettre à la fois le rythme binaire et le rythme ternaire, $- \cup \cup$ et $- \cup$; il a montré également *M. S. L. XXI*, p. 193 et suiv., que, tandis que le rythme grec est à la fois binaire et ternaire, le védique marque une préférence nette pour le rythme ternaire. On est en droit d'en conclure que le grec est le plus près de l'état de choses de l'indo-européen commun et que, secondairement et indépendamment, il s'est développé en védique, d'une part, une prédominance du rythme ternaire, dans le groupe occidental, de l'autre, une prédominance du rythme binaire. On tentera, dans les chapitres suivants, de mettre en lumière quelques effets de cette tendance en latin.

Le latin se distingue du grec sur un autre point encore ; en grec, une suite de trois brèves n'est évitée que si la troisième syllabe n'est pas finale de mot ; en latin, au contraire, la finale entre en ligne de compte au même titre que les autres syllabes : dans le type

māteriēs, c'est une brève finale qui est remplacée par une longue ; l'opposition *sōpīs* : *sāpis*, *resipīs* : *dēsipīs* n'est pas probante parce que dans la plupart des formes le *ī* est intérieur ; il est du reste probable qu'à l'époque où s'est faite la répartition de ces formes, l'indo-européen occidental se comportait encore à cet égard comme le grec, qui continue l'indo-européen commun ; mais l'exemple de *māteriēs*, relativement récent, est décisif et sera confirmé par la suite. Cela cadre bien avec le fait connu que le latin marque plus nettement que le grec la séparation des mots. De là, en métrique, des scansions comme *ob rem* (Plaute, *Mil.* 360) où la première syllabe est comptée longue, bien qu'à l'intérieur du mot, un groupe *-br-* ne fasse pas « position » ; mais *erīle scelus* (*Rud.* 198) où la troisième syllabe est comptée brève, devant le groupe *sc-* qui à l'intérieur du mot ferait « position » (voir Sommer, *Hb.*², p. 289).

CHAPITRE II

De la répartition des formes *-tero-* et *-tro-* (*-ero-* et *-ro-*) du suffixe de comparaison en latin.

Le suffixe qui en indo-européen servait à opposer deux termes faisant paire comportait les formes alternantes *-tero-*, *-toro-*, *-tro-*. Comme l'indo-iranien et le grec ont généralisé la première forme pour en faire leur suffixe normal de comparatif, il n'est plus possible de faire la théorie complète du jeu de ces alternances ; mais le principe n'en est pas douteux et les traces en sont nombreuses.

De l'interrogatif (devenu relatif), correspondant à gr. πότερος, les dialectes lettes ont conservé côte à côte les trois formes *katars* (**k^{wo}-tero-*), *katars* (**k^{wo}-toro-*) et *katrs* (**k^{wo}-tro-*) (voir Endzelin, *Lettische Grammatik*, p. 400) ; le lituanien a de même *kataràs*¹ à côté de *katràs* et le vieux-slave, à la fois *kotoryjŕi* et *koteryjŕi*. La langue de l'Avesta possède à la fois *vītarəm* « de côté » et *ōīθra* « séparément », correspondant, le premier à skr. *vītarām* « en outre », le second à got. *wīþra* « contre ». Au grec τὰ ἔντερα « les entrailles », correspondent skr. *antrām* « entrailles », v. sl. *jětro* « foie ». Le gothique oppose *aftaro* « derrière » à *aftra* « de nouveau ». Il y avait en outre un balancement de l'accent qui tantôt précédait le suffixe, tantôt reposait sur une des syllabes suffixales ; de là l'opposition de got. *hwadre* « ubi » et *hwapro* « quo », de got. *wīþra* et de skr. *vītarām*.

Le latin oppose de même *intrā*, *intrō* à *interior*, *interim* ; *postrīdiē*, *postrēmus* à *posterior*, *posterō diē*, etc. On s'est souvent servi de cette opposition pour étudier la syncope de voyelle

¹ M. Niedermann pense que lette *katars*, lit. *kataràs* peuvent être issus par assimilation vocalique de *katars* et **kateràs*, comme on a lette *vākarš*, lit. *vākaras* « soir » en regard de v. sl. *večerŕi* (communication personnelle). Mais dans le dernier exemple, on a le même suffixe *-ero-/-oro-* que dans *-t-ero-/-t-oro-*. Du reste, la forme *-toro-* est bien attestée, en particulier par le germanique.

brève intérieure en latin. D'après la « loi des deux mores », indiquée d'abord par von Planta, *Grammatik* I, p. 224, puis formulée rigoureusement par M. Barbelenet, *B. S. L.* 1893, p. 89 et utilisée, avec des modifications, par M. Vendryes, *Intensité initiale*, p. 185, et par M. Sommer, *I. F.* XI, p. 4, la syncope se produirait là où la brève intérieure est suivie d'une ou de plusieurs syllabes équivalant à au moins deux temps de brève : de là l'opposition *intrā* : *interim*, Mais, sans sortir du cas du suffixe *-tero-*, la théorie se heurte à de grosses difficultés. On aura peine à expliquer pourquoi le *-e-* n'est pas syncopé dans toute la série des comparatifs du type de *interior* ; pour tirer argument du *i* en hiatus, il faudrait supposer qu'à l'époque où s'est produite la syncope, on prononçait encore **interyōs*, ce qui est difficilement soutenable. On a, en effet, *iurgium*, de **yūrigiom* et *prandium*, de **prāmediom*. Mais surtout, il y a trois exemples décisifs qui vont à l'encontre de la loi supposée : *superāre*, malgré *suprā* et en face du couple parallèle (non pour l'étymologiste, mais bien pour les sujets parlants) *intrāre* : *intrā* ; le mot isolé *mātertera*, malgré *magistra*, *ministra*, *sequestra* ; enfin *cēterī*, qui serait difficile à justifier ; on a peine à croire que les seules formes de singulier **cēteros*, **cēterom*, beaucoup moins employées que les formes du pluriel (à part l'adverbe *cēterum*, séparé sémantiquement du nom) et le pluriel neutre *cētera* aient pu entraîner la réfection de toute la flexion, sans laisser la moindre trace d'un **cētrī* attendu, alors que dans le cas tout à fait comparable de *nostrī*, on n'a que les formes à degré zéro du suffixe.

Dans son article déjà cité, M. Sommer fait la remarque que les noms en *-(e)ro-* du type *uesper*, *uesperī*, d'une part, *ager*, *agrī*, de l'autre ne se sont jamais confondus, et s'étonne de la conséquence avec laquelle les premiers conservent la voyelle *e* du suffixe là où elle a sa justification étymologique. Il n'y a en effet pas trace de confusion entre les deux types, à l'exception de *asper*, dont le féminin est normalement *aspera*, mais dont on trouve quelques formes sans *e*, ainsi *asprīs* (Virgile, *En.* II, 379 ; on a également le degré zéro dans *asprēdō*, *asprētum*, *asprītūdō*). Le fait serait étonnant si la « loi des deux mores » était exacte ; il faudrait supposer que dans le type *uesper*, *uesperī*, les effets de la loi étaient complètement effacés par l'analogie dès l'époque où **wesperos* s'opposait encore à **agros*, ou sinon, que la flexion de *uesper* a

été refaite sur le seul accusatif singulier. La même difficulté se rencontre dans le cas des diminutifs en *-culus* et des noms d'instrument en *-clo-*; le type *porculus* et le type *pōclum* sont encore nettement distincts au début de la tradition; l'épenthèse commence à s'introduire dans le second type, et *pōculum* n'est pas rare chez Plaute; mais on n'y trouve pas la moindre trace de formes syncopées du premier type: **porclus* n'existe radicalement pas (voir Lindsay, *Cl. R.* VI, p. 87 et suiv.). Dans tous ces cas, l'idée d'une syncope ne repose sur aucun fait; rien ne laisse supposer que le *-e-* intérieur de *uesperī*, le *u* intérieur de *porculus* aient jamais subi le moindre accident, et l'ancienne alternance du suffixe *-tero-*/*-tro-* suffit à justifier l'opposition de *intrā*: *interior*, etc.; *extrā* correspond exactement à v. irl. *echtar* < **ek(s)trā* comme à osque *ehtrad* < **ek-trā*; il est vain de supposer un plus ancien **exterā*.

Pour tenter d'expliquer, en partie, la répartition des formes à degré *e* et à degré zéro du suffixe, M. Juret, *Manuel*, p. 282, invoque le fait que le degré zéro est normal, en indo-européen, dans un suffixe suivi d'un second suffixe. Ce principe explique bien la forme du suffixe *-tr-i-* du type *palūster*, *palūstris*, qui est probablement à rapprocher du suffixe d'équatif du vieil-irlandais *-ithir*, *-idir*, où *-thir*, *-dir* représentent un ancien **-tri-*; ainsi *dénithir* « aussi rapide », en face de *dian* « rapide »; voir Thurneysen, *Handbuch des Altirischen*, p. 224. Le même principe explique également *aprtlis*, tiré d'un adjectif **apero-* « deuxième », et formé comme *quinctilis* « juillet », *sextilis* « août », ainsi que l'a montré M. Cuny, *M. S. L.* XIV, p. 286 et suiv. Mais on ne saurait expliquer de la même façon les adverbes en *-ā*, *-ō*, *ultrā*, *ultrō*, en *-ē*, supposés par *extrē-mus*, etc., puisqu'il s'agit là d'anciennes formes d'ablatif et d'instrumental. C'est à l'intérieur de la flexion qu'en latin encore jouait l'alternance.

Dans la plupart des adjectifs, le suffixe *-tero-* a été renforcé par le suffixe *-iyōs-*; *citerior*, *dēterior*, *interior*, *ulterior* ont complètement éliminé les formes anciennes; à côté de *exterior*, *inferior*, *posterior*, *superior*, subsistent pauvrement les formes en *-tero-*, ainsi *gentes exteræ*, *di superi*, *mare inferum*, *postero die*, etc., toujours avec le degré *e* du suffixe. Il va de soi que ces formes n'ont aucune valeur probante, et sont toutes suspectes d'être refaites d'après les comparatifs usuels *exterior*, etc. Au contraire, les

adverbes en *-ā*, *-ō*, *-ē*, *intrā*, *ultrō*, **extrē* (dans *extrē-mus*), le locatif **postrei* (dans *postrī-diē*), séparés de la flexion, ne peuvent que représenter un état de choses plus ancien. Il faut en conclure que dans les adjectifs de la forme de **exteros*, **posteros*, etc., l'ablatif, l'instrumental et le locatif singuliers, au moins, ont eu à un moment donné la forme sans *e* du suffixe. Ce degré a été généralisé dans les pronoms *noster*, *nostra*, *uester*, *uestra*, dans les substantifs *auster*, *austri* (comp. skr. *uśastaras* « oriental »), *magister*, *magistri*, *minister*, *ministri*, dans le suffixe *-āster*, *-āstri* du type *oleāster*, dans l'adjectif *sequester*, *sequestra*. Pour les adjectifs *dexter* et *sinister*, le second n'a guère que le degré zéro du suffixe : *sinistra*, etc. ; *dexter*, par contre, offre les doublets *dextra* et *dextera*, *dextrum* et *dexterum*. A en juger par *sinistra*, qui est isolé, *dextra* est la forme ancienne, *dextera* analogique de *dexter*, *dexterior*, *dexteritās*, *dextella*.¹ En face de tous ces exemples, il est surprenant, à première vue, que *cēteri*, qui est aussi isolé que par exemple *noster*, et où les conditions sont toutes pareilles, n'offre absolument que le degré *e* du suffixe. Pour résoudre le problème, il faut se reporter à un moment plus ancien de la langue : *cēteri* est, en effet, un composé **kē-eteroi* ; l'ombrien possède encore le simple *etro* « autre », correspondant à v. sl. *jeterŭ* « quidam ». Dès lors, l'opposition **eteroi* : **nostroi* s'explique tout naturellement par la tendance au rythme binaire, $\omega -$, mais $--$. On a la même opposition entre *mātertera* d'une part, *magistra*, *ministra*, *sequestra*, de l'autre ; *mātertera* repose en effet sur *mātṛ-terā*, comp. skr. *mātṛ-tamā* ; il s'agit donc d'une opposition $(-)\omega -$: $(\omega) -$.

L'exemple de *mātertera* est important ; la formation est sûrement ancienne ; le suffixe *y* conserve une valeur archaïque qui se retrouve en sanskrit, où *açvataṛaḥ* « mulet », s'oppose à *açvaḥ* « cheval » comme *mātertera* à *māter* (voir Meillet-Vendryes, p. 360). D'autre part, le mot est isolé, et l'idée d'une réfection analogique est exclue. L'opposition avec *magistra*, *ministra*, *sequestra* (et vraisemblablement *porcētra*, tiré d'un ancien **porcēs*, fait comme *canēs*), qui ont également conservé la valeur ancienne du suffixe,

¹ Il est vrai que *dextera* est la forme normale de Plaute, *dextra* celle de Térence ; mais il serait assez simpliste de juger par là du rapport historique entre les deux formes. La répartition, on va le voir, est de plusieurs siècles antérieure à Plaute.

est probante. Enfin, *mātertera* montre que la répartition remonte à une date assez reculée, où le ζ existait encore ; cela n'a rien de surprenant : le ζ existait encore à l'époque italo-celtique ; or la tendance au rythme binaire, on l'a vu, est commune à tout l'indo-européen occidental.

Dans l'ensemble, les faits se laissent bien ramener au principe rythmique indiqué :

--	:	ω
<i>extrā</i>	:	<i>exterior</i>
<i>magistrō</i>	:	<i>magisteriō</i>
<i>nostrī</i>	:	* <i>eterī</i> , dans <i>cēteri</i>
<i>sequestra</i>	:	* <i>māt̥terā</i> > <i>mātertera</i> .

Mais il ne faut pas perdre de vue que ce principe amenait, à l'intérieur de la flexion des adjectifs, une opposition *-tero-* au nominatif et à l'accusatif singulier masculin et neutre et au nominatif-accusatif pluriel neutre, mais *-tro-* à tous les autres cas, dans tous les mots où la syllabe présuffixale était longue : **posterōs*, *posterum*, *postera*, mais **postrī*, **postrā*, etc. Aussi les influences analogiques pouvaient-elles s'exercer facilement ; de là *posterō diē* en face de *postrī diē*, d'après *posterior* ; de là *dextera*, etc., à côté de *dextra*, d'après *dexterior*, etc.

Inversement, on a *citrā*, *retrō*, *suprā*, bien que la syllabe présuffixale soit brève ; ces mots ont été normalisés d'après la forme habituelle du suffixe dans toute la série des adverbes analogues. Au surplus, d'après Priscien, *G. L. K.* III, 30, 1 et 55, 23, *superā* aurait été encore la forme normale à l'époque de Cicéron, et elle se lit sur une inscription, *C. I. L.* I³, 1221. M. Vendryes, *Intensité initiale*, p. 245, suppose aussi que le rythme du mot pourrait rendre compte de son vocalisme, et que *inferā*, qui se lit *C. I. L.* I³, 1529 serait analogique de *superā*, avec lequel il fait paire.

Il y a toutefois deux exceptions ; *alter* a constamment le vocalisme *e* du suffixe ; les manuscrits donnent *alteris* dans Névius, *Com.* 23 et 24 (Ribbeck) et *alterum* dans Plaute *Capt.* 8, et ces leçons se justifient aussi métriquement (voir Lindsay, *Early latin verse*, p. 146). La forme à vocalisme zéro n'existe que dans les adverbes *altrorsus*, *altrinsecus*. D'autre part, *uter* a tou-

jours le vocalisme zéro du suffixe. On a donc, pour ces deux mots, exactement l'inverse de ce qu'on attend. Mais on ne saurait en séparer le fait qu'ils sont aussi les seuls, parmi les dérivés en *-tero-*, à suivre la déclinaison pronominale. Il est permis de croire que si le génitif en *-ius* et le datif en *-i* des pronoms recevaient leur explication, le vocalisme suffixal de *alter* et *uter* s'expliquerait du même coup.

Quant à *arbiter*, l'étymologie en est incertaine, et s'il doit s'analyser en *ar-bi-ter*, la forme du préfixe suffit à montrer qu'il s'agit d'un mot dialectal.

CHAPITRE III

Sur la formation du parfait de la 2^{me} conjugaison.

Le latin a hérité de l'indo-européen un certain nombre de causatifs-itératifs, caractérisés par le vocalisme *o* de la racine, là du moins où elle admettait l'alternance *e/o*, et par le suffixe *-ey^e/o-*. Comme en latin le suffixe s'est réduit à *-ē-*, et que dans les racines comportant une sonante *l* ou *r* le degré *o* et le degré zéro se sont confondus, il n'est pas toujours possible de faire le départ entre les anciens causatifs et les verbes d'état à suffixe *ē*, du type de *manēre* ou les dénominatifs comme *albēre*. En outre, le rapprochement avec les formes sanskrites prouve peu ; comme la formation est restée vivante en sanskrit, ces formes peuvent avoir été créées à n'importe quel moment. Quelques exemples, toutefois, paraissent sûrs :

monēre, proprement « faire penser », en face de *meminī* ; les correspondants skr. *mānayati* « honorer » et lit. (*iš*)-*manjti* « comprendre » divergent par le sens ; par contre, v. angl. *manian* « avertir, remontrer » recouvre exactement le verbe latin ;

nocēre ; comparer skr. *nāçáyati* « faire mourir » en face de *naçyati* « mourir » ; le degré *e* de la racine se trouve dans *nex*, *neçāre* ;

docēre « faire apprendre » en face de *discere* « apprendre » qui offre le degré zéro avec redoublement et suffixe *-ske/o-* : **di-dk-skō* ;

lucēre ; le sens causatif « faire briller » existe encore nettement en vieux latin ; ainsi, Plaute *Cas.* 118 :

primum omnium huic lucebis nouae nuptae facem
Curc. 9 lautus luces cereum

et sans doute aussi Ennius, *Ann.* 156 :

prodinunt famuli ; tum candida lumina lucent.

Comparer skr. *rocáyati*, zd *raocayeiti* « faire briller » ;

spondère doit être un ancien itératif, en face de gr. σπένδο, ombr. *mefa spefa* « mensam *spensam », c'est-à-dire « table sur laquelle on a fait des libations ».

On peut encore ajouter *augère* « faire croître », en face de got. *aukan* « croître », lit. *áugu* « je crois », et *suādère*, comp. skr. *svādáyati* « rendre agréable » (pour *torrère* et *terrère*, voir ci-dessous, p. 29).

Ce type ne comportait, en indo-européen, qu'un thème de présent ; mais, par une exception singulière, ce thème de présent était accompagné d'un adjectif en *-to-*, avec le degré zéro du suffixe : à côté de skr. *darçáyati*, on a l'adjectif verbal *darçitaḥ* ; à côté de *moneō* on a *monitus*. Lorsqu'il s'est agi, pour le latin, de fournir un perfectum à ces causatifs, c'est en partie sur le même thème que l'adjectif en *-to-* qu'il l'a bâti : ainsi, il a créé *monui* < **moni-wai*, à côté de *monitus* ; en l'absence du participe, c'est encore sur un thème en *-i-* qu'est formé *nocui* comme le supin *nocitum* ; on a enfin *docui* à côté de *doci-lis*, *docu-mentum*, malgré le participe *doc-tus* dont la forme est surprenante et n'est pas expliquée.

C'est par un procès identique qu'a été créé le parfait dans le cas de racines dissyllabiques comme *genui* en face de *genitus*, *domui* en face de *domitus* et dans les verbes d'état à suffixe *-ē/ə-* comme *tacēre*, *tacui*, *tacitus*, etc.

Le type *monui* est donc clair et ne soulève aucune difficulté. On est d'autant plus surpris de constater que dans une partie des exemples le thème de causatif n'ait fourni aucun adjectif verbal et n'ait servi à former ni le parfait, ni le supin. L'adjectif en *-to-* et le supin se rattachent directement à la racine, ainsi *sponsus*, *sponsum*, *auctus*, *auctum* ; le parfait est soit sigmatique, comme dans *lūxi*, soit redoublé, ainsi *spopondi*. Le parfait sigmatique qui appartient en propre aux « verbes forts », dont l'ensemble constitue la troisième conjugaison, est tout à fait inattendu ici. Le parfait *spopondi* en face de *spondère*, pourrait, par contre, représenter quelque chose d'ancien ; l'aoriste redoublé a souvent une valeur factitive, ainsi gr. λαλχεῖν « faire obtenir en partage », en face de λαχεῖν « obtenir en partage », et en sanskrit, *asiṣvapati* « il a endormi » répond pour le sens au présent causatif *svāpáyati* « il endort » (voir A. Meillet, *Introduction*,⁵ p. 170. Toutefois, la conservation d'un tel archaïsme dans la deuxième conjugaison latine

la période historique ; on ne saurait donc se servir de ce groupe d'exemples pour établir la tendance du latin au rythme binaire ; mais on ne saurait non plus opposer des exemples comme *flōruī*, *flōridus*, etc. (ci-dessous, p. 30). On trouve toutefois des adjectifs en *-idus* même à côté de parfaits en *-sī* et de participes et de supins en *-tus*, *-tum* (*-sus*, *-sum*) : *algidus* en face de *alsī*, *alsus* (comparatif neutre *alsius*, (Cic. Att. IV 8, 1) ; *fulgidus*, *turgidus*, en face de *fulsī*, *fulsum* et *tursī*, et même *uiuidus* en face de *uīxī*, etc.

<i>madēre</i> ,	<i>maduī</i> ,	<i>madidus</i>
<i>nitēre</i> ,	<i>nituī</i> ,	<i>nitidus</i>
<i>olēre</i> ,	<i>oluī</i> ,	<i>olidus</i>
<i>rigēre</i> ,	<i>riguī</i> ,	<i>rigidus</i>
<i>stupēre</i> ,	<i>stupuī</i> ,	<i>stupidus</i>
<i>tepēre</i> ,	<i>tepuī</i> ,	<i>tepidus</i>
<i>timēre</i> ,	<i>timuī</i> ,	<i>timidus</i>
<i>tumēre</i> ,	<i>tumuī</i> ,	<i>tumidus</i>
<i>ualēre</i> ,	<i>ualuī</i> ,	<i>ualidus</i>
<i>uirēre</i> ,	<i>uiruī</i> ,	<i>uiridus</i>

4° Parfait en *-uī* isolé :

<i>decēre</i> ,	<i>decuī</i>
<i>egēre</i> ,	<i>eguī</i>
<i>iacēre</i> ,	<i>iacuī</i>
<i>latēre</i> ,	<i>latuī</i>
<i>patēre</i> ,	<i>patuī</i>
<i>pigēre</i> ,	<i>piguī</i>
<i>pudēre</i> ,	<i>puduī</i>
<i>rubēre</i> ,	<i>rubuī</i>
<i>silēre</i> ,	<i>siluī</i>
<i>studēre</i> ,	<i>studuī</i>
<i>uigēre</i> ,	<i>uiguī</i>

On peut ne pas tenir compte de *egitūrus*, qui ne se trouve que chez Tertullien, *iacitūrus*, chez Stace, *uigidus*, chez Claudien Mamert ; ni, non plus, de *puditum est* et *pigitum est*, qui sont visiblement refaits sur *taedet*, *taesum est*.

5° Parfait en *-uī*, participe en *-tus* :

<i>docēre</i> ,	<i>docuī</i> ,	<i>doctus</i>
-----------------	----------------	---------------

Il ne faut pas chercher un cas de syncope dans *doctus* ; l'adjectif a été tiré d'une forme *doc-* de la racine, qui se retrouve en grec dans *δός-μα*, par exemple. Le fait qu'on a *docuī*, malgré *doctus*, montre que le parfait du type *monuī* n'est pas bâti directement sur le participe en *-to-*, mais seulement sur le même thème que lui. Le thème *doci-* existe en latin dans *doci-lis*, *docu-mentum*.

II. Verbes à syllabe radicale longue.

1^o Parfait redoublé, participe en *-tus* :

<i>mordēre</i> ,	<i>momordī</i> ,	<i>morsus</i>
<i>spondēre</i> ,	<i>spopardī</i> ,	<i>sponsus</i>
<i>tondēre</i> ,	<i>totondī</i>	<i>tonsus</i>

2^o Parfait en *-sī*, participe en *-tus* (*-sus*) :

<i>algēre</i> ,	<i>alsī</i> ,	<i>alsus</i>
<i>augēre</i> ,	<i>auxī</i> ,	<i>auctus</i>
<i>mulcēre</i> ,	<i>mulsī</i> ,	<i>mulsus</i>
<i>mulgēre</i> ,	<i>mulsī</i> ,	<i>mulsus</i>
<i>ridēre</i> ,	<i>rīsī</i> ,	<i>rīsus</i>
<i>suādēre</i> ,	<i>suāsī</i> .	<i>suāsus</i>
<i>tergēre</i> ,	<i>tersī</i> ,	<i>tersus</i>
<i>torquēre</i> ,	<i>torsī</i> ,	<i>tortus</i>

3^o Parfait en *-sī*, supin en *-tum* (*-sum*) :

<i>ardēre</i> ,	<i>arsī</i> ,	<i>arsum</i>
<i>haerēre</i> ,	<i>haesī</i> ,	<i>haesum</i>
<i>indulgēre</i> ,	<i>indulsī</i> ,	<i>indultum</i>

On ne trouve *arsus*, *haesus* et *indultus* qu'à basse époque.

4^o Parfait en *-sī* isolé :

<i>frīgēre</i> ,	<i>frīxī</i>
<i>lūcēre</i> ,	<i>lūxī</i>
<i>lūgēre</i> ,	<i>lūxī</i>
<i>turgēre</i> ,	<i>tursī</i>
<i>urgēre</i> ,	<i>ursī</i>

Dans quelques verbes, un parfait unique répond à deux présents, l'un en *-ēre*, l'autre en *-ere* ; ainsi *fulsī* sert de parfait à la fois à

fulgère et à *fulgere*. Pris en lui-même, l'exemple perd sa valeur, puisqu'un parfait *fulsī* est la forme attendue en face de *fulgere*, comme *mersī* en face de *mergere*, etc. Mais il redevient significatif, si on le compare au couple exactement semblable de *scatère*, *scatere*, dont le parfait unique est *scatuī*. De même, en face du verbe actif *pendere* « suspendre », parfait *pependī*, existe un neutre correspondant *pendēre* « être suspendu », dont le parfait est aussi *pependī* ; mais dans le cas parallèle de *iacere* « jeter à terre », *iacēre* « être à terre », le parfait ancien *iēcī* sert pour le premier seulement, le second s'est créé un parfait nouveau *iacuī*. L'opposition de

scatuī, iacuī : fulsī, pependī

conserve donc sa valeur.

Le type de *monuī* est devenu le type normal et vivant de parfait de deuxième conjugaison. Il n'y a pas lieu de s'étonner si on trouve un certain nombre de parfaits en *-uī* à la place de parfaits sigmatiques attendus. On peut encore saisir, dans quelques exemples, le passage du parfait en *-sī* au parfait en *-uī*. Ainsi le parfait de *frigère*, à date ancienne, est encore *frīxi* : Livius Andronicus, *Od.* 17 (Baehrens)

tum demum Ulixī cor frīxit prae pauore

Cicéron, *Att.* I, 1, 2 *cum Romae a iudiciis forum refrīxerit*. Le parfait *frīguī* qu'on rencontre plus tard, est manifestement refait sur *frīgère*, *frīgidus*, d'après *rigère*, *riguī*, *rigidus*, etc. De même *taeduit*, rare et tardif, au lieu du parfait normal *taesum est*, est refait d'après *puḍere*, *puḡere* : *puḍuit*, *puḡuit*.

Caper, *G. L. K.* VII, 94, 14 condamne le parfait vulgaire *sorpsī* ; le parfait normal *sorbuī* se trouve déjà chez Plaute ; le premier exemple du parfait en *s* est *absorpsit*, Lucain IV, 100. Il résulte de là seulement que la langue de la capitale a préféré *sorbuī* et que *sorpsī* est resté dialectal et vulgaire. Cela ne prouve guère pour l'ancienneté relative des deux formes ; la langue de Rome n'est pas nécessairement plus archaïque que celle des parlers régionaux. En tout cas, l'existence de *sorpsī* suffit à jeter un doute sur l'ancienneté de *sorbuī*.

Le parfait *censuī* est certainement secondaire ; le participe *census* (au lieu de **censtus*) suppose un parfait ancien **censī* qui se

cache peut-être sous la graphie *censuit* (*Script. rei agr.*, p. 231, Lachmann); un verbe **censtre* n'existe pas, et le participe *censitus* du *Monument d'Ancyre* doit être lu avec *ĩ* : il est refait sur *censũ*, d'après *posuĩ* : *positus*, etc. Un parfait **censtĩ* faisait difficulté, parce que la caractéristique de parfait s'était confondue avec le *s* de la racine. On a, dans la troisième conjugaison, un cas exactement comparable, mais où le parfait ancien est encore bien attesté : à côté de *pĩnsĩ*, on a un nouveau parfait *pĩnsul*, qui a amené la création d'un participe *pĩnsitus* au lieu de *pĩnsus*; ce dernier était déjà refait sur *pĩnsĩ* et remplaçait *pĩstus*, tiré régulièrement de la racine **peis-* : comparer skr. *piṣṭah* « moulu » en face du présent à infixe nasal *pinasti*.

Le participe de *miscēre*, *mixtus*, suppose une racine *meiks-*, qui se retrouve dans skr. *mekṣayati*, et qui est un élargissement de **meig-*, gr. *μείγωμι*. Un parfait **mixĩ* offrait la même difficulté que **censtĩ* et a été remplacé par *miscũ* refait sur le présent.

L'adjectif *laxus* montre que le *n* de *languēre* n'appartient pas à la racine; *langũ* est donc également refait sur le présent; la forme est rare et ne semble pas très ancienne.

Un cas particulièrement curieux est celui des deux parfaits *terruĩ* et *torruĩ*. Les présents correspondants *terrēre* et *torrēre* sont sans doute deux anciens causatifs; le sens causatif du premier « faire trembler » ressort clairement du rapprochement de gr. *τρέω*, skr. *trāsati* « trembler »; le second recouvre exactement skr. *tarṣayati* « altérer ». Le vocalisme radical de *terrēre* est emprunté à celui d'un autre thème, pour éviter l'homonymie avec *torrēre* (voir Meillet-Vendryes, p. 269). Or, le latin avait à pourvoir de parfaits distincts les deux couples *torquēre* et *torrēre*, d'une part, *tergēre* et *terrēre*, de l'autre; il n'avait d'autre moyen de s'en tirer qu'en répartissant comme il l'a fait les deux formations vivantes qu'il possédait. On peut encore entrevoir les raisons de la répartition : à côté de *terrēre* existent les dérivés *terribilis*, *terrificus*, où le rythme maintenait le *ĩ* du thème de causatif; ces dérivés ont pu aider à la conservation du participe *terrĩtus*, sur lequel a été bâti *terruĩ*; de même *torrēre* est accompagné de l'adjectif *torridus*; en outre, on sait l'influence qu'ont exercée l'un sur l'autre le parfait et l'adjectif verbal en *-to-*; or *torsĩ* est plus près d'un participe *tortus* que d'un participe *tostus*; il est naturel qu'il ait servi de parfait à *torquēre* plutôt qu'à *torrēre*.

Le cas de *terruī*, *torruī* est instructif, et montre bien la nature de la tendance au rythme binaire ; cette tendance n'agit pas d'une façon brutale, elle n'aboutit que là où les circonstances sont particulièrement favorables, et il suffit de peu de chose, ici le désir d'éviter une homonymie fâcheuse, pour lui faire obstacle.

Un autre exemple d'homonymie évitée semble fourni par *arcēre*, *arcuī*. Au témoignage de Servius, le composé archaïque *porcēre* a pour parfait *porxi* (avec une graphie étymologique, au lieu de **porsi*) ; il n'y a pas lieu de suspecter ce témoignage ; s'il s'agissait d'une invention de grammairien, on attendrait **porcuī*, d'après *arcuī*, le rapport sémantique des deux verbes étant resté net. Il en résulte que *arcuī* est suspect de n'être pas ancien, et d'avoir remplacé la forme attendue **arsi* « j'ai repoussé », qui se heurtait à l'homonymie du parfait de *ardēre*, *arsi* (dont le *ā* s'abrégéait phonétiquement devant sonante suivie de consonne, voir Sommer, *Hb.*², p. 124).

Dès lors, il ne faudrait pas attacher trop d'importance à l'exemple embarrassant, mais isolé, de *pārēre*, *pāruī* ; on pourrait soupçonner que le parfait en *-uī* s'est d'abord introduit dans les composés très usités *appāruī*, *compāruī*, où un parfait sigmatique se serait heurté à celui de *compercō*, *compersi* (qui lui-même, il est vrai, remplace *comperci*). Au surplus, Plaute ne connaît guère du simple que le parfait *parsi* (Sommer, *Hb.*², p. 570).

Il reste encore une série de parfaits en *-uī* après syllabe radicale longue, dont la plupart semblent être des dénominatifs et qui sont accompagnés d'un adjectif en *-idus* ; ainsi :

<i>ārēre</i> ,	<i>āruī</i> ,	<i>āridus</i>
<i>candēre</i> ,	<i>candūī</i> ,	<i>candidus</i>
<i>flōrēre</i> ,	<i>flōruī</i> ,	<i>flōridus</i>
<i>horrēre</i> ,	<i>horruī</i> ,	<i>horridus</i>
<i>pallēre</i> ,	<i>pallūī</i> ,	<i>pallidus</i>
<i>pūtēre</i> ,	<i>pūtūī</i> ,	<i>pūtīdus</i>
<i>sordēre</i> ,	<i>sorduī</i> ,	<i>sordidus</i>
<i>splendēre</i> ,	<i>splenduī</i> ,	<i>splendidus</i>
<i>tābēre</i> ,	<i>tābuī</i> ,	<i>tābidus</i>
<i>torpēre</i> ,	<i>torpuī</i> ,	<i>torpidus</i> , etc.

Le type *ualēre*, *ualūī*, *ualidus* étant resté productif à travers toute la période historique, ce groupe d'exemples est dénué de force

probante ; l'exemple de *frigēre*, *frīxī* (ancien) et *frīgū* (récent), *frigidus* est instructif à cet égard.

Dans le cas où la syllabe radicale est brève, il n'existe qu'un exemple contraire, celui de *manēre*, *mansi*, *mansus*. Il s'agit d'un accident surprenant, dont la raison n'apparaît plus.

En mettant de côté le type *ualēre*, *ualū*, *ualidus*, *flōrēre* *flōrū*, *flōridus*, qui n'est instructif ni dans un sens ni dans l'autre, il ne reste que les deux exemples de *pāruī* et de *mansi* qui ne se laissent pas expliquer. Si l'on tient compte du fait que les formations de parfait en *-sī* et en *-uī* sont restées productives jusqu'en pleine période romane, que pendant des siècles, des accidents de toute sorte ont pu se produire, on sera surpris non pas qu'il y ait un reste qui se refuse à l'explication, mais qu'il soit si peu considérable et que le principe de répartition se laisse aussi nettement distinguer.

Le latin s'est servi dans le type de *lūxī* d'un procédé tout pareil à celui dont il a usé dans le cas des composés *offici-perda*, *puer-pera* pour éviter une série de trois brèves : dans les deux cas il a escamoté la voyelle finale du thème, ici nominal et là verbal, pour obtenir un rythme plus satisfaisant. D'autre part, l'opposition de *monuī* : *lūxī* est exactement celle de **eterī* (dans *cēterī*) : *nostrī*.

CHAPITRE IV

Sur l'opposition *diuitiae* : *ditissimus*.

Le mot *diuitiae* semble un défi porté à toutes les théories concernant le sort du *-u-* intervocalique et la syncope en latin. D'après les doctrines courantes des manuels, la seconde syllabe de *diuitiae* devait subir un double accident : d'une part, le *-u-* devait disparaître, soit parce qu'il se trouve entre deux voyelles de même timbre, doctrine généralement admise depuis les *Studien zur lateinischen Lautgeschichte* de Solmsen, soit, d'après la théorie originale, mais fragile, de M. Juret, *Manuel*, p. 128 et suiv., parce qu'il se trouve devant une voyelle brève suivie d'une consonne prononcée avec la pointe de la langue. D'autre part, le *-i-* devait disparaître par syncope, soit selon la prétendue « loi des deux mores », soit, d'après M. Juret, parce qu'il se trouve après sonante précédée de voyelle longue. Malgré les règles des phonéticiens, *diuitiae* demeure intact, sans qu'il soit possible d'expliquer le fait par l'analogie ; ce sont, au contraire, les quelques exemples de *ditiae* qu'on rencontre en fin de vers chez Plaute et Térence qui sont analogiques de *ditēs*, *ditissimus*, etc., comme le nominatif *dis* lui-même. Le *-i-* en hiatus de la syllabe suivante n'est pas un obstacle à la syncope : comparer *iurgium*, *prandium*, de **yūri-giom*, **prāmediom*. Les mêmes exemples, et celui de *undecim* montrent également que l'accent historique ne joue aucun rôle dans le phénomène de la syncope.

Dans l'adjectif, on a côte à côte *dis*, *ditis* et *diues*, *diuitis* ; le fait que *diuitiae* demeure intact indique suffisamment que *ditis* ne résulte pas de la chute du *w* entre voyelles de même timbre ; on montrera dans la 2^e partie de ce livre, d'une façon détaillée, que cette chute est illusoire. ¹ Il s'agit ici d'une syncope ; mais si la

¹ On ne discutera donc pas ici l'hypothèse, toute artificielle, de M. Sommer, d'après laquelle le *w* aurait subsisté dans *diuitiae* parce qu'il est placé devant l'accent (*Hb*² p. 160 et suiv.).

syncope était phonétique dans tous les cas obliques de *diues*, il serait quelque peu surprenant que le nominatif à lui seul ait suffi à recréer la série *diuitis*, etc. L'explication serait plus satisfaisante si on pouvait supposer que, pour d'autres cas encore, la forme pleine est phonétique. Or, l'ablatif *diuite* s'oppose au datif *diuiti*, au pluriel *diuitēs*, etc., par la forme rythmique, binaire dans le premier cas (la dernière syllabe entrant en ligne de compte, voir ci-dessus, p. 15), ternaire dans le second. Le fait que *diuitiae*, de rythme binaire, se maintient intact fournit la preuve que la syncope n'est phonétique que dans les formes de rythme ternaire, *diuiti*, *diuitissimus*, etc. Une opposition:

diuite, diuitiae : *ditēs, ditissimus*

est en effet exactement comparable à celle de :

dēsīpīs : *sōpīs*
exteriōr : *extrā*
monūī : *lūxī*

Il est malaisé de découvrir d'autres exemples clairs du même cas. Non seulement il n'est pas très fréquent que les conditions voulues soient réalisées, mais l'analogie a souvent effacé l'opposition attendue; ainsi dans *miles, militis*, en face de *militia*, où les conditions sont les mêmes que dans *diues, diuitis*, en face de *diuitiae*; mais les formes pleines l'ont emporté, sans doute grâce à l'existence des mots de même formation *pedes, peditis, eques, equitis*, où la syncope n'avait lieu en aucun cas (voir ci-dessous, p. 47). Un second exemple, toutefois, paraît sûr, celui de *porriciō*, en face de *pergō, surgō*.

Malgré l'analogie de *regō*, la syncope s'est produite dans les composés *pergō, surgō*, de **per-rigō, *sur-rigō*; par contre, le verbe isolé *porriciō* « offrir un sacrifice » demeure intact, bien que, à part la forme rythmique du mot, la voyelle brève de seconde syllabe soit dans les mêmes conditions que celle de **per-rigō*. On ne saurait faire appel à l'analogie de *iaciō*; il n'est pas probable que *porriciō* s'y rattache étymologiquement (voir Meillet, *M. S. L.* XI, p. 322), et en tout cas, aucun lien n'était senti entre les deux verbes. Parmi les composés de *regō*, ceux qui ont le

sens intransitif ont subi la syncope, ceux qui ont le sens transitif, restés plus près du simple, y ont échappé ; les composés de *rapiō* : *corripiō*, *surripiō*, n'apprennent donc rien, puisque l'analogie suffirait à rendre compte de l'absence de syncope ; mais l'opposition *surgō*, *pergō* : *porriciō* est caractéristique et montre que *corripiō*, *surripiō* sont phonétiquement réguliers. On trouve toutefois quelques exemples de syncope, ainsi *surpere*, chez Lucrèce, *surpите*, *surpuerat* chez Horace, dans des formes où la syncope donne précisément le rythme binaire.

On a coutume de rapprocher *dulcis* du grec γλυκύς ; mais le rapprochement ne va pas sans difficultés. Une racine indo-européenne **dleuk-* n'est attestée nulle part ailleurs ; il n'y a pas d'exemple (celui de γάλα n'en est pas un) d'un traitement grec **dl-* > γλ- ; en latin, la métathèse **dluk-* > *dulc-* n'est pas sûre ; le seul autre exemple donné par M. Juret, *Manuel*, p. 121, est celui de *pulmō* en face de gr. πλεύμων ; mais il s'agit d'un nom de partie du corps, et on sait qu'il n'est pas rare que ces noms diffèrent sensiblement d'une langue à l'autre ; ainsi, le nom de la rate, lat. *lien*, skr. *plihā*, gr. σπλήν, v. sl. *slězena*, etc., ou le nom de la langue, v. lat. *dingua*, got. *tuggo*, v. pr. *insuwis*, v. sl. *jězykŭ*, skr. *jihvā*, etc. ; la parenté est évidente, sans qu'il soit possible de poser un original commun. (Voir Meillet, *Introduction*,⁵ p. 364 et suiv.) De même, *pulmō* ne se superpose pas exactement à πλεύμων et le v. sl. *plušta*, *pljušta*, ne garantit pas une initiale **plu-* comme semble le croire M. Juret, mais seulement **plou-*, **pleu-*. Enfin, un traitement latin de **kwī-* aboutissant à *-ci-* (Juret, *Manuel*, p. 114) n'est pas vraisemblable ; l'exemple de *inciens*, « qui est près d'accoucher », gr. ἐγκύω, skr. *cvāyati* « enfler », ne prouve rien ; on peut supposer que le *w* est tombé devant un *y* passé postérieurement à *i* (voir Sommer, *Handbuch*,² p. 249). Dans ces conditions, le rapprochement de *dulcis* avec γλυκύς, non seulement ne s'impose pas, mais doit être écarté, et dès lors, le rapprochement tout naturel de *dulcis* avec *dēliciae* se laisse peut-être justifier ; l'opposition *dulcissimus* : *dēliciae* est exactement celle de *dītissimus* : *dītuitiae* ; le traitement **dēlc-* > *dulc-* est normal : une voyelle longue s'abrège régulièrement devant sonante suivie de consonne ; la phonétique le prouve dans *simbella*, de **sēmitibella* et dans *nuncupō* de **nōmi-cap-* ; pour *princeps*, on a le témoignage de Servius, *G. L. K. IV*, 426, 34 ; enfin, les langues

romanes attestent également la brève : fr. *onze*, de *undecim*, issu de **oino-decim* ; esp. *pierna*, de *perna*, issu de **pērsnā*, comp. skr. *pārṣṇih* « talon » (voir Sommer, *Hb.*², p. 124 ; Juret, *Manuel*, p. 336).

La seule difficulté est celle de la formation du mot ; *dēliciae* se rattachant au verbe *laciō*, un adjectif **dē-lic-is* serait une formation tout à fait anormale. En face de *laciō*, on a *aqui-lex* « qui attire l'eau », *il-lex* « appât » ; on attendrait donc **dē-lex* ; des formes comme **dēlicī*, **dēlicēs*, devaient aboutir à *dulcī*, *dulcēs*, comme *dūitī*, *dūitēs*, à *dittī*, *dītēs*, ou **praeuidī*, *praeuidēs* à *praedī*, *praedēs* ; un nominatif singulier *dulcis* a pu être refait sur ces formes, comme ont été refaits *dis* et *praes*. Si on a *dulcis* et non **dulx*, la chose peut s'expliquer par l'influence du synonyme *suāvis*.

En face de *capīō*, on a le substantif *inter-cap-ēdō* « interruption, intervalle » ; de même, en face de *laciō* on a **dē-lic-ēdō* > *dulcēdō*. En face de *capīō*, on a *anti-cip-āre* ; de même, en face de *laciō*, on attend **dē-lic-āre* > *dulcāre* ; le verbe n'est attesté que tardivement, il semble remplacé, à l'époque républicaine, par *dulcēscere* (d'après *mansuēscere*, *grauēscere*) ; mais il en subsiste le participe *dēlicātus* « mignon ». L'absence de syncope montre que, de bonne heure, le participe s'est détaché sémantiquement du verbe pour se rapprocher de *dēliciae* ; il suffit de rappeler ce qu'étaient les *puerī dēlicātī*, et l'emploi que fait un Catulle du mot *dēliciae* (par ex. LXXIV, 2) ; comparer aussi les deux phrases de Pétrone, 63, 3 *ipsimi nostri delicatus decessit* et 75, 11 *tamen ad delicias ipsimi annos quattuordecim fui*. Ce sens de *dēlicātus* peut rendre compte de son anomalie phonétique ; on sait l'influence qu'ont eue sur la forme des mots les interdictions sociales.

On tient, en général, *caerulus* pour un dérivé de *caelum*, **caelulus*, dont le premier *l* aurait été dissimilé en *r*. M. Thurneysen, *G. G. A.* 1907, p. 203, renverse le rapport des deux mots : *caelum* pourrait être le neutre substantivé de l'adjectif, avec syncope de la brève intérieure. La chute du *r* après second élément de diph-tongue est comparable à la chute du *w* dans **aiwotāts* > *aetās*. La tendance au rythme binaire n'aurait entraîné d'abord la syncope que dans *caelī*, *caelō* ; *caerulum* « le ciel » aurait pu subsister quelque temps et donner naissance à l'adjectif *cae-*

ruleus plus satisfaisant pour le rythme que *caerulus* dans la plupart des cas.

Enfin, il est vraisemblable que *iuncus* et *iūniperus* doivent être rapprochés (voir, en dernier lieu, J. Bruech, *I. F.*, XL, p. 224 et suiv.). La différence de rythme expliquerait que la syncope ne se soit produite que dans *iuncus*, de **yoinikos*, irl. *aoín* « jonc ». Il est vrai que, d'après M. Bruech, seul *iuncus* serait hérité en latin, *iūniperus* serait un emprunt au sabin, ce qui ôterait beaucoup de sa valeur à l'exemple. Toutefois, la démonstration n'en est pas évidente.

CHAPITRE V

La syncope.

Le phénomène de la syncope ne saurait être séparé de la tendance générale du latin à l'abrègement des voyelles brèves intérieures. Dans certaines conditions favorables, cet abrègement aboutit à l'amuissement complet. Ces conditions sont malaisées à mettre en lumière ; aucune des formules proposées n'est entièrement satisfaisante, et, à propos du mémoire récent de M. Bottigliioni, *Il dileguo delle brevi atone interne nella lingua latina*, M. Meillet a pu écrire, *B. S. L.*, XXIV, p. 69 : « Il ne faut sans doute pas chercher ici de formule absolue... On conçoit que, pour un phénomène de ce genre, l'entourage phonétique de la voyelle, la nature du mot, le caractère de son emploi, les réactions morphologiques enfin, déterminent des situations différentes, et, par suite, des traitements différents ».

Les plus grandes précautions s'imposent lorsqu'on cherche à serrer les faits de près. A l'époque où s'est fixé le latin, la langue était dans un état très troublé (voir A. Meillet, *Innovations*, p. 2 et suiv.) ; les dialectismes y abondent (voir Ernout, *Les éléments dialectaux du latin*). Le nom de la ville de *Nōla* s'explique bien par **Nowelā*, comp. osque *Núvlanúts* « Nolanis » ; mais le traitement dialectal *ō* de la diphtongue *ou* empêche d'en rien tirer pour la syncope latine. Il n'est donc pas indiqué de faire état, avec M. Gœtze (*Relative Chronologie von Lauterscheinungen im Italischen*, I. F., XLI, p. 78 et suiv.), du mot *Falernus*, qui ne s'explique pas en latin en partant de **Falesenos* (M. Gœtze pose ital. **Falezenos*), pas plus que ne s'expliquent en osque *Falenias* « Falerniae » et *Faler*. « Faler(miis) » (Buck-Prokosch, *Oskisch-Umbrischen Dialekte*, p. 146, n^{os} 32 et 33).

A l'intérieur du latin de Rome — et ici la question devient plus délicate — tous les exemples n'ont pas la même valeur. Dans

aucune langue, on n'observe d'unité parfaite ; en particulier, tout groupe social, religieux, professionnel, etc., tend à se constituer un vocabulaire spécial, de caractère technique, qui échappe en partie aux règles phonétiques normales, lesquelles ne valent que pour le fond commun du vocabulaire usuel. L'absence de syncope dans un mot de la langue religieuse comme *caerimōnia*, d'étymologie inconnue, et qui n'est attesté qu'à partir de Cicéron, ne saurait rien prouver, non plus que *dēnicātes (feriae)* « cérémonies de purifications mortuaires ». En face de *ardēre*, dénomiatif de *āridus*, on n'a pas la syncope attendue dans *pāricīda* terme de la langue du droit ; de même, en face de *princeps*, de **prīmo-kaps*, d'une part, et de *ūllus*, de **oīno-los*, de l'autre, *mūniceps*, terme de la langue administrative reste intact. C'est ainsi que pour le terme administratif de « citoyen » le russe a la forme savante *graždānin*, mais pour le terme usuel de « citadin », la forme phonétique *gorožānin*. Beaucoup de noms de mesure ont une phonétique anormale, ainsi *dōdrans*, de **dē-quadrans*, *dextans*, de **dē-sextans*.

Parmi les mots du vocabulaire usuel, un grand nombre sont également à part ; outre les interjections et les mots accessoires de toute sorte, certains mots à valeur fortement expressive ont un traitement spécial ; ainsi *ualdē*, en face de *ualidus*. Les interdictions sociales peuvent aussi jouer un rôle, comme on l'a vu plus haut par l'exemple de *dēlicātus*. Il faut enfin compter avec les emprunts et les mots plus ou moins « savants » ; en face de *gaudēre*, de **gāwidēre* (comp. *gāuīsus*) on n'a pas la syncope attendue dans *nāuigāre* ; d'autres mots de la famille offrent des anomalies, *naufragus* (et *nāuifragus*), avec *ā* intérieur, *nāuita*, qui semble être une forme « savante », faite d'après ion. *ναίτης*, à côté de *nauta*, emprunté du grec *ναύτης* ; on sait que pendant longtemps, les Romains n'ont pas été de grands navigateurs.

En ce qui concerne la dérivation et la composition, les mêmes précautions s'imposent. La forme des dérivés et des composés dépend de l'analyse spontanée que font les sujets parlants des mots et de leurs éléments. Or, cette analyse n'est pas la même à chaque moment de l'histoire de la langue. On peut s'amuser à poser pour lat. *libertās*, par exemple, un prototype indo-européen **loidhero-tāt-*, mais c'est là un simple jeu d'esprit, et qui de plus est trompeur. Le suffixe *-tās* étant resté vivant, *libertās* a pu être créé

à n'importe quel moment, et dès lors, il peut aussi bien être tiré directement du nominatif *liber* que d'un thème **libero-*. Pour prouver la syncope en syllabe fermée, M. Sommer, *I. F.*, XI, p. 41, ne trouve pas de meilleur exemple que *iuxtā* « das wohl sicher auf **iugistā* zurückzuführen ist » ; or, rien n'empêche de poser un thème **yugs-to-*, comme l'indique M. Vendryes, *Intensité initiale*, p. 238. Rien n'a plus contribué à obscurcir le problème de la syncope que ces reconstructions incertaines dont on a beaucoup abusé ; il serait oiseux de les passer toutes en revue ; on en trouvera la critique détaillée dans l'ouvrage de M. Juret, *Dominance et résistance dans la phonétique latine*, p. 121 et suivantes.

De même pour les composés, il convient de ne pas opérer comme si le sentiment du thème était, dans chaque cas, resté identique de l'époque indo-européenne jusqu'à Plaute, ou comme si chaque composé latin était hérité, en ligne directe, de l'indo-européen. En outre, le premier terme d'un composé ne représente pas nécessairement le thème normal du mot correspondant ; en latin particulièrement, le *i* de liaison peut remplacer des suffixes variés ; ainsi, on a *homi-cīdium* et non **homini-cīdium* (voir Meillet-Vendryes, p. 399). La forme d'un composé peut même résulter de l'imitation directe d'un modèle donné ; ainsi *men-ceps* est fait sur *man-ceps* (Ernout, *Revue Critique*, 1923, p. 424 et suiv.).

Si on tient compte de toutes les possibilités, on s'apercevra vite que la plupart des exemples allégués de syncope sont en l'air ; beaucoup ne sont que probables ou simplement possibles ; et il ne reste qu'un résidu assez mince d'exemples sûrs.

On enseigne souvent que la syncope est normale après la sonante *w* (Ernout, *Éléments dialectaux du latin*, p. 46 et suiv. ; M. Leumann, dans Stolz-Schmalz, *Latein. Gramm.*⁵, p. 113 et suiv. ; Juret, *Manuel*, p. 266). Cette doctrine s'appuie sur un nombre considérable d'exemples, mais la plupart manquent de solidité : l'*ū* de *iūnior*, celui de *nūper*, celui de *iūcundus* ont toute chance d'être anciens ; il est très peu certain qu'il y ait eu chute d'une voyelle intérieure dans *paucus* et *raucus* : ces mots ont pu être formés tels quels sur le type *caecus*, comme *mancus*, par exemple (Voir F. de Saussure, *Festschrift V. Thomsen*, p. 202 et suiv. ; *Recueil*, p. 595 et suiv.) ; *brūma* peut s'expliquer par **brehu-mū* (Osthoff, *M. U.*, V, p. 91), avant le passage des thèmes d'adjectifs en *-u-* aux thèmes en *-i-*. Des prototypes **nowenos*,

**mowitos*, **towitos*, pour *nōnus*, *mōtus*, *tōtus*, ne sont pas vraisemblables ; voir ci-dessous, p. 164. Il est clair qu'on ne saurait partir d'exemples de ce genre. On a souvent fait état de lat. *audiō*, en le rapprochant de gr. αἰσθάνομαι ; le rapprochement est certainement erroné ; c'est pour expliquer le *oe* de *oboediō* qu'on a imaginé **awixdhiō* et **ob-awixdhiō* en supposant dans le premier la chute du *i* et, dans le second, la chute du *w* après passage de *a* à *o* (voir W. Schulze, *K. Z.* XXIX, p. 251 ; la bibliographie dans Walde, *Etyrn. Wb.*, sous *audiō*). Ce sont là des bulles de savon ; en fait, c'est précisément *oboediō* qui empêche le rapprochement : **ob-awixdhiō* ne pouvait aboutir qu'à **obutdiō*. Par contre, rien n'empêche de voir avec L. Havet, *M. S. L.*, IV, p. 410, dans le *oe* de *oboediō* un contre-épél archaïsant pour *ū*, comme dans l'emprunt *lagoena*, en regard de gr. λάγυνος. L'argument qu'on tire là contre des langues romanes n'est pas décisif ; *oboedre* n'est pas, au début, un mot du vocabulaire courant ; il semble qu'on ait affaire à un terme technique de la langue du droit ; quand il est entré, assez tardivement, dans la langue commune et a tendu à remplacer *parère*, l'orthographe a pu influencer la prononciation : le même phénomène se retrouve dans *poena*, devenu en français *peine*.

Une autre série d'exemples est fournie par les composés *augur*, *būcina*, *iūglans*, *auceps*, *auspex*, *ūpiliō*. On peut écarter immédiatement les trois premiers ; M. Ernout, *M. S. L.*, XXII, p. 324 et suiv., rapproche, avec beaucoup de vraisemblance, lat. *augur* de skr. *oġah* ; le premier terme de *būcina* est bien plutôt **bou-* que **bowi-*, et, malgré le grec Δῖος βάλανος, celui de *iūglans* plutôt **you-* que **yowis-*. Il ne serait pas non plus très prudent de tabler sur les autres. Les actions analogiques qu'ont exercées les uns sur les autres les thèmes consonantiques et les thèmes en *-i-* prouvent que de bonne heure, les latins ont coupé non pas *awi-s*, mais *au-is* ; de là, le gén. sg. *au-is*, comme *rēg-is*, l'abl. sg. *au-e*, comme *rēg-e*, et inversement, au pluriel, *rēg-ēs*, comme *au-ēs*, *rēg-ibus*, comme *au-ibus*. On peut, dès lors, se demander si un mot comme *auceps* remonte réellement à **awi-kap-s*, ou s'il n'a pas été formé directement sur le modèle de *augur*, comme *menceps* sur celui de *manceps* (où il n'y a pas eu syncope ; le thème *man-* est attesté par l'ombrien *manf* [acc. plur.]) ; *ūpiliō* peut s'expliquer de même ; comme on avait les formations identiques *ouïle* et *bouïle* et qu'on coupait également *ou-is* et *bou-is* (au gén. sg.), on a

facilement pu créer directement **ou-piliō*, à côté de **bou-kina*. Or, il suffit que la question se pose pour qu'il ne soit plus possible de partir de ces exemples pour poser une règle.

On considère généralement *audēre* comme un dénominatif de *auīdus*, et le rapprochement est très tentant ; toutefois, l'écart sémantique est trop grand pour que l'exemple soit tout à fait sûr. La locution *sōdēs* « s'il te plaît », de *sī audēs* n'est pas un appui décisif : dans une expression de ce genre, de sens très affaibli, on ne saurait décider s'il faut partir du sens « si tu désires » plutôt que « si tu as le courage ». Il n'y a aucune trace sûre de **audus* pour *auīdus*, d'une part, ni de **auīdāx*, **auīdācia*, pour *audāx*, *audācia*, de l'autre. L'étymologie de *audēre* par *auīdus* ne sera entièrement satisfaisante que si on peut démontrer que la chute du *i* est phonétique dans cette position ; ce n'est donc pas encore là un exemple dont on puisse partir.

Les deux exemples de *prūdens* et de *nūdus* sont sûrs ; mais il reste une ambiguïté dans la forme du prototype ; on ne saurait dire d'avance s'il faut partir de *prō-uidens* ou de **prō-uidens* ; pour *nūdus*, le gothique *naqaps* « nu » semble indiquer **nog^wodos* ; mais on a, avec le vocalisme long de la syllabe radicale lit. *nūgas*, v. sl. *nagŭ* « nu » ; dès lors, on peut également supposer un prototype **nōg^wodos* qui serait avec la forme gothique dans le même rapport que v. h. a. *elina* « coude » avec gr. ὠλένη. Or, dans tous les autres exemples sûrs de syncope après *w*, la syllabe précédente est longue : *ūdus*, à côté de *ūuidus*, *dis*, *dītis*, à côté de *dīues*, *dīuitis*, *praes*, *praedis*, à côté de *praeuidēs*, *aetās*, de **aiwotāts*. Les exemples de *prūdens* et de *nūdus* sont donc à séparer des exemples précédents, où la syllabe qui (dans l'hypothèse examinée) précéderait la voyelle syncopée serait brève. On voit, par cet exemple, les précautions qu'il importe de prendre, avant de rien affirmer.

Sans entrer plus avant dans la critique de chaque exemple particulier, on peut partir des résultats auxquels ont abouti les recherches sur la syncope latine tels que les résume M. H. Pedersen, *M. S. L.*, XXII, p. 1 : « il faut 1^o que la voyelle se trouve en syllabe ouverte ; 2^o qu'elle soit flanquée d'une consonne de nature à favoriser l'amuissement de la voyelle, et 3^o qu'elle soit suivie d'une syllabe à voyelle longue ou de plus d'une syllabe ».

Le premier point ne se heurte qu'à un exemple digne d'attention,

celui de *sēstertius* et *sēsqui-*, qu'on explique par **sēmistertius*, **sēmisque-* ; toutefois, il ne s'agit pas là de véritables composés, mais de juxtaposés, comparables à l'allemand *halb drei* ; **sēmis* a été longtemps un mot distinct et dès lors il ne s'agit plus de la chute d'une brève intérieure, mais d'une finale : *sēs-*, de **sēmis* est comparable à *dōs*, de **dōtis*, *gens*, de **gentis*, etc.

Pour le second point, M. Juret, *Manuel*, p. 265 et suiv., précise la nature de la consonne, qui, selon lui, doit être une sonante, et la place de cette sonante, qui doit précéder la brève syncopée. Deux exemples paraissent y contredire : celui de *sūmō*, de **subs-emō* et celui de *pōnō*, de **po-sinō*. M. Juret tente d'expliquer les deux cas par des actions analogiques. Pour le premier, l'explication est vraisemblable ; les quatre verbes *sūmō*, *cōmō*, *dēmō*, *prēmō* forment un petit groupe dont le rapport avec le simple n'est plus senti spontanément. Au parfait, la contraction de *compsī* n'est pas phonétique ; comparer *coepti* (et *co-ēgi*) ; elle ne l'est vraisemblablement pas non plus dans *prompsī*, bien qu'il n'y ait pas d'exemple de la contraction de *ō+ē* ; c'est d'après *dēmo* : *dempsī* qu'ont été refaits, sur *cōmō*, *compsī*, sur *prēmō*, *prompsī*. Les formes archaïques *surēmit*, *surempsit* ne sont pas phonétiques non plus ; elles supposent **sus-ēmit*, **sus-empsit*, analogiques de **sus-mō* dont elles démontrent par là-même l'existence. Enfin, *sumpsit* qui remplace *surempsit* prouve bien l'influence de *dēmo* : *dempsī* sur *sūmō* ; dès lors, il n'est pas évident ni nécessaire que **sus-mō* repose sur **sus-emō*, lequel ne saurait d'ailleurs être issu de **subs-emō* ; il faudrait supposer qu'une forme *sus-* du préverbe ait été tirée de composés tels que *suscipiō* (voir Niedermann, *Phil. Woch.*, 1922, col. 295 et suiv.) ; il est au moins aussi vraisemblable que **sus-mō* repose sur **subs-mō*, créé directement sur *dēmō* etc. (voir Juret, *Manuel*, p. 267).

Par contre, *pōnō* reste énigmatique ; l'explication de M. Juret, *Manuel*, p. 284, est trop compliquée pour être sûre. Toutefois, il est difficile de voir dans *pōnō* une syncope régulière ; dans les deux exemples de *ardēre* en face de skr. *āsaḥ* « poussière, cendre » et de *iūrgāre*, dénomiatif d'un **yous-ag-s* perdu, la syncope ne s'est produite qu'après le rhotacisme. On pourrait objecter que la sonante de **posinō* a pu favoriser la syncope et explique la différence de traitement ; l'exemple de *ornus*, de **ōsinos*, comp. lit. *ūsīs*, v. sl. *jasenī* « frêne », n'est pas absolument décisif, parce que

dans un nom d'arbre, on peut toujours soupçonner un dialectisme. Mais le fait que *dirimō* subsiste, malgré *dēmō*, *sūmō*, etc., dont il est plus proche, pour le sens, que du simple *emō* « j'achète », n'est pas favorable à l'idée d'un procès phonétique normal dans *pōnō*, en face de *dēsīnō*. Il sera donc prudent d'y voir un accident singulier dont l'explication reste à trouver.

Le troisième point indique une condition nécessaire ; la syncope n'a pas lieu quand la brève intérieure n'est suivie que d'une syllabe brève : ainsi dans *dōnicum*, *dēnique*. Mais la condition n'est pas suffisante ; la voyelle brève de la seconde syllabe de *dīuitiæ*, *pollicitus*, *sollicitus*, etc., n'est pas syncopée, bien qu'elle soit suivie de deux syllabes.

Il n'est peut-être pas impossible de préciser encore davantage les conditions de la syncope, en partant d'exemples sûrs, comme paraissent être ceux qui suivent :

palma, de **p^olāmā-*, gr. *παλάμη*, v. irl. *lām* « main » ; *armus*, de **rāmo-*, skr. *īrmāḥ* « bras » ; *antæ*, de **oⁿatū*, skr. *ātāḥ* « montants de porte » ;

aetās, de **aiwo-tāts* (sur le sort du *w* intervocalique, voir ci-dessous, 2^e partie) ; *ardere*, dénomiatif de *āridus* ; *gaudere*, de **gāwidere*, en face de *gāuisus* ; *purgāre*, *iurgāre*, à côté de *pārigāre*, *iūrigāre*, qui se lisent encore chez Plaute ; pour *iurgāre*, on pourrait objecter qu'il s'agit d'un terme juridique ; mais la langue du droit est essentiellement conservatrice, la syncope indique que le mot a passé de bonne heure dans le vocabulaire usuel ; de même pour *ūsurpāre*, de **ūsū-rapūre*, dénomiatif d'un **ūsū-raps* perdu ;

undecim, de **oino-dekimi* ; le *-im* de *undecim*, en face de *decem*, suppose **-mi* ; comparer arm. *metasan* « onze », gén.-dat.-abl. *metasaniç*, en face de *tasn* « dix », gén.-dat.-abl. *tasaniç* (voir Meillet, *M. S. L.*, XIII, p. 207 et suiv.) ; on peut, tout en retenant cet exemple, rejeter celui de *quindecim*, qui ne lui est pas entièrement comparable ; **oino-dekimi* est un véritable composé, tandis que **quinque dekimi* est un juxtaposé, où le *e* de *quinque* est assimilable à une finale, comme celle de *atque*, d'où est issu le doublet *ac* ; *sinciput*, qui est issu soit de **sēmi-kaput*, soit, d'après M. Wackernagel (chez Niedermann, *E und I im Lateinischen*, p. 31 et suiv.), de **swīno-kaput* ; cette dernière étymologie ne semble pas préférable ; l'adjectif *suīnus*, au lieu

du substantif *sūs*, comme premier terme du composé aurait quelque chose d'un peu surprenant, et surtout la disparition du *w* ferait difficulté; quoi qu'il en soit, on peut retenir l'exemple, puisque, dans les deux cas, les conditions sont très sensiblement les mêmes;

ūllus, de **oino-lo-s*; *ūdus*, à côté de *ūuidus* et *ardus*, à côté de *āridus*: *lardum*, à côté de *lāridum*, encore attesté chez Plaute; *iurgium*, de **yous-agiom*;

dīs, *dītis*, à côté de *dīues*, *dīuitis*; *praes*, *praedis*, à côté de *praēuidēs*; *princeps*, de **primo-kaps*; **nunceps*, de **nōmi-kaps*, attesté par le dérivé *nuncupāre*;

claudō, de **klāwidō*, comparer *clāuis*, gr. κληΐζω; *pergō*, *surgō*, de **per-regō*, **sur-regō* (**sub-regō*); *porgō* existe à côté de *porrigō*; le verbe *surripīō* reste en général intact; on trouve toutefois quelques formes syncopées, *surpere*, *surpīte*, *surpuerat*, *surpuīt*;

solidus, *caldus*, *balneae*, *calfacio*, à côté de *solidus*, *calidus*, *balīneae*, *calefaciō* et *olfaciō*, de **ole-faciō*.

Avant de chercher à dégager une formule de ces exemples, il importe d'examiner s'ils sont tous de même date. Or, il est facile de voir qu'il n'en est rien. Les exemples de *palma*, *antae*, *armus* sont à part; devant consonne, une sonante-voyelle longue indo-européenne se présente sous deux formes; soit, pour la sonante *n*, *ñ* et *ⁿnə*, ainsi gr. θνητός et θάνατος; dans le premier cas, on aura en latin *nā*, dans le second *an*, ainsi *nātus*, de **gñ-to-*, mais *antae*, de **ⁿnə-tā-*; on a donc, dans *palma*, *antae*, *armus*, syncope de l'élément qui représentait le *ə* indo-européen. Le fait est du même type que celui de la chute de *ə* après une syllabe de vocalisme *o*, par exemple dans *collis*, de **kolə-nis*, comp. lit. *kálnas* « montagne », lequel se retrouve en grec, ainsi dans τόρμος, de la racine **terə-*, et paraît être une particularité dialectale remontant à l'époque indo-européenne (voir Meillet, *Dialectes*, p. 68 et suiv.). Dans *palma*, etc., la syncope est moins ancienne, puisque l'élément vocalique précédant la sonante a eu le temps de développer un *a*; elle peut cependant remonter assez haut, puisque le traitement *an*, *ar*, *al*, de **ⁿn*, **ⁿr*, **ⁿl* est italo-celtique (voir Meillet, *o. c.*, p. 33 et suiv.). Il s'agit là d'un cas particulier, qui doit être séparé de la syncope proprement latine.

Une autre série de faits est, au contraire, de date relativement

basse. Tandis que la forme *ulna* (de **ōlenā*, gr. ὠλένη, ou de **olenā*, v. h. a. *elina*) est la seule connue historiquement, on trouve, côte à côte les formes *calidus*, *solidus*, *balineae*, etc., et *caldus*, *soldus*, *balneae*; le *o* de *soldus* suffit à montrer que la syncope est ici plus récente que dans le cas de *ulna*; et, bien qu'une forme **olefaciō* ne soit pas attestée, le *o* de *ofaciō* montre qu'il s'agit d'un exemple du même ordre. Plautus ne connaît encore que *solidus*, *calidus*, *balineae*, et même, semble-t-il, *ualidē*, seule forme garantie par le mètre. Les formes pleines *calidus*, *solidus*, *calefaciō* sont les formes normales du latin littéraire, les formes syncopées, des formes familières, employées çà et là par des écrivains qui imitent la large parlée; les trois quarts des exemples de *caldus* sont fournis par Martial. C'est aussi ce qu'indique le passage de Quintilien, *Instit. orat.* I, 6, 19 *sed Augustus quoque in epistulis ad C. Caesarem scriptis emendat, quod is calidum dicere quam caldum malit, non quia id non sit Latinum, sed quia sit otiosum*. La valeur sémantique de *ualidē* explique suffisamment que la forme syncopée soit la forme normale déjà dans le latin classique.

Il y a enfin une troisième série de faits, représentée par les exemples *aetās*, *gaudēre*, *ardēre*, *undecim*, *ūllus*, *princeps*, etc. La syncope est ici de date pré-littéraire, mais pas très ancienne puisqu'elle se produisait encore après le rhotacisme.

L'« intensité initiale », quel que soit le sens qu'on donne à cette expression, ne saurait à elle seule rendre compte du phénomène; on a, depuis longtemps, fait appel pour l'expliquer à la structure rythmique du mot; la « loi des deux mores » ne met en cause que la partie du mot qui suit la voyelle syncopée; M. Juret, *Manuel*, p. 265 et suiv., ne tient compte que de la quantité de la syllabe précédente. Il doit y avoir une part de vérité de chaque côté. M. Vendryès constate que, dans la grande majorité des cas, la syncope se produit là où la voyelle brève était placée entre deux syllabes longues (voir *Intensité initiale*, p. 242 et suiv.), et l'opposition de *diuitiae*: *ditissimus*, de *porriciō*: *pergō* est instructive à cet égard. Toutefois des exemples comme *undecim*, *sinciput*, montrent que la formule serait trop étroite.

Il semble que la tendance au rythme binaire permette d'expliquer tous les cas. On pourrait préciser ainsi les conditions indiquées par M. Pedersen: pour que la syncope se produise, il faut et il suf-

fit : 1^o que la voyelle brève intérieure soit en syllabe ouverte ; 2^o qu'elle soit précédée d'une sonante géminée ou d'une sonante précédée elle-même d'une voyelle longue ou d'une diphtongue ; 3^o qu'elle soit suivie soit d'une syllabe longue, soit d'au moins deux syllabes brèves.

A. - ∪ - aboutit à - -

Aux exemples déjà indiqués, *aētas*, *purgāre*, *iurgāre*, *ardēre*, *gaudēre*, on peut ajouter vraisemblablement une série de diminutifs : *stilla*, de **stiri-lā*, en face de *stiria* ; *persōlla*, *corōlla*, *pistrilla*, diminutifs de *persōna*, *corōna*, *pistrina* ; les adverbess *ergō*, *corgō* s'expliquent bien par **ē-rogō*, **con-rogō* ; comparer *dēnuō*, de **dē-nowō*, *tilicō*, de **in-stlokō* (Ciardi-Dupré, *B. B.* XXVI, p. 193) ; *prūdēns* doit s'expliquer par **prō-widēns* et non par **pro-widēns*, *nūdus* par **nōg^wodos* > **nōwodos* et non par **nog^wodos* (voir ci-dessus, p. 41) ; de même, *ulna* est issu de **ōlena*, recouvrant gr. ὀλένη et non de **olena*, comme v. h. a. *elina* ; *praecō* s'expliquera par **prae-wokō* et non par **prae-dikō* ; *simbella* selon Varron, *L. Lat.*, V, 174 et X, 38, est issu de *sēmi-tribellā* ; l'intermédiaire ne peut être que **sēmibella*, avec haplogogie à distance (Sommer, *Hb.*², p. 286) ; *fermentum* s'expliquerait bien, pour la forme et pour le sens, par **ferwe-mentom* ; toutefois, on pourrait aussi le rapprocher directement de v. angl. *beorma* « levure de bière » (voir Walde, *Etym. Wb.*, sous *fermentum*) ; *barca* vient assurément de *bāris* « sorte de bateau » (Properce, III, 11, 44), mais ce mot est un emprunt dont la date est inconnue.

B. - ∪ ∪ ∪ aboutit à - ∪ ∪

Il n'y a qu'un exemple où ce rythme soit constant : *undecim*, de **oino-dekimi* ; dans *sinciput*, de **sēmi-kaput* (ou, peut-être, **swīno-kaput* ; voir ci-dessus, p. 43) on avait - ∪ ∪ ∪ (∪) à tous les cas autres que le nominatif-accusatif singulier, qui était de la forme - ∪ ∪ ∪, avec une finale brève ou longue, suivant la place du mot dans la phrase.

C. — Mots où la flexion entraînait tantôt le rythme binaire et tantôt le rythme ternaire.

Dans les mots de ce genre, on attend phonétiquement une série de formes pleines à côté d'une série de formes syncopées, soit, par

ex., *dtues*, *diuite*, mais *diti*, *dītēs* (acc. plur.), au comparatif *dīuitiōr*, mais au superlatif *dītissimus* ; en outre, une série hésitant entre la forme pleine et la forme syncopée, suivant la place du mot dans la phrase : *dīuitem/dītem*, *dīuitis/dītis* et *dīuitibus/dītibus* (au nom. plur., on ne saurait décider si l'analogie des thèmes en *i* avait déjà introduit *-ēs* ; au gén. plur. la quantité ancienne de la désinence n'est pas sûre ; si le grec a *-ων*, le celtique semble indiquer **-om* ; voir Meillet-Vendryes, p. 423). Dans le cas de *dtues*, chaque série a développé un paradigme complet ; mais en général, l'analogie a éliminé l'une des deux. Dans *praes*, *praedis*, de **prai-wad-s*, ce sont les formes courtes qui l'ont emporté, bien que le simple *uas* soit resté dans la langue ; les formes longues sont encore attestées par quelques inscriptions, ainsi *praeuides*, *C. I. L.*, I, 200, 46. Les conditions phonétiques sont toutes pareilles dans *dtues* et dans *praes* ; ce dernier est relativement isolé ; si *praedium* remonte bien à **prai-wadiom*, il a dû se détacher de bonne heure du groupe sémantique ; d'autre part, le simple *uas* devait protéger les formes pleines ; la généralisation des formes syncopées dans *praes*, *praedis* semble donc représenter la tendance naturelle de la langue. Dans *dīues*, les formes pleines étaient appuyées par le comparatif *dīuitiōr* et le substantif *dīuitiae*. Enfin, dans *mīles*, *militis*, les formes pleines l'ont emporté complètement ; outre l'appui de *militia*, il avait celui de *pedes*, *peditis*, *eques*, *equitis*, etc. ; on a de même *āles*, *ālitis*, mot essentiellement littéraire. Les mots en *-ex*, *-icis*, comme *pūlex*, *pūlicis*, ont également généralisé les formes pleines (voir Juret, *Manuel*, p. 269).

Dans les thèmes en *-o-*, substantifs masculins et neutres et adjectifs, on a normalement la généralisation des formes syncopées, quand la syncope atteint phonétiquement les formes où la désinence est longue, lesquelles sont en grande majorité. Substantifs : *ornus*, de **ōrinos* < **ōsinos*, lit. *ūsis*, v. sl. *jasenī* « frêne » ; les diminutifs *puluillus* « coussinet » (Horace, *Ep.* VIII, 16), de *puluinus*, *catillus* (et *catillum*), de *catinus* (*catinum*), *uillum* de *uinum*. Plaute a encore deux fois *lāridō*, en fin de vers ; cela suppose qu'à son époque on avait encore *lāridum*, à côté de *lardum* ; *lāridō* est analogue de *lāridum* et Plaute l'emploie pour la commodité du mètre. Après lui, on ne trouve plus que *lardum*.

Adjectifs : *ūllus*, *suīllus*, *pāllus*, diminutifs de *ūnus*, *suīnus*, *pūrus*. Les adjectifs en *-idus* tendent à généraliser la forme pleine, d'après des cas comme *lūcidus*, etc., où la syncope n'avait lieu à aucun cas (voir Juret, *Manuel*, p. 269), ainsi *flōridus*. On a des exemples de *ardus* en vieux latin, mais c'est *āridus* qui l'emporte à l'époque classique ; *ūdus* et *ūuidus* subsistent côte à côte.

Par contre, dans les mots où la syncope n'atteint phonétiquement que les formes à désinence brève, ce sont les formes longues qui l'emportent : *iūridicus*, *sollicitus*, *pollicitus*, *dīmidius*.

Pour les thèmes en *-io-*, la syncope est généralisée dans *iurgium*, de **yūr-īgiom* ; le génitif singulier étant anciennement en *-ī*, non en *-īi*, **yūrigī* aboutissait normalement à *iurgī* ; de même, au pluriel, **yūrigia* à *iurgia* ; le nom.-acc. sg. devait hésiter entre **yurgiom* et **yūrigiom*. Si la forme courte l'a emporté, c'est peut-être grâce à l'appui de *iurgāre* ; on a de même **prām-ediom* > *prandium*, à côté de *prandēre* et **prai-wadiom* > *praedium*, à côté de *praes* ; mais ces deux dernières étymologies sont moins certaines. La forme pleine, par contre, l'emporte dans les mots où c'est elle que protège l'analogie ou le sentiment de la composition ; ainsi *dīmidium* subsiste grâce à *dīmidius* et *medius*.

Les exemples nets font défaut pour les abstraits féminins en *-ia*, du type de *miseria* ; la langue a usé d'un autre moyen pour obtenir le rythme binaire, à savoir la substitution du suffixe *-iēs* au suffixe *-ia* (voir ci-dessus, p. 7 et suiv.). On trouve toutefois *militia* avec les formes pleines. En revanche, peut-être *uncia*, de **oinikia*, avec les formes syncopées ; le pluriel n'entre guère en ligne de compte ici, puisque pour « deux onces, trois onces », etc., le latin a des mots spéciaux : *sextans*, *quadrans*, etc. Au reste, il s'agit d'un nom de mesure où la phonétique est souvent anormale.

Quelques exemples sont fournis par des composés ayant pour second terme *-ceps* ; les formes syncopées sont toujours généralisées. La syncope est phonétique dans *princeps*, *principe*, *principibus* ; on attend la forme longue au datif singulier et à l'accusatif pluriel, et des doublets syntactiques à l'accusatif et au génitif singuliers ; au nominatif et au génitif pluriel, la quantité de la désinence, à l'époque de la syncope, est ambiguë. On a ainsi *princeps*, de **prīmo-kaps*, et de même *forceps*, de **formo-kaps* ; la sonante *r* joue ici le rôle de second élément de diphtongue, comme *i* dans **aiwotāts* > *aetās* ; *panceps*, glōsē par *ἔλκος κτήνους*

ἐπιτραχλίου, en face de *pānus* « enflure » ; *nuncupāre* suppose un **nunceps* déjà syncopé de **nōmi-kaps* (et non **nōmi-kapos*).

Le cas de *princeps*, comme aussi celui de *iurgium*, semble indiquer que lorsque la finale est constituée par une voyelle brève suivie de consonne, elle était sentie brève plutôt que longue ; dans des formes comme **primo-kapem*, *yūr-igiom* le rythme est plutôt —○○ que —○○— et, dès lors, ces formes ont teudance à subir la syncope ; ainsi seulement s'expliquerait bien la généralisation des formes courtes dans *princeps* et *iurgium*.

Dans les verbes thématiques, on a régulièrement la syncope : *claudō* de **klāwidō* ; de même dans les composés intransitifs de *regō* : *pergō* et *surgō* ; dans les composés transitifs, restés plus proches du simple, l'analogie a maintenu les formes pleines. On a toutefois *porgō* à côté de l'habituel *porrigō*.

Dans les verbes en *-iō*, *-ere*, ce sont au contraire les formes pleines qui l'ont emporté ; on n'a que quelques exemples de syncope, dans les formes où la voyelle syncopée est suivie d'au moins deux brèves : *surpere*, *surpitem*, *surpuerat* ; en outre, trois fois *surpuit* chez Plaute (*Capt.* 8 ; 760 ; 1011, toujours en fin de vers) ; la quantité de la finale hésite, on le sait, entre la longue et la brève.

Quand le rythme dominant est —○○—, la syncope ne se produit pas ; les principaux exemples ont déjà été indiqués : *dīnitiae*, *dēliciae*, *militia*, *porriciō*, *caeruleus*, *iūniperus*, *sollicitus*, *pollicitus* ; on peut ajouter *perniciēs*, *permitiēs*, *colliciae* « rigoles », dont l'adjectif dérivé *colliciūris* se trouve chez Caton, *Agr.* 14, 4 ; *corrigia*, it. *corregia*, fr. *courroie* ; *dēlicia* « coyau », chez Vitruve, VI, 3, 2 (de même, dans les mots de trois syllabes de la forme —○○, comme le montre *dēnique*). Le seul exemple de syncope, dans ce cas, est fourni par *dītiae* qui est certainement analogique de *dīs*, *dītis* ; il ne se rencontre qu'en fin de vers, trois fois chez Plaute, *Capt.* 170, *Rud.* 542, *Trin.* 680 (plus un exemple dans le prologue du *Pænulus*, v. 60), et trois fois chez Térence, *Andr.* 797, *Heaut.* 194 et 527.

Scīlicet, *uidēlicet* ne sont pas issus par une syncope régulière de **scīrelicēt*, **uidērelicēt*, comme le montre l'absence de gémination du *l* : comparer *stīlla* de **stiri-lā* ; il s'agit de mots accessoires, où la phonétique n'est pas normale ; *īlicet* peut donc être écarté pour la même raison, bien que la chute de la sonante après une diph-tongue puisse être phonétique, comp. *aetās*, *forceps*.

Les exceptions sont nombreuses ; il serait oiseux de les énumérer toutes ; la plupart s'expliquent immédiatement par l'analogie, ainsi *diligo*, *diligens*, d'après *lego*, *neglegō*, *neglegens*. Par contre, la syncope pourrait expliquer *indulgens* qu'il est peu vraisemblable de rapprocher de skr. *drāghayati* et de gr. ἐνδελέχης ; on peut supposer **indiligens* > *indulgens*, par syncope du -i- et abrègement du -ī-, régulier devant sonante plus consonne. Le contraire logique de *diligens* est *neglegens* ; **indiligens* a pu se charger d'une nuance affective, celle à peu près du français familier « qui ne fait pas de zèle », d'où « qui laisse aller les choses, qui ferme les yeux, indulgent » ; il aurait suffi de ce petit écart sémantique pour que la syncope ait pu se produire.

Le sentiment étymologique peut justifier *ilicō* ; le sens ancien est encore attesté chez Névius, v. 44 (Ernout, *Recueil*, p. 140) :

Septimum decimum annum ilico sedent

et Nonius, qui cite le vers, p. 325, 7 (Lindsay) remarque : « ilico, in eo loco ».

Paenitet peut être analogique de *paenituit*, comme *dtuidō* de *dtuisus* et *pollicērī* de *pollicitus sum*, *pollicitārī*, etc.

Un exemple qui peut paraître embarrassant est celui de *sēmīta*. Mais il ne semble pas qu'on ait accordé l'attention qu'il mérite au rapprochement qu'indique Bréal, *Dict. étym.*, sous *sēmīta*, avec le synonyme *trāmes*, *trāmitis* ; l'opposition est la même qu'entre *hosti-capas* et *prin-ceps*, *aurīga* et *rēmex*, *heredi-peta* et *prae-pes*. Or, F. de Saussure a montré, dans son article des *Mélanges Havet* (*Recueil*, p. 585 et suiv.) que le -a du type *agricola* repose sur un **a* indo-européen. Il est vrai que ce type ne fournit que des noms d'agents masculins ; que *sēmīta* ait été, à l'origine, un nom d'agent, cela ne fait pas de difficulté ; un passage du genre masculin au féminin se laisse aussi comprendre assez facilement ; sa valeur de nom d'agent s'étant très affaiblie et le sentiment de sa composition une fois perdu, *sēmīta* était complètement séparé du groupe de mots du type *agri-cola* ; dès lors, il est naturel qu'il ait passé au genre féminin ; même accident, semble-t-il, est survenu à *būcina*, qui n'est pas un emprunt du grec, mais, comme l'a montré M. Cuny, *Mélanges de Saussure*, p. 109 et suiv., un composé latin de *bōs* et *canō* ; le « corne-bœufs », nom d'agent, est devenu la « corne-à-bœufs », nom d'instrument, et cela a suffi à le faire

changer de genre. Enfin, de même que de *collēga* on trouve un dat.-abl. plur. *collēgibus*, *C. I. L.*, III, 371, on trouve de *sēmīta* un dat.-abl. plur. *sēmītibus*, *ibid.*, 5524 ; la rencontre est curieuse, bien que la date tardive où sont attestées ces formes empêche de leur attribuer une grande valeur.

La règle générale souffre toutefois une exception : la syncope n'a jamais lieu entre les sonantes *m* et *n* : *fēmīna*, tout à fait isolé, montre que le maintien du *-i-* est phonétique.

Il reste encore une série de faits où on a voulu voir une syncope d'un type particulier, qu'on désigne du nom, emprunté à la grammaire sanskrite, de « samprasāraṇa ». C'est celui de **am-yakiō* > *amiciō* ; le *a* serait tombé et le *y*, devenu le centre de la syllabe se serait vocalisé en *i*. Cette hypothèse ne repose sur aucun fait ; par contre, on sait par *ais*, en face de *aiiō*, que *y* s'amuit en latin devant *i* ; dès lors un procès phonétique **am-yakio* > **am-yikiō* > *amiciō* rend compte tout naturellement de la chose, comme l'a déjà vu M. Juret, *Dominance*, p. 168 et suiv. De même pour *concutiō*, en face de *quatiō*, il faut supposer un procès *wa* > *wu* > *u*. La scansion *conicit* ∪∪, à côté de *conicit* ∪∪∪, indique un *coniciit*, refait par analogie sur *iacit*, d'après *conficit* : *facit*. (Le *reice* dissyllabique de Virgile, *Buc.* III, 96, ne s'explique pas par une syncope, comme le pense M. Juret, *Manuel*, p. 268, mais par la synizèse : *reice* ∪∪∪ devient *reice* ∪, comme *de-inde* devient *deinde* ∪). Dès lors, dans le type *sacerdōs*, de **sakro-dōts*, *pastillum*, de **pastni-lom*, il est plus vraisemblable d'admettre une métathèse, que le « samprasāraṇa ». Sans doute, le *i* des diminutifs de thèmes en *-o-*, comme *sigillum*, ne pourrait dès lors pas être phonétique : on attendrait **sigullum* ; mais il n'y a pas lieu de croire que ce suffixe, resté vivant à l'époque historique, soit phonétique dans tous les cas ; le *ll* étant prépalatal en latin, il ne serait pas surprenant que la forme *-illum* ait été généralisée, au dépens de *-ullum*, dont la prononciation était moins aisée.

La chronologie relative de la syncope est malaisée à déterminer ; les exemples peuvent se répartir sur une longue période. On a déjà vu qu'il faut distinguer trois types de faits ; celui de *palma* < **pōla-mā*, celui de *ulnā* < **ōlenā* et celui de *soldus* < *solidus*. Le premier est conditionné par la nature débile du *ə* indo-européen ; le dernier est de date historique, c'est dans les langues romanes

qu'il aboutira complètement. Quant au type de *ulna*, il résulte, d'une part, de la tendance au rythme binaire, commune à tout l'indo-européen occidental ; d'autre part, on ne saurait le séparer de l'abrègement des voyelles brèves intérieures résultant de l'« intensité initiale », du type de **con-facit* > *conficit* ; l'abrègement a abouti à l'amuissement complet dans le cas favorable où s'est surajoutée la tendance au rythme binaire, et encore, seulement après les sonantes, c'est-à-dire les plus vocaliques des consonnes. Or l'apophonie est un fait propre au latin, que ne connaissent ni l'osque, ni l'ombrien, ni même le falisque. Il est donc probable que la syncope du type **ōlenā* > *ulna* est postérieure à l'unité italique ; l'exemple de *gaudeō* en fournit la preuve, si le rapprochement avec gr. γῆθίω est exact ; *-*dh-* > *-*þ-* aurait en effet donné *b* après *u*, comme dans *iubeō*, en face de *iussī* (voir Stolz, *I. F.* XIII, p. 105). Elle semble également postérieure au passage de voyelle brève intérieure + *w* à *u*, par exemple **dēnowō* > *dēnuō* ; on a en effet l'exemple, tout à fait isolé, de *pēluis* « chaudron », skr. *pālavi* « sorte d'ustensile de cuisine ». L'accusatif *pēluim*, Caecilius, 134, montre qu'il faut partir de **pēlowīs* avec un *ī* (voir Meillet, *Innovations*, p. 30 et suiv.) ; dès lors, la syncope eût été inévitable ; or si la voyelle intérieure avait disparu par syncope, on aurait **pulwis* (voir ci-dessus, p. 34 et suiv.) ; il en résulte que **pēlowīs* est devenu *pēlūis* antérieurement à la syncope. Les exemples de *nuncupāre*, *sinciput*, *simbella*, *ulna*, *dulcis*, etc., montrent que la syncope est antérieure aux passages de *onc*, *enc* à *unc*, *inc* et de *ol*, *el* devant consonne à *ul* ; ceux de *ornus*, *ardēre*, *iurgāre*, qu'elle agissait encore après le rhotacisme (milieu du IV^{me} siècle). Après diphtongue, la sonante tombe à la suite de la syncope : *forceps*, de **form(o)kaps*, *aetās*, de **aiw(o)tāts*, etc. Or, on a *ūllus*, de **oino-los*, et *undecim*, de **oino-dekimi* ; la syncope paraît donc postérieure au passage de *oi* à *ū*. En somme, il ne semble pas que la syncope soit un phénomène très ancien ; cela concorde avec le fait qu'on trouve encore chez Plaute des exemples de formes anciennes *iūrigāre*, *pūrigare*, que le sentiment de la composition et l'analogie de mots comme *iūridicus*, *pūrificāre* a maintenues un certain temps, à côté des formes phonétiques *iurgāre*, *purgāre*.

CHAPITRE VI

De quelques traits de la métrique latine.

A part le saturnien, tous les mètres latins ne sont que des adaptations plus ou moins libres de mètres grecs. Il serait sans doute instructif d'examiner dans le détail les transformations que les poètes latins ont fait subir à leurs modèles ; on se bornera, ici, à relever quelques traits qui sautent immédiatement aux yeux.

Tous les mètres n'ont pas été modifiés dans la même mesure ; l'hexamètre d'Ennius reproduit assez exactement, pour l'essentiel, celui d'Homère. Ce sont les mètres iambico-trochaïques qui ont subi les modifications les plus profondes ; on peut prendre comme exemple le trimètre iambique grec, devenu le sénaire latin. Le trimètre iambique est un mètre de rythme essentiellement ternaire ; sans doute, aux pieds impairs, il admet également le spondée, l'anapeste ou le dactyle ; chez les comiques, l'anapeste peut se placer aussi aux pieds pairs, à l'exclusion, naturellement, du dernier ; toutefois, ce ne sont là que des licences accordées au poète qui sans cela se verrait interdire un trop grand nombre de mots ; le rythme fondamental du mètre n'en reste pas moins ternaire. Or Aristote affirme expressément que le trimètre iambique est celui des mètres grecs qui se rapproche le plus du rythme naturel de la langue parlée : *Art poét.* 1449 a 23 τὸ μὲν γὰρ πρῶτον τετραμέτρῳ ἐχρῶντο διὰ τὸ σατυρικὴν καὶ ὀρχηστικωτέραν εἶναι τὴν ποίησιν, λέξεως δὲ γενομένης αὐτῇ ἡ φύσις τὸ οἰκτεῖον μέτρον εἶρε· μάλιστα γὰρ λεκτικῶν τῶν μέτρων τὸ ἰαμβεῖόν ἐστιν· σμμεῖον δὲ τούτου, πλεῖστα γὰρ ἰαμβεῖα λέγομεν ἐν τῇ διαλέκτῳ τῇ πρὸς ἀλλήλους.

L'innovation essentielle du sénaire latin est d'avoir aboli la distinction entre pieds pairs et impairs ; dans les cinq premiers pieds, indifféremment, l'iambe (ou son équivalent, le tribraque) peut être remplacé, non seulement par l'anapeste, mais aussi par le spondée, le dactyle ou même le procéleusmatique. Il ne s'agit

pas là d'une simple licence ; il suffit de prendre au hasard un passage de Plaute pour voir à quel point le sénaire est dominé par le rythme binaire, bien qu'il soit adapté d'un mètre de rythme essentiellement ternaire. Soit les vers 659 à 694 des *Captifs* ; en laissant de côté le dernier pied, dont la forme est obligatoirement $\cup\cup$, on trouve sur les 180 pieds restants 42 iambes et 5 tribraques, contre 125 mesures de rythme binaire, soit 92 spondées, 17 dactyles et 16 anapestes ; dans huit cas, la scansion est ambiguë.

Un vers tel que le dernier du passage :

dum pereas, nil interdico ai'ant uiuere

- $\cup\cup$ | - - | - - | - - | - - | $\cup\cup$

n'a plus guère d'iambique que le nom. La langue de Plaute est sans doute celle qui nous fait le mieux entrevoir ce qu'a été le latin de la langue parlée. S'il s'écarte, dans son sénaire, du modèle grec, c'est assurément pour le mieux adapter aux besoins du latin ; la prépondérance qu'il accorde au rythme binaire est significative ; c'est bien là le rythme dominant de la langue, au moment où elle se fixe.

La même conclusion peut se tirer de la fortune de l'hexamètre dactylique en latin. Le passage d'Aristote cité tout à l'heure continue ainsi : ἐξάμετρα δὲ ὀλιγάκις (λέγομεν ἐν τῇ διαλέκτῳ τῇ πρὸς ἀλλήλους) καὶ ἐκβαίνοντες τῆς λεκτικῆς ἁρμονίας. L'hexamètre dactylique est le type, en grec, du vers savant et artificiel. A Rome il est devenu le mètre par excellence de la poésie latine, non seulement pour la poésie élevée de Lucrèce ou de Virgile, mais pour la poésie familière des « sermons » de Lucilius et d'Horace. La langue de tous les jours se moule avec une merveilleuse aisance dans le rythme dactylique ; lorsque Horace écrit un billet à un ami ou tourne en ridicule un mauvais poète, ce n'est pas (à part la tentative toute artificielle des *Epodes*) à Archiloque qu'il emprunte son iambe, mais à Homère, son vers héroïque ; et quand il est chargé de célébrer dans un poème officiel la grandeur de Rome, il a recours à la strophe de la chanson populaire éolienne : le contraste avec le grec ne saurait être plus saisissant. Le mot de Quintilien : *satura tota nostra est* se comprend aisément, à condition de ne pas perdre de vue que les jugements littéraires des anciens sont dominés par la notion des « genres », et cette notion de genres, dominée

à son tour par la question de la forme ; or les satirēs d'Horace, écrites en grec, en hexamètres dactyliques, seraient chose inconcevable. ¹

Un trait caractéristique de la prosodie du vieux latin est l'abrègement de la seconde syllabe des mots iambiques. On a fait intervenir, pour expliquer le fait, soit l'« intensité initiale », par exemple, M. Vendryes, *Intensité initiale*, p. 134 et suiv., soit l'accent historique, par exemple, M. Sommer, *Handbuch*,² p. 127 et suiv. ; on n'explique pas, de la sorte, pourquoi l'abrègement n'atteint que les mots iambiques et laisse intact les mots spondaiques ; si *putā* devient *putā* pourquoi *laudā* ne peut-il pas être scandé - ∪ ? Si, par suite de l'importance de la syllabe initiale et de la débilité de la syllabe finale, la quantité des deux syllabes de *putā* a été sentie équivalente, pour les mêmes raisons, celle des deux syllabes de *laudā* aurait dû être sentie différente. On n'explique pas non plus l'abrègement parallèle des mots crétiques, ainsi *dicītō*, Plaute, *Amp.* 391. Cet abrègement a été contesté ; comme on le trouve surtout dans les vers anapestiques, on a voulu y voir un simple artifice, propre à ce mètre (ainsi L. Havet, *Métrie*, p. 90). Cela est insoutenable ; non seulement cet abrègement atteint des mots à finale vocalique qui pourraient donc entrer dans le vers grâce à l'élosion, ainsi *imperā*, *Mil.* 1031, mais tout aussi bien des groupes comme *Aetna mōns*, *ib.* 1065, *neque sīt*, 1051 ; enfin, on trouve même *nēmīne āccipiēt*, 1062, comme on pourrait avoir *ut āccipiēt* ; on ne saurait donc parler ici de contrainte métrique. Au reste, les exemples sûrs ne manquent pas dans les mètres iambico-trochaïques ; s'ils y sont plus rares que dans les vers anapestiques, c'est que le poète avait moins d'occasions de les y placer : il ne disposait en effet que du premier pied du vers et du pied qui suit la césure dans le septénaire et l'octonaire. A ces deux places, un mot comme *dicito* est admis au même titre que, par exemple, *dēsine* (Térence, *Eun.* 346). Ainsi Plaute, *Capt.* 558 (septénaire trochaïque)

¹ Il ne faut pas attribuer plus d'importance qu'il n'en mérite au témoignage de Cicéron, *Orat.*, LVI, 189 *senarios uero et hipponacteos effugere uix possumus ; magnam enim partem ex iambis nostra constat oratio* ; le passage tout entier ne fait que reproduire des doctrines grecques ; Aristote, en particulier, y est cité à deux reprises, ainsi LVII, 192 *Aristoteli ... qui indicat heroum numerum grandioerem quam desideret soluta oratio, iambum autem nimis e uulgari esse sermone*.

Hegio ; fit quod tibi ego dixi, gliscit rabies, caue tibi

— — — — — | — — — — — | — — — — — || — — — — — | — — — — — | — — — — —

à côté de la scansion habituelle *Hegiō*, par ex. v. 579. De même, après la césure, *Mén.* 593

aut plus aut minus quam opus erat dicto, dixeram controuersiam

— — — — — | — — — — — | — — — — — || — — — — — | — — — — — | — — — — —

et de même. *Capt.* 840 *gaudiīs*, etc. Voir Lindsay, *Early latin verse*, p. 106 et *passim*.

L'abrègement crétique n'est pas inconnu au dactyle d'Ennius :

Ann. 15 ... *memini me fieri pauom*

101 *Virginēs ; nam sibi quisque...*

On en trouve encore un exemple sûr dans Catulle, X, 25 et suiv. :

Quaeso, inquit, mihi, mi Catulle, paulum

Istos commodā ; nam uolo ad Serapim

Deferri.

La tradition manuscrite est irréprochable ; l'exemple est d'autant plus probant qu'il se trouve dans un phalécien où la scansion — — — — — trouvait facilement place. On trouve également chez Horace, *Odes*, II, I, 14, *Polliō* et *Sat.* I, IV, 104, *dixerō* ; mais à l'époque impériale, l'— — — — — semble pouvoir être scandé long ou bref suivant la commodité du mètre : Ovide, *Trist.* III, 3, 74, *Nāsō* ; Juvénal, III, 2, *laudō* ; les exemples d'Horace restent donc ambigus. Mais pour l'époque républicaine, les exemples sont sûrs, et M. Lindsay a sans doute raison d'affirmer que la scansion *harpagō* reflète la prononciation usuelle du temps de Plaute, au même titre que la scansion *bonīs* (*Early lat. verse*, p. 297). Les exemples que fournissent les vers anapestiques gardent donc toute leur valeur. Il serait du reste étrange que le rythme anapestique ait été gênant pour les comiques latins, alors que le rythme dactylique qui est exactement du même type s'adapte si aisément à la langue la plus familière. Pour autant qu'on peut entrevoir la comédie nouvelle sous les pauvres restes qui nous en sont parvenus, il semble bien que l'élément lyrique y ait été moins développé, d'une façon générale, que dans le théâtre de Plaute. Le canticum de Cécilius, conservé par Aulu-Gelle, II, 23 (Ribbeck, *Com. fragm.*, p. 58 ss.), reproduit librement un passage

de Ménandre écrit en trimètres iambiques. Loin de se trouver gênés par le rythme anapestique, les vieux comiques latins semblent l'avoir recherché autant que le genre le permettait.

Ceci posé, il faut expliquer à la fois l'abrègement des mots iambiques, du type *pută*, celui des mots crétiques, du type *dicitō*, et le maintien de la longue dans le type *laudā* et *iubeō*. Les finales latines présentent une série de traces d'affaiblissement (voir Gauthiot, *La fin de mot en i.-e.* ; Meillet, chez Vendryes, *Int. init.*, p. 82 et suiv.) ; si la langue recherchait le rythme binaire, on comprend immédiatement que la tendance à l'abrègement des finales ait été renforcée dans le cas des mots iambiques et crétiques et qu'elle ait été au contraire entravée dans les mots de forme spondaïque et anapestique : l'opposition de

ămă : *laudā*

recouvre exactement celle de

făcīs : *sōpīs*

et celle de

dicitō : *iūbēō*

celle de

dēsīpīs : *rēsīpīs*

CHAPITRE VII

Le saturnien.

Le problème du saturnien, faute de données suffisantes, ne comporte pas de solution certaine, du moins dans tous les détails. On ne saurait toutefois s'abstenir de l'aborder ici. Les philologues comme les linguistes ne se sont pas mis d'accord sur la question de savoir à quel type de vers on a affaire ici ; les uns, comme M. Thurneysen, *Der Saturnier und sein Verhältnis zum späteren römischen Volksverse*, ou M. Lindsay, *Amer. Journ. of. Phil.*, 1893, p. 139 et 305, y cherchent un vers bâti sur l'accent intensif ; les autres, comme L. Havet, *De saturnio Latinorum uersu*, F. Leo, *Der saturnische Vers*, ont tenté de le ramener au rythme quantitatif. Ni d'un côté ni de l'autre, les tentatives n'ont abouti à des résultats définitifs. M. A. Meillet, qui par ailleurs repousse l'idée d'un accent intensif, pense qu'« à Rome comme dans la métrique de l'Avesta, la quantité a été sacrifiée » (*Mètres grecs*, p. 77). Le fait serait en flagrante contradiction avec l'hypothèse d'une action du rythme quantitatif sur la langue, action qui aurait manifesté ses effets jusqu'au début de la tradition. Si cette action est réelle, il en résulte que le saturnien ne peut être que quantitatif.

On aurait tort d'attribuer la moindre valeur au témoignage des grammairiens latins, touchant la scansion du saturnien. A propos du passage de Virgile, *Georg.* II, 385 *uersibus incomptis ludunt*, Servius remarque : « *id est carminibus saturnio metro compositis, quos ad rhythmum solum uulgares componere consuerunt.* » Rien, dans ce passage, n'appuie l'idée d'une scansion accentuelle ; le sens du mot *rhythmus* est clair : il désigne le rythme libre, celui, par exemple, de la prose oratoire, par opposition au rythme fixé du vers, *metrum*. Il ressort simplement de là que Servius ne savait plus scander le saturnien. La doctrine de Caesius Bassus, *G. L. K.*, VI, 265, 8, ne représente pas davantage une tradition ancienne ;

le grammairien enseigne, contre l'opinion courante, que le saturnien est un vers imité du grec ; s'il donne comme type le vers des Métellus

malum dabunt Metelli Naeuio poetae

c'est simplement qu'il y retrouve des mesures grecques ; son interprétation : « *hic enim saturnius constat ex hipponactei quadrati iambici posteriore commate et phallico metro* », est toute personnelle et fantaisiste.

C'est de l'examen direct des saturniens conservés qu'il faut partir. Il est clair qu'il faut systématiquement accorder à Livius Andronicus et à Naeuius toutes les libertés de la prosodie archaïque, non seulement dans la scansion de leurs vers scéniques, mais aussi dans leurs saturniens. M. Jachmann, *Glotta*, VII, p. 39 et suiv., prétend que ces deux poètes auraient pratiqué l'abrègement des mots iambiques dans leurs drames, mais non dans leurs saturniens ; l'affirmation est au moins téméraire, puisqu'on n'est pas encore au clair sur la façon dont les saturniens étaient scandés, et qu'on n'est même pas d'accord s'ils étaient quantitatifs. Du reste, l'idée de M. Jachmann, que l'abrègement iambique, procédé vulgaire, ne serait admis que dans les mètres familiers et exclu des mètres nobles est contredite par les faits ; voir W. Kroll, *Glotta* VII, p. 152 et suiv. Outre l'abrègement des mots iambiques, on admettra aussi celui des mots crétiques (ci-dessus, p. 55 et suiv.), la faculté pour l's final de faire ou non position, la synizèse dans des mots comme *eum*, *eunt*, *tuus*, etc. Il faut sans doute admettre encore l'hiatus facultatif. On ne peut nier que Plaute ait, même en dehors de la coupe, un nombre considérable d'hiatus. M. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 113 et suiv. s'est efforcé de les ramener à un certain nombre de catégories bien déterminées, en dehors desquelles il serait interdit ; il s'agirait non d'un fait normal, mais d'une licence admise seulement dans certains cas particuliers ; ainsi dans des expressions toutes faites, à la coupe, quand il y a changement d'interlocuteur ou pause de sens, pour produire un effet comique, avec des interjections, des monosyllabes ou disyllabes emphatiques. Il reste toutefois un bon nombre d'exemples où la raison d'être de l'hiatus est malaisée à mettre en lumière, en particulier dans les mots crétiques (Lindsay, p. 250), comme dans les fins de septénaires trochaïques, Plaute, *Most.* 1165 *supplici habeo satis*,

Pseud. 346 *quindecim habeo minas* ; ou dans les énumérations (Lindsay, p. 251), par ex. *Merc.* 745 (sénateur)

uidere, amplecti, ausculari, alloqui

De même, dans les *Annales* d'Ennius :

332 *Insignita fere tum milia militum octo*

494 *Dumquidem unus homo Romanus toga superescit*

rien ne saurait justifier l'hiatus, sinon une plus grande liberté, à cet égard, de la métrique archaïque. A en juger par les expressions toutes faites, comme *flagitium hominis* (Pl. *Asin.*, 473), *ita me di ament* (Catulle, XCVII, 1) *si me amas* (Hor. *Sat* 1, 9, 38), il s'agit là d'un fait de prononciation de la langue familière. On sait que le latin ne connaît pas l'élosion proprement dite, mais seulement la « synalèphe » ; la scansion classique, qui ne tient aucun compte (sauf un détail) de la voyelle en hiatus, a chance d'être fortement artificielle. On peut donc affirmer d'avance que l'existence de l'hiatus dans le saturnien n'aurait rien de surprenant. Le peu qu'on sait du saturnien semble indiquer qu'en fait il en est bien ainsi ; le premier hémistiche paraît comporter normalement sept syllabes, réparties en un groupe de quatre et un groupe de trois :

Virum mihi Camena | insece uersutum

Immortales mortales | si foret fas flere

or, dans plusieurs fragments, il faut admettre l'hiatus pour obtenir ce schéma ; ainsi Livius Andronicus, 14 (Baehrens) :

Partim errant nequino | Graeciam redire

Enfin, le témoignage de Cicéron ne saurait être tout à fait mis de côté, bien que la métrique du vieux latin ne lui ait pas été familière ; *Orat.* XLV, 152 « *omnes poetae, praeter eos qui ut uersum facerent saepe hiabant, ut Naevius* », etc. Voir Havet, *Sat. uers.*, p. 62.

Un autre point de méthode vis-à-vis duquel il importe de prendre position est de savoir s'il convient de prendre comme base d'étude le saturnien épigraphique ou le saturnien littéraire. Le premier présente le gros avantage d'offrir une tradition beaucoup plus sûre que le second ; mais les inconvénients sont plus grands encore. Tout d'abord, et tant que la scansion du saturnien reste obscure, on n'est pas toujours sûr d'être en présence de saturniens

authentiques : ainsi pour l'inscription votive des cuisiniers falisques, *C. I. L.*, I² 364, XI, 3078 (Ernout, *Rec.*, p. 35). Les exemples sûrs, comme les inscriptions funéraires des Scipions sont en nombre restreint. Puis, les saturniens épigraphiques sont de date plus basse que les saturniens littéraires ; à part l'építaphe du fils de Barbatius, *C. I. L.*, I² 8, 9 (Ernout, *Rec.*, p. 14), qui peut remonter à la fin du III^e siècle, ils appartiennent tous au deuxième ; l'építaphe du fils de Gnaeus, *C. I. L.*, I², 11 (Ernout, *Rec.* p. 19), est probablement contemporaine d'Accius ; on peut se demander jusqu'à quel point les auteurs d'inscriptions possédaient la technique de Livius Andronicus et de Naevius ; si les fautes du graveur sont bien moins à craindre que celles des copistes, rien ne peut nous mettre en garde contre celles du versificateur. On ne peut savoir non plus si tous les saturniens épigraphiques sont du même type ; dans certains d'entre eux, L. Havet, *Sat. Vers.*, p. 11, soupçonnait la catalexe : rien ne prouve qu'il n'ait pas raison. Au contraire, il serait étrange que les poèmes épiques de Livius Andronicus et de Névius ne soient pas écrits *κατὰ στίχον*. Ils sont l'œuvre de lettrés, qui connaissaient bien la technique des vers grecs et ont dû se créer en latin aussi une technique régulière. On pourrait objecter que, précisément pour cette raison, le saturnien littéraire risque d'être bâtard, d'avoir déformé le saturnien primitif pour le plier aux habitudes grecques ; qu'au contraire, le saturnien épigraphique a seul chance de représenter le vers autochtone latin dans sa pureté. S'il en était ainsi, il faudrait sans doute se résigner à ignorer toujours ce vers autochtone ; mais il n'en resterait pas moins précieux de savoir au moins ce qu'en ont fait les premiers poètes latins (sur cette question de principe, voir F. Leo, *Der sat. Vers.*, p. 12 et suiv.).

Dans le saturnien littéraire, outre l'incertitude de la tradition, la difficulté est qu'on n'est pas toujours sûr de savoir où commence et finit le vers. On possède toutefois un bon nombre d'exemples sûrs ; c'est de là qu'il faut partir. Ainsi, le premier vers de l'*Odissia* de Livius Andronicus :

Virum mihi Camena insece uersutum

ou encore le vers isolé des Métellus, donné par Césius Bassus comme le type même du saturnien :

Malum dabunt. Metelli Naeuio poetae

La quantité des syllabes ne se recouvre ni dans le premier ni dans le second hémistiche ; les points communs sont un même nombre de syllabes, treize, l'existence d'une coupe après la septième, et la disposition des mots suivant leur forme, laquelle est identique dans les deux vers. Tous ces traits ont été reconnus depuis longtemps. Par contre l'opposition des syllabes longues et brèves ne concorde pas :

I ◡ ◡ ◡ ◡ --- ◡ | - ◡ ◡ --- ◡
 II ◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡ - | - ◡ ◡ ◡ - -

Il serait vain d'échaffauder des théories, en dehors des règles prosodiques du vieux-latin, pour tenter de concilier les deux types. Mais il suffit de parcourir la liste des saturniens conservés pour s'apercevoir que, dans un nombre assez considérable d'exemples, le second hémistiche recouvre exactement soit le premier soit le second de ces deux types. Le premier hémistiche, par contre, n'offre pas d'opposition régulière de longues et de brèves, mais seulement un nombre fixe de syllabes, sept, réparties en deux groupes de quatre et trois syllabes (dans ce qui suit, les numéros des vers renvoient à Baehrens, *Fragm. poet. Roman.* Leipzig 1886).

Type I: ◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡ | - ◡ ◡ --- ◡

Livius Andronicus :

1. Virum mihi Camena | insece uersutum
15. Sancta puer Saturni | filia regina
23. Mercurius cumque eo | filius Latonas

Névius :

20. Inerant signa expressa | quo modo Titani
34. Scapos atque uerbenas | sagmina sumpserunt
(ap. Paul. Fest. ; scapos α, scapas β, scopas Scaliger)

Epigr. 1. Immortales mortales | si foret fas flere

Ib. 3. Itaque post quam est Orco | traditus thesauro

Avec une syllabe finale en *-m* non élidée :

Livius Andronicus :

19. Utrum genua amploctens | virginem oraret

Névius :

14. Patrem suum supremum | optumum appellat

Avec un abrègement crétique et, occasionnellement, un hiatus :

Livius Andronicus :

5. Argenteo polubro, | aureo eglutro

Névius :

24. Blande et docte percontat | Aeneam, quo pacto
Urbem Troiam liquisset |

(ap. Fest. ; *aenas* corr. B [p. 335,2], *aeneam* D^A [p. 379,10])

37,3. Populatur, uastat, rem | hostium concinnat

38,2. Magnum stuprum populo | fieri per gentes

Type II: √√√√ √√√ | - √ - √ - √

Livius Andronicus :

14. Partim errant nequinont | Graeciam redire

20,1. Ibi manens sedeto | donicum uidebis

Névius :

1. Nouem Jouis concordēs | filiae sorores

7. Ferunt pulchras crateras | aereas lepistas

(*aereas* Caes. Bass., *aureasque* Mar. Victor.)

22. iamque

Eius mentem fortuna | fecerat quietem

25,1. Isque susum ad caelum | sustulit suas res

(*res* codd., *rex* Stephanus)

39,1. Seseque i perire | mauolunt ibidem

Epigr. 2. Flerent diuae Camenae | Naeuium poetam

Metelli :

Malum dabunt Metelli | Naeuio poetae

Jusqu'ici, il n'y a pas eu à toucher à la tradition manuscrite ; mais on sait combien cette tradition est défectueuse et il n'y a pas lieu de s'étonner si un grand nombre de saturniens exigent une correction ; cette correction peut passer pour sûre ou très probable dans un bon nombre d'exemples :

Type I. — Livius Andronicus :

6. Tuque mihi narrato | omnia dis(s)ertim

Les manuscrits ont *disertim* ; mais le même passage de Nonius,

qui nous a transmis le vers, atteste par trois fois *dissertim*; p. 509, 20 et suiv. : « *dissertim dicere, plane, palam, † Lucilio auctore possumus, in Veliterna: Habui recte dissertim. Plantus in Stico: Fuit dissertim id usu perdidit. Accius Eurisace: Dissertim* (ainsi le Parisiensis 7667, avec le premier s exponible)... ».

8. Matrem < meam > procitum | plurimi uenerunt
(*meam* Havet, *proci* Zander)

Comparer l'original grec :

α 248 Τόσσοι μητέρ' ἐμὴν μνῶνται

11. Ibidemque Patroclus | summus uir adprimus
(*uir summus adprimus Patroclus* codd.)

γ 110 Ἐνθα δὲ Πάτροκλος, θεόφιν μῆστωρ ἀτάλαντος

Comparer encore, pour l'ordre des mots, le second vers de l'éloge de Scipion Barbatus :

Gnaiuod patre prognatus, fortis uir sapiensque

20,2. Me carpento uehentem | in domum uenisse
(*uehementem* codd., *uehentem* in G. Hermann)

22,4. Namque peius neheilum | macerat humanum
(*namque nullum peius* codd., *namque nihilum peius* Havet)

27. Topper facit homines | ut prius fuerunt
(*utrius fuerint* codd., *ut prius* Duentzer, *fuerunt* Buecheler)

Le vers peut aussi se scander sur le second type, en comptant bref le premier *u* de *fuerunt*.

28,1. Topper citi ad aedis | uenimus Circai.
(*Circae* codd.)

Névius :

3,2. Sacra in mensa Penatum | ordine ponuntur
(*penatium* codd.)

Il y a plusieurs exemples sûrs d'hiatus, aucun d'éliision, à la coupe.

20,3. Runcus atque Purpureus | filii Terrai
(*terras* codd.)

Purpureus est trisyllabe comme son modèle grec Πορφυρέυς.

45. Censet eo uenturum | obuiam <se> Poenum
(*se conieci*)

57. Magni metus tumultus | pectora possideit

(Nonius, p. 214: «*Metus masculini. Naeuius: Magni intus [uitus L m. 1] tumultus pectora possidet [possidit L m. 1]*»; *possideit* Baehrens)

Type II. — Livius Andronicus :

3. Mea puer quid uerbi | ex tuo ore fugit
(*ore supra fugit Prisc., ore audio Charis.*)

Comparer l'original grec :

α 65 Τέκνον ἐμόν, ποῖόν σε (F)έπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων

10. Tumque remos <suos> iussit | re<I>ligare struppis
(*suos conieci; religare codd. relligare Havet*)

La chute de *suos* (ou *sos*) s'expliquerait sans peine; le mot correspondrait à ἐτάρσιον de l'original (β 422 = ο 287).

Auteur inconnu :

Victor Lemno cum classem | Doricam appulisset
(*cum uictor Lemno codd., ord. mutauit*)

Sans doute, les trente-six saturniens qui viennent d'être examinés représentent moins de la moitié des saturniens littéraires conservés : une trentaine pour Livius Andronicus et le double pour Névius. Dès maintenant, toutefois, l'idée d'une coïncidence fortuite peut être écartée. Tous ceux, en effet, à qui la métrique védique est familière n'auront pas manqué d'être frappé de la concordance, qui va jusque dans le détail, entre le saturnien tel qu'il se présente ici, et certains types de vers védiques. Les vers dits de *triṣṭubh* et de *jagatī*, respectivement de onze et douze syllabes, comportent une coupe obligée dont la place est soit après la 4^e, soit après la 5^e syllabe ; dans le second cas, il y a deux types distincts, suivant que les deux premières syllabes après la coupe, soit la 6^e et la 7^e, sont de la forme $\cup\cup$ ou $\cup\text{—}$. Pour le vers de *triṣṭubh*, le schéma normal du premier type sera le suivant :

$\cup\cup\cup\cup\cup$ | $\cup\cup\text{—}\cup\text{—}\cup$

et celui du second :

$\cup\cup\cup\cup\cup$ | $\text{—}\cup\text{—}\cup\text{—}\cup$

Les deux types sont employés côte à côte, par ex. *R V III 5,2*

pūrvīr ṛtasya samdr̥ṣaḥ cakānaḥ
saṃ dūtó adyāud uśāso viroké

« cherchant à réaliser les nombreux aspects du *ṛta*, il a brillé, le messager (Agni), au lever de l'aurore »

soit : --o--o | --o--o--o
 --o--o | oo--o--o

(Pour plus de détails, voir A. Meillet, *Journal Asiatique*, 1897, II, p. 266 et suiv.)

Le type comportant --o après la coupe, on le voit, se superpose exactement au type II du saturnien, à ceci près que la première partie du vers latin a deux syllabes de plus que celle du vers védique. Ce dernier détail est sans importance ; l'essentiel est que les deux vers se définissent exactement de la même façon. L'un et l'autre ont une coupe obligée ; la première partie du vers est de rythme libre, la seconde, au contraire, offre un rythme quantitatif rigoureusement défini et qui est le même en latin et en védique. La même cadence se retrouve dans nombre de vers grecs, ainsi dans l'ithyphallique, par ex. Archiloque *fragm. 76* (Hiller) :

Ἐρασμονίδη χάριλαε, χρῆμά τοι γελοῖον

c'est-à-dire :

o--o--o--o--o | --o--o--o

où la première partie du vers, dont le rythme a été normalisé, comme toujours en grec, est plus longue encore que celle du saturnien.

Le type I du saturnien présente une concordance caractéristique avec le vers védique comportant oo après la coupe et avec certains vers grecs, particulièrement le vers de la chanson éolienne ; c'est qu'un des temps faibles du vers est constitué par deux brèves. Ainsi le vers alcaïque est de la forme (sans coupe obligée) :

o--o--o--o--o--o

par exemple, Alcée, *fragm. 6, 5*

χεῖμοῖνι μοχθεῦντες μεγάλῳ μάλα

Les six dernières syllabes du vers, soit $- \cup \cup - \cup \cup$ rappellent de très près la cadence du saturnien I, soit $- \cup \cup - - \cup$. La seule différence est que le vers grec se termine par $\cup \cup$ et le vers latin par $- \cup$. Or, c'est là une opposition bien connue, qui se retrouve en grec et en sanskrit ; c'est celle du trimètre iambique ordinaire avec le scazon d'Hipponax.

Le trimètre iambique étant de la forme

$$\cup - \cup - \cup - \cup - \cup - \cup$$

le scazon n'en diffère que par l'avant-dernière syllabe qui est longue :

$$\cup - \cup - \cup - \cup - \cup - - \cup$$

Par exemple, Sophocle, *Oed. Roi*, 1 (trimètre iambique)

Ἰὼ τέκνα Κρόνου τοῦ πάλα νείξ τροφή

et Hipponax, *fragm.* 11 (scazon)

Δύ' ἡμέραι γυναικός εἰσιw ἦδιστα

Une opposition toute semblable se retrouve en védique dans le vers de huit syllabes (voir Meillet, *Mètres grecs*, p. 52 et suiv.), et en védique comme en grec, le type terminé par $- \cup$ passe pour populaire. Il n'y a sans doute pas à s'étonner si le vers latin autochtone présente une particularité de caractère populaire.

On voit avec quelle précision se vérifie la suggestion de M. A. Meillet, *Mètres grecs*, p. 77 : « Le saturnien latin est sans doute issu des mêmes types qui ont abouti dans l'Inde aux vers de *jagatī* et de *trīṣṭubh* en Grèce aux vers alcaïques et saphiques, d'une part, au trimètre iambique, de l'autre ».

Ceci posé, il est saisissant de voir que les deux types de saturnien $| - \cup \cup - - \cup$ et $| - \cup - \cup - \cup$ alternent régulièrement dans l'épigramme funéraire de Névius : *si foret fus flere; Nuevium poetam; traditus thesauro; lingua latina*. Pour ce dernier hémistiche, le mètre oblige de scander *lingua* trisyllabe ; une suite $- - \cup - -$ est exclue de la seconde partie du saturnien. Or, dans *lingua*, on n'a pas affaire à un ancien **g^wh*, mais à un **gh* suivi d'un élément **-ū-/-uw-*, comme le montrent clairement le sanskrit, le balte et le slave : skr. *jihvā*, v. pr. *inzuwis*, v. sl. *językū* ; *lingua* peut donc reposer sur **d^ṅgh-uw-ā* et rien n'empêche de

supposer que Névius ait encore pu en faire un mot trisyllabe. Toutefois, le premier hémistiche devient dès lors trop long de deux syllabes ; il n'est sans doute pas trop hardi de voir dans le mot *Romae* une glose introduite par erreur dans le texte ; non seulement la forme du vers, mais le sens également y invite ; Névius ne songe pas à opposer le latin de Rome à celui du reste du Latium ; le latin qu'il a en vue est le latin littéraire, et à l'époque des guerres puniques, ce n'est encore qu'à Rome qu'on le parle. Ce que veut dire Névius, c'est qu'après sa mort « on n'a plus su parler latin », d'une façon générale ; l'adjonction de *Romae* ne fait qu'obscurcir et affaiblir sa pensée. Plus tard, sous l'Empire, par exemple, on comprend aisément qu'une note ait précisé et que cette note ait pu se glisser dans le texte. Dès lors, le quatrain de Névius offre le schéma suivant :

-----	----	- - - - -	- - - - -
-----	----	- - - - -	- - - - -
- - - - -	----	- - - - -	- - - - -
- - - - -	- - - - -	- - - - -	- - - - -

Immortales mortales | si foret fas flere
 Flerent diuae Camenae | Naeuium poetam
 Itaque post quam est Orco | traditus thesauro
 Obliti sunt loquier | lingua Latina

Tels sont les deux types fondamentaux dont il faut partir. Il est à croire que les saturniens qui, à première vue, semblent s'en écarter ne sont que des variétés de l'un ou de l'autre.

Dans le type I, les deux brèves formant un des temps faibles au second hémistiche sont ordinairement à la seconde place, soit - - - - - ; dans quelques exemples, elles sont placées à la première place : - - - - - , à la troisième : - - - - - , ou à la quatrième : - - - - - ; ainsi, chez Névius :

- 4,3. Flentes ambae abeuntēs | lacrimis cum multis.
 21. Ei uenit in mentem | hominum fortunas.
 20,2. Bicornes Gigantes | magnique Atlantes.
 23. Siluicolae homines | bellicue inertes.
 45,2. Quam cum stupro redire | ad suos popularis.
 52. Plerique omnes subigunt | sub suom iudicium.

Le fait se retrouve en védique ; la forme ordinaire du vers de *jagati*, avec la coupe après la 4^e syllabe, est soit $\cup\cup\cup\cup | \cup\cup\cup\cup$, soit $\cup\cup\cup\cup | \cup\cup\cup\cup$. Il se retrouve également en grec où le glyconique, par exemple, dont la forme normale est $\cup\cup\cup\cup\cup\cup$, peut prendre chez les tragiques les deux autres formes $\cup\cup\cup\cup\cup\cup$ et $\cup\cup\cup\cup\cup\cup$ (voir Masqueray, *Métrique grecque*, p. 267 et suiv.). Dans le petit fragment de Corinne sur la naissance d'Hermès, on lit côte à côte les deux vers

πης Ερμας · ουτω γαρ Ερωσ
κη Κουπρις πιθηταν τιωσ

c'est-à-dire :

----- $\cup\cup$ —
----- $\cup\cup\cup$ —

avec une variation caractéristique de la place du temps faible constitué par deux brèves (voir Meillet, *Mètres grecs*, p. 40 et suiv.).

Dans un certain nombre de saturniens, le second hémistiche n'a que cinq syllabes, au lieu de six ; mais dans ce cas, il s'agit régulièrement de cinq syllabes longues ; c'est dire que le temps faible constitué normalement par deux brèves est constitué ici par une seule longue, soit $\cup\cup\cup\cup\cup$ au lieu de $\cup\cup\cup\cup\cup$.

Livius Andronicus :

22,2. Quamde mare saeuom, uis | et cui sunt magna
Topper (uirum) confringent | importunae undae
(uis et Lindsay, uiret codd. ; uirum con. Havet)

Comparer θ 138 :

Οὐ γὰρ ἔγωγέ τί φημι κακίωτερον ἄλλο θαλάσσης
Ἄνδρα γε συγγεῦξι, εἰ καὶ μάλα καρτερός εἶη

24. Nexabant multa inter se | flexu nodorum
Dubio

28,2. Simul duona eorum | portant ad nauis

Névius :

3,1. Postquam auem aspexit | in templo Anchisa

5,1. Eorum sectam sequuntur | multi mortales

5,3. Ubi foras cum auro | illic exhibant

30. Res diuinas edicit | praedicat castus

(diuas codd., correxi)

M. Schwering a montré, *I. F.* XXXIV, p. 1 et suiv., que *diuus* n'a jamais la valeur adjectivale à l'époque républicaine ; le sens est donc d'accord ici avec le mètre pour restituer *diuīnās*.

36,1. Conferreque aut ratem | aeratam qui per

50. Magnam domum, decorem, | ditem uexarant

(*decoremque* codd., correxi)

Si l'affirmation de Priscien, *G. L. K.* I, 234, que le *o* de *decorem* est bref ici, était exacte, le saturnien tel qu'il est transmis serait correct (voir ci-dessous) ; mais ce témoignage est sans valeur ; il se fonde en effet sur la métrique : « *aliter enim iambus stare non posset* ». L'abrègement iambique d'une voyelle longue intérieure est très douteux (voir Vendryes, *Intensité initiale*, p. 137).

51. Onerariae onustae | stabant in flustris

61. cum tu

Arquitenens sagittis | pollens Diana

(*Diana* edd., *dea* codd.)

Les exemples sont nets et ne se laissent pas écarter. Il s'agit là d'une innovation du latin, car ni le védique ni la chanson éolienne ne connaissent rien de tel. En grec, l'équivalence $- = \cup \cup$ se présente dans d'autres conditions et résulte vraisemblablement aussi d'une innovation (voir Meillet, *Mètres grecs*, p. 43 et suiv.).

Un certain nombre de saturniens sont plus longs d'une ou de plusieurs syllabes que le type normal ; ainsi le vers de Névius :

48,4. Sicilienses paciscit | obsides ut reddant

a huit syllabes au premier hémistiche, au lieu de sept. De même, le vers :

46. Superbiter contemtim | conterit legiones

a sept syllabes au second hémistiche, au lieu de six.

On peut se servir, pour rendre compte du fait, d'une particularité de la métrique latine archaïque. On sait que dans les vers iambo-trochaïques des vieux auteurs scéniques, lorsqu'un demi-pied est constitué par deux brèves, ces deux brèves ne sont pas quelconques ; un mot comme *facile* peut équivaloir à un trochée, mais non pas à un iambe ; autrement dit, les deux premières

syllabes du mot peuvent être monnaie de longue, mais non pas les deux dernières (pour le détail des faits, voir L. Havet, *Métrie*, p. 141 et suiv.). Il s'agit là d'un fait de groupement rythmique qu'on ne saurait séparer de la valeur spéciale de la syllabe initiale en latin ; on a vu (ci-dessus, p. 13) que ce groupement rend compte de la forme du suffixe d'abstrait comme *miseria*, *inopia* ; les deux brèves initiales sont senties rythmiquement équivalentes à la longue de *grātia*. En métrique archaïque, des mots comme *sequiminī*, *maritimīs* peuvent abrèger leur syllabe finale comme les mots crétiques, tels que *dicītō* ; ainsi Plaute, *Cist.* 221 (anap.) *maritimīs*, *Merc.* 782 (sén.) *sequiminī* (voir Lindsay, *Early lat. verse*, p. 46) ; ici encore, les deux brèves initiales équivalent rythmiquement à une longue. Le fait est propre au latin ; il ne s'agit pas d'un artifice métrique, mais d'une tendance de la langue même ; dès lors, on doit s'attendre à le retrouver dans le saturnien. Et en effet, un saturnien trop long d'une syllabe comporte normalement un mot commençant par deux brèves, comme *Sicilienses*, dans le premier exemple donné, et *legiones*, dans le second. On peut donc admettre, sans arbitraire, que, dans le saturnien, deux brèves constituant le début d'un mot (ou d'un groupe de mots) peuvent tenir la place d'une longue, que des mots comme *Sicilienses* ∪∪∪-- ou *legiones* ∪∪-- peuvent équivaloir à des mots de la forme --∪-- et ---. En notant par le symbole ∪ les deux brèves monnaie de longue, le vers

Sicilienses paciscit | obsides ut reddant

peut être représenté par le schéma

∪∪∪-- ∪∪ | --∪∪--∪

et le vers

Superbiter contemtum | conterit legiones

par

∪∪∪-- --- | --∪∪∪--

On aura de même pour le type I et ses variétés (---∪--∪, ∪∪---∪, ---∪∪--∪, ---∪--∪) :

Livius Andronicus :

16. Apud Nympham Atlantis | filiam Calypsonem

21. Simul ac lacrimas de ore | noegeo detersit

25. Nam diuina Monetas | filia im docuit

(*filia im* Buecheler, *filiam* codd.)

18. Celsosque ocris aruaque | putria et mare magnum

4. Neque enim te oblitus | sum Laertie noster

36. cum

Socios nostros mandisset | impius Cyclops

(la première syllabe de *Cyclops* étant comptée longue, d'après le grec)

Névius :

56. Simul alius aliunde | ruminant inter se

15. Summe deum regnator | quianam genus isti

(*genus isti* codd., *genuisti* Scaliger)

36. per

Liquidum mare sudantes | eunt atque sedentes

(*per liquidum* Baehrens, *perit quidum* codd. ; *sedentes* edd., *sedantes* codd.)

Macrobe VI, 1, 37 :

Redeunt, referunt petita | rumore secundo

et pour le type II :

Livius Andronicus :

13. Atque escas habeamus | ⟨rusus⟩ mentionem

(*habeamus* G. Hermann, *habemus* codd. ; *rusus* conji. Baehrens)

Comparer δ 213 δόρπου δ'ἔξαυτις μνησώμεθα

17. Igitur demum Ulixi cor | prae pauore frixit

(*frixit prae pauore* codd., ord. mutauit)

Névius :

12,1. Senex fretus pietati | diuom allocutus

(*deum* codd., correxi)

37,2. Transit Melitam Romanus | insulam integram urit

(*Romanus exercitus* codd., *exercitus* del. Vahlen)

Carmen Priami :

Veteres cascās, Casmēna, res uolo profari

(*Casmenas cascās* codd., correxi)

Dans les mots de la forme -υυ-, les deux brèves peuvent également servir de monnaie de longue chez Plaute ; de même dans les trois saturniens suivants :

Livius Andronicus :

12. Quando dies adueniet | quem profata Morta est

Névius :

32,1. Dein pollens sagittis | inclitus Arquitenens

40. Virum praetor adueneit, | auspicat auspicium
(*adueneit* Baehrens, *adueniet* codd.)

Plusieurs fragments sont gravement corrompus et les conjectures qu'on peut faire pour restituer des saturniens réguliers n'ont que le caractère d'hypothèses plus ou moins plausibles. Ainsi, au vers 2 du fragment 32 de Névius *Sanctusque Delphis prognatus Pytius Apollo*, L. Havet tient *Delphis* pour une glose et corrige *-que* en *Ioue* :

Sanctus Ioue prognatus | Pythius Apollo.

Il faut compter longue la première syllabe de *Apollo*, comme dans la formule homérique, par ex. A 14 ἐκηβόλου Ἀπόλλωνος (fin de vers). Comme exemple de *topper* au sens de « citius », Festus cite un passage de Névius : « *sic G. Naeui capesset flammam Volcani* ». L. Havet propose de restituer : « *sic Gn. <Naeuius : Topper s> aeuī...* », ce qui donnerait un saturnien régulier :

49. (Topper saeuī) capesset | flammam Volcani.

Dans le fragment 12 de Névius, *senex fretus pietati deum allocutus, summi deum regis fratrem Neptunum*, le premier *deum* doit être corrigé en *diuom* ; on pourrait conjecturer, pour le second vers :

Summi regis deorum | fratrem Neptunum

en supposant qu'une glose explicative de *diuom* aurait été prise pour une correction de *deorum* et placée au mauvais endroit.

Le fragment 35 de Névius, *M. Valerius consul partem exerciti in expeditionem ducit*, pourrait se lire

Consul M. Valerius | exerciti partem

In expeditionem | ducit

en supposant qu'en raison de la longueur du mot *expeditionem*, qu'il ne pouvait placer ailleurs, le poète a négligé au premier hémistiche du second vers la répartition normale de quatre et trois

syllabes. Dans le fragment 10 de Névius, L. Havet conjecture *caluptram*, au lieu de *pulchra* donné par les manuscrits :

Caluptramque ex auro | uestemque citrosam.

Dans le fragment 31 de Névius, on obtiendrait un vers normal en remplaçant *puer* par *puera* :

Prima incedit Cereris | Proserpina puera

en scandant le second hémistichie -- -- 0 0 0 0 0. La scansion *Prōserpina* est en effet attestée chez les classiques, à côté de *Prōserpina*.

Le fragment 41 de Névius se lit ainsi dans les manuscrits : *simul atrocía proicerent extra ministratores* ; on en pourrait tirer le saturnien :

Atrocía simul <ac> | porricerent exta
Ministratores

et le fragment 44, *septimum decimum annum ilico sedent*, pourrait se lire :

Annum decimum septimum | ilico sedentes

en adoptant, pour le dernier mot, la conjecture de O. Müller.

A vrai dire, ces hypothèses n'ont pas grande valeur, et sont indiquées ici à simple titre d'exemples. Le nombre des saturniens qui ne se laissent pas ramener sans violence aux types posés ci-dessus est toutefois restreint ; on peut ajouter aux précédents les trois saturniens déguisés en hexamètres :

Livius Andronicus :

38. At celer hasta uolans perrumpit pectora ferro.

26. Inferus an superus tibi fert deus funera Ulixes ?

Névius :

47. Conuenit regnum simul atque locos ut haberent

et les fragments suivants :

Livius Andronicus :

9. In Pylum deuenies | aut ubi ommentans

39. Carnis unumque quod libabant anclabatur.

Névius :

3,3. Immolabat auream | uictimam pulchram

5,2. Multi alii e Troia | strenui uiri

(Il s'agit peut-être, dans ces quatre exemples, de vers incomplets)

38. Sin illos deserant | fortissimos uiros

48. Id quoque paciscunt | moenia sin quae
Lutatium reconciliant | captiuos plurimos

Il reste enfin un certain nombre de fragments qui ne représentent pas un vers complet. La plupart se laissent facilement mettre en place ; par exemple :

Livius Andronicus :

2. Pater noster Saturni | filie -- ∪

31. ∪ ∪ ∪ ∪ affatim | edi, bibi, lusi.

On a proposé de voir là un fragment de comédie ; toutefois le passage semble bien correspondre au vers de l'Odyssée o 373

τῶν ἔργων τ'ἔπιόν τε καὶ χιδοίοισιν ἔδωκα

40. Deque manibus dextrabus |

Névius :

53. ∪ ∪ ∪ ∪ quod bruti | nec satis sardare

Queunt

54. Fames acer augescit | hostibus -- ∪

62. | atque prius pariet

Lucam bouem lucusta |

(*lucusta lucam bouem* codd., ord. mutauit)

etc.

Avant de passer au saturnien épigraphique, il convient de signaler ici une coïncidence frappante entre le saturnien tel qu'on vient de le définir et le vers de Reiz. On sait qu'on appelle de ce nom un vers employé par Plaute dans quelques passages, dont le plus étendu se trouve dans l'*Aululaire*, du vers 415 au vers 446, et qui ne correspond à aucun mètre connu du grec. Ce vers comporte deux parties dont la première est de rythme iambique ; la seconde a été tenue pour iambique également par Reiz ; L. Havet a voulu y voir une tripodie anapestique catalectique et M. Lindsay un phérecratien acéphale. Or, il se trouve que cette seconde partie

recouvre exactement toutes les variétés reconnues ci-dessus du second hémistiche du saturnien. Soit, pour le type $-uu--u$:

Aul. 415. Redi ! quo fugis nunc ? tene, tene !

| — Quid stolidè clamas ?

Aul. 431. Volo scire, sinas an non sinas | nos coquere hic cenam
et avec une finale en *-m* non élidée :

Aul. 446. Mihi uasa iubes, (te) pipulo hic | differam ante aedis

— type $--uu-u$ (ce type est le plus fréquent dans le vers de Reiz) :

Aul. 429. Quia uenimus coctum ad nuptias.

| — Quid tu, malum, curas

Aul. 426. Pol ego haud scio quid post fuat ;

| tuom nunc caput sentit

— type $----uu$:

Aul. 419. Homo nullus est te scelestior | qui uiuat hodie

— type $-uuuu$:

Aul. 157. His legibus quam dare uis, cedo, | nuptias adorna

De même avec résolution d'une longue :

— type $-uuu-wu$:

Aul. 153. Heia, hoc face quod te iubet soror. | — Si lubeat faciam

— type $-uuwu-u$ (ou $-wuuu-u$), avec un hiatus :

Aul. 444. Scis iam meam sententiam ? | Quo abis ? redi rursus !

— type $wu-uuu-u$:

Aul. 428. Me absente, nisi ego iusseram, | uolo scire. — Tace ergo
et avec résolution de deux longues, type $wu-uuwu$:

Aul. 442. Si ad ianuam huc accesseris, | nisi iussero, propius.

La coïncidence est trop exacte, jusque dans le détail, pour être fortuite ; on ne saurait en rendre compte sans supposer que le vers de Reiz repose sur un type de saturnien dans lequel le rythme du premier hémistiche a été normalisé.

LE SATURNIEN ÉPIGRAPHIQUE.

Dans l'ensemble, les saturniens épigraphiques se laissent sans peine ramener aux types du saturnien littéraire. Dans le détail,

toutefois, on observe des divergences qui peuvent provenir soit d'un défaut de technique chez l'auteur, soit de fautes de graveur, soit encore du fait qu'on serait en présence de saturniens de type différent.

C. I. L. I² 8, 9 (Ernout, *Rec.*, p. 14).

Honc oino ploirume cosentiont R[omai]
 Duonoro optumo fuise uiro
 Luciom Scipione. Filios Barbati
 Consol censor aidilis hic fuet apud uos
 Hec cepit Corsica Aleriaque urbe
 Dedet Tempestatebus aide mereto[d].

Le premier vers et le cinquième n'ont que six syllabes au premier hémistiche ; l'un et l'autre commence par une forme du démonstratif de première personne dont l'élément final est un ancien *-ce ; le premier vers étant un vers formulaire, on peut se demander si *honc* n'est pas un rajeunissement de **honce* qu'aurait porté la formule ancienne ; si le rajeunissement est dû à l'auteur, il en résulterait qu'il ne possédait plus exactement la technique ancienne ; mais il peut être dû au graveur qui n'aurait plus compris les formes archaïques **honce*, **hece* de son modèle. Les vers deux et six ont un second hémistiche trop court d'une syllabe ; on peut supposer ici, avec L. Havet, un type « catalectique », soit — ∪ ∪ ∪, au lieu de ∪ ∪ ∪ ∪. Dans les vers trois et six, la répartition des mots en groupes de quatre et trois syllabes au premier hémistiche n'est pas observée ; pour le vers six, la longueur du mot *tempestatebus* peut rendre compte de la chose.

C. I. L. I² 6, 7 (Ernout, *Rec.*, p. 12).

Cornelius Lucius Scipio Barbatus
 Gnaiuod patre prognatus fortis uir sapiensque,
 Quoius forma uirtutei parisuma fuit,
 Consol censor aidilis quei fuit apud uos
 Taurasia Cisauna Samnio cepit
 Subigit omne Loucanam opsidesque abdoucit.

Ici encore, on a deux cadences « catalectiques » : *Samnio cepit* - ∪ ∪ - ∪ et *parisuma fuit* ∪ ∪ ∪ - ∪ ; la place du temps faible constitué par deux brèves n'est pas la même que dans les deux exemples précédents. Au vers deux, le groupe *fortis uir* est traité comme un mot crétique; on a de même chez Plaute, par ex. *Aetna mons* (*Mil.* 1065) ou *necne sit* (*Mil.* 1051) scandés - ∪ ∪. On remarquera les résolutions de longues aux vers deux et six: *sapiensque* ∪ - ∪ et *subigit* ∪ ∪, et, au premier vers, l'ordre des mots *Cornelius Lucius*, qui donne les groupes de quatre et trois syllabes.

C. I. L. I² 10 (Ernout, *Rec.*, p. 18).

Quei apice insigne Dial[is fl]aminis gesistei
 Mors perfe[cit] tua ut essent omnia breuia
 Honos fama uirtusque gloria atque ingenium
 Quibus sei in longa licu[i]set tibe utier uita
 Facile facteis superases gloriam maiorum
 Quare lubens te in gremiu, Scipio, recip[i]t
 Terra, Publi, prognatum Publico, Corneli.

Dans le premier vers, *quei apice* se réduit, par élision des deux finales à ∪ ∪ ; le vers quatre doit se scander ∪ - - - ∪ - - | ∪ - ∪ ∪ - ∪, avec élision dans *sei in*, mais hiatus dans *tibe utier*. Au vers trois, le groupe crétique *glori(a) atqu(e)* équivaut à un dactyle. Deux cadences « catalectiques », vers deux, *omnia breuia* - ∪ ∪ ∪ ∪ et vers six, *Scipio recipit* - ∪ ∪ ∪ ∪.

C. I. L. I² 11 (Ernout, *Rec.*, p. 19).

Magna sapientia multasque uirtutes
 Aetate quom parua posidet hoc saxsum.
 Quoiei uita defecit non honos honore.
 Is hic situs quei nunquam uictus est uirtutei.
 Annos gnatus XX is l[oc]eis m[an]datus.
 Ne quairatis honore quei minus sit mandatus.

Le premier hémistiche du vers deux et le second du vers un sont incorrects ; au vers six, l'un ou l'autre est incorrect, suivant qu'on place la coupe avant ou après *quei*. L'inscription date de l'époque d'Accius ; il s'agit probablement d'un défaut de technique de la part de l'auteur.

C. I. L. I 1175 (Ernout, *Rec.*, p. 70).

Quod re sua di[f]eidents asper[e] affleicta
 Parens timens heic uouit uoto, hoc soluto,
 [De]cuma facta poloucta, leibereis lubetes
 Donu danunt Hercolei maxsume mereto.
 Semol te orant se [u]oti crebro condemnes.

Au vers un, *aspere* est une conjecture de Mommsen que confirme le mètre. Au vers deux, on interprète généralement *uoto hoc soluto* comme un groupe à l'ablatif. Mais on pourrait voir dans *uoto* un accusatif : *uōuit uōtum*, repris ensuite par *hoc*. Les deux derniers vers sont « catalectiques » : *maxsume mereto* — ∪ ∪ ∪ ∪ et *crebro condemnes* ∪ ∪ — ∪.

C. I. L. I² 1202 (Ernout, *Rec.*, p. 79).

Hoc est factum monumentum Maarco Caicilio.
 Hospes gratum est quom apud meas restitistei seedes ;
 Bene rem geras et ualeas, dormias sine cura.

Dans le second vers, il faut scander *restitistei* — ∪ ∪ — avec un abrègement iambique de la 3^e syllabe, d'après le simple *stetisti* = ∪ ∪ —.

La dédicace de Mummius, C. I. L. I² 626 (Ernout, *Rec.*, p. 72), est sans doute écrite en saturniens, mais très incorrects ; il est probable qu'on ne possède là qu'une copie rajeunie de l'inscription originale. Quant à l'inscription votive des cuisiniers falisques, C. I. L. I² 364 (Ernout, *Rec.*, p. 35), elle n'est certainement pas en saturniens.

Les exemples de saturniens « catalectiques » (c'est-à-dire, simplement, plus courts d'une syllabe que le type « acatalectique » correspondant) ne sont qu'au nombre de six ; mais ils ne se laissent pas écarter sans arbitraire, et l'existence de ce type en latin n'aurait rien de surprenant puisqu'il est normal à la fois en védique et en grec. Il va de soi qu'il n'avait pas place dans les poèmes de Livius Andronicus et de Névius. A ce détail près, et en tenant compte de quelques fautes possibles du versificateur ou du graveur, le saturnien épigraphique recouvre exactement le saturnien littéraire.

CONCLUSION

Il y a des changements phonétiques qui, par nature, ne comportent pas d'exceptions ; ce sont ceux qui résultent du passage d'un type articulatoire à un autre ; ainsi, dans le français du nord, tout *l'* (*l* mouillé) passe à *y* (la graphie restant, dans les deux cas, *ill*) ; on ne conçoit pas qu'il puisse y avoir d'exceptions à cette règle, puisque le changement résulte du fait qu'à un moment donné les sujets parlants n'ont plus été capables d'articuler le *l'*. Dans d'autres cas, il s'agit d'une tendance qui n'aboutit que dans les cas favorables ; ainsi le latin tend à abréger les finales de mots ; dans certains cas, une voyelle finale s'amuit complètement ; mais le fait n'est pas universel ; l'impératif de *faciō* est *fac*, mais celui de *iaciō* est *iace* ; *ita* conserve le *-a* que *ut* a perdu. Il va de soi que les effets d'une tendance rythmique appartiendront au second type de faits. Les individus qui parlaient latin n'ont jamais été incapables de prononcer une série iambo-trochaïque et le rythme ternaire se conserve dans une foule de mots, de même que, malgré la tendance à éviter une suite de trois brèves, le védique, le grec, le latin ont beaucoup de mots où cette suite est conservée. On ne saurait en tirer d'argument contre la réalité de la tendance ; ce n'est en effet que là où la langue a le choix entre deux possibilités que cette tendance peut agir.

Ces possibilités sont en général d'ordre morphologique ; dans l'opposition *intrā* : *interior*, le latin utilise une alternance vocale ancienne ; dans celle de *sōpīs*, *resipīs* : *sapis*, *dēsipīs*, il s'agit de la répartition de deux formes du suffixe, toutes deux héritées de l'indo-européen. La tendance rythmique peut aussi déterminer une création analogique, ainsi pour le suffixe de *glaciēs*, en face de *grātia*. Dans *auxi*, *auctus*, en face de *monuī*,

monitus, la langue a évité le thème de causatif **augi-* et a bâti le parfait et le participe directement sur la racine, comme *auctor*, *augmentum*, etc. Toutefois, dans *pergō*, en face de *porriciō*, et dans *ama*, *dicito*, en face de *plantā*, *facitō*, la tendance rythmique a déterminé un véritable changement phonétique ; mais il s'agit là de deux cas particulièrement favorables, où elle se surajoute à une autre tendance phonétique ; la tendance à abrégger les brèves intérieures est générale en latin et aboutit dans une large mesure à l'amuissement complet, dans les langues romanes ; il est naturel que cet amuissement se soit produit d'abord au point le plus faible ; la syncope commence par atteindre les mots de la forme de **ōlenā* > *ulna*, où elle est favorisée par le rythme ; elle n'atteint qu'ensuite ceux de la forme de *solidus* > *soldus* ; entre temps la langue littéraire s'est fixée, mettant un frein à l'évolution naturelle de la langue ; aussi n'est-ce que dans les langues romanes que le second procès aboutit complètement. De même, la tendance à l'abrègement des finales est générale en latin ; la tendance au rythme binaire l'a précipitée dans le cas de *ama*, *dicito*, et l'a retardée dans celui de *plantā*, *facitō*.

Le latin a été fixé à une époque où il avait conservé encore, dans l'ensemble, une structure morphologique et syntaxique de type archaïque. Dès le début, toutefois, il porte en lui les amorces du changement qui le fera passer, quand les circonstances s'y prêteront, du type ancien au type moderne. Ainsi, il emploie l'accusatif dans une phrase comme *ire ad uillam* ; mais par le fait que la préposition *y* est de rigueur, cet accusatif s'est vidé de sa valeur et le type moderne, sans flexion nominale, *aller à la ville*, est tout prêt à se substituer au type ancien.

Il en va de même pour la structure rythmique ; au III^e siècle avant notre ère, elle est encore entièrement du type ancien, quantitatif ; mais la syllabe initiale a une situation privilégiée, tandis que les syllabes intérieures et finales tendent à se détériorer ; l'accent est encore de nature musicale, mais sa place est déterminée par la forme du mot et il ne joue plus aucun rôle morphologique. La ruine de cette structure était, dès cette époque, inévitable et la fixation d'une grande langue littéraire n'a pu que la retarder de quelques générations.

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

Le w intervocalique en latin

A part la tentative originale, mais malheureusement peu satisfaisante de M. Juret (*Dominance*, p. 210 et suiv. et *Manuel*, p. 128 et suiv.), les doctrines courantes des manuels concernant le traitement du *w* intervocalique en latin reposent, pour l'essentiel, sur l'ouvrage de Solmsen, *Studien zur lateinischen Lautgeschichte*. Dans ce livre, d'une admirable richesse de contenu, Solmsen a cru pouvoir tirer, entre autres, des faits examinés deux règles phonétiques ; la première enseigne que les groupes **-wě-*, **-wǒ-*, **-wŷ-*, à l'intérieur du mot et précédés de voyelle, passent à *-ō-* qui se contracte avec la voyelle précédente : par ex. **nowenos* > **noonos* > *nōnus* ; la seconde, qu'entre voyelles de même timbre, le *w* s'amuit, au moins dans certaines conditions dont le détail ne peut être exactement déterminé : *dtuitis* > *dtitis* ; de même, lorsque le premier *i* est second élément de diphtongue : **aiwitāts* > *aetās*.

Dès la publication du livre, M. Meillet, dans le compte rendu qu'il lui consacre (*Revue Bourguignone* 1895, p. 219 et suiv.), a mis en lumière la fragilité de ces deux règles ; tous les exemples allégués sont ou douteux ou susceptibles d'une interprétation différente. Néanmoins, elles ont été favorablement accueillies ; la seconde est admise à peu près universellement ; la première a été reprise et modifiée de plusieurs manières ; M. Niedermann, *Précis*, p. 88 et suiv., n'admet la chute du *w* que dans les groupes *-ōwě-* et *-ēwǒ-*, d'après *contīō*, *nōnus* et *deorsum* ; M. Sommer, *Handbuch*², p. 159 et suiv., seulement dans les groupes *-ōwě-*, *-ōwŷ-*, *-ōwǒ-*,

d'après *ōmen*, *tōtus*, *nōnus*, *mōtus*, et peut-être dans *-ōwě-*, *-ōwī-*, d'après *nōram*, *nōsti*. Jusque dans la 4^e édition de sa *Lateinische Grammatik*, Stolz enseignait la même règle ; dans la 5^e édition, p. 113 et suiv., M. Leumann la rejette et se rattache à la doctrine de M. Ernout, *Éléments dialectaux*, p. 46 et suiv., qui explique le traitement des groupes *-owe-*, *-owi-* par la syncope ; ils aboutiraient régulièrement en latin à *ou*, d'où *ū* ; le traitement *ō* serait dialectal, ainsi *Nōla*, de **Nowela*, ou analogique, ainsi *nōnus*, de **nowenos*, d'après *nouem*. Mais on a vu plus haut (p. 78 et suiv.) que la syncope ne se produit pas dans ces conditions. Il convient donc d'examiner une fois de plus les principaux exemples, ceux du moins que Solmsen a retenus (*I. F. XXXI*, p. 480, n. 2) après la critique de M. Meillet : *contīō*, en face du *coventionid* du sénatus-consulte des Bacchanales (*C. I. L. I²*, 581, 22) ; *nōnus*, en face de *nounas* (*C. I. L. X*, 2381) et *noundinum* (*C. I. L. I²*, 581, 23) ; *Nōla*, en face de osque *Nūvlanūs* ; *mōūi*, *mōtus*, *uōūi*, *uōtus*, etc., de **mowi-wai*, **mowi-tos*, etc. ; *tōtus*, en face de lat. vulg. **tātus*, **tūtus*, que supposeraient les formes romanes, et qui serait à rapprocher de *tōmentum* « bourre », de *ob-tūrō*, et de skr. *taviti* « être puissant ».

Aucun de ces exemples n'est décisif. Ce n'est pas sur un nom de ville de la Campanie, comme *Nōla*, qu'on peut fonder quelque chose en phonétique latine, quand, à quelques kilomètres de Rome, à Préneste, *lūna* se prononce *lōsna* ; *Nūvlanūs* indique seulement que le *ō* de *Nōla* repose sur *ou*, et M. Ernout a certainement raison d'y voir une prononciation dialectale ; l'étymologie par **Nowelā* est assurément séduisante ; si elle est exacte, la syncope elle aussi peut être dialectale et ne prouve rien pour les autres exemples ; on sait qu'en osque la syncope est plus étendue et se présente dans de toutes autres conditions qu'en latin. *Mōtus*, *uōtus*, etc., s'expliquent facilement par *mōūi*, *uōūi* ; l'influence réciproque du parfait et du participe passif est assez connue pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister ; au reste, **mowitos* est une reconstruction que ne vient appuyer aucun fait ; l'adjectif en *-to-* de la racine **mewə-* était de la forme **mū-to-*, skr. (*kāma*)-*mūtaḥ* « mu (par l'amour) ». L'hypothèse d'un **mowitos* est en l'air et inutile. Quant au parfait, il ne peut venir de **mowewai* qui aurait donné **mowūi*, **moūi*. Sans doute, à un moment donné, le sentiment linguistique a coupé *mō-ūi*, comme l'attestent les quelques

formes dites « contractes » *commōsset*, *dēuōrō*, etc., analogiques de *nōsset*, *nōrō*, en face de *nōuī*, *nōtus* ; mais primitivement le *w* est radical, et il faut couper *mōu-ī*, *uōu-ī*, comme on le montrera au chapitre suivant. L'étymologie de *tōtus* et celle de *tōmentum* sont peu sûres ; si le rapprochement avec *obtūrō*, skr. *tavīti* est exact, ce ne peut être qu'au moyen d'un verbe **toweō*, **tōwī*, dont *tōtus* serait le participe et dont dériverait *tōmentum* ; le groupe serait donc exactement comparable à celui de *moueō*, *mōuī*, *mōtus*, *mōmentum*. Le doublet **tūtus* du latin vulgaire serait très instructif : il ne pourrait s'agir, en effet, que de l'adjectif verbal régulièrement issu d'une racine **tewə-/*tū-*, comme de la racine **mewə-/*mū-* on a skr. (*kāma*)-*mūtaḥ* « mu (par l'amour) » ; on aurait donc là la preuve que *mōtus* remplace **mūtus*, d'après l'analogie du parfait. Toutefois, l'exemple n'est pas certain ; les formes romanes s'expliquent bien par *tōtus* ou son doublet à gémiation expressive *tōttus* (voir Juret, *Manuel*, p. 154) ; *tōmentum* peut s'expliquer par **tond-s-mentom* (Havet, *M. S. L.* IV, 228) ; dès lors, le rapprochement de *tōtus* et de skr. *tavīti* ne saurait passer pour sûr. Il est invraisemblable que *contiō* continue *conuentiō* ; la graphie *coentionid*, si elle n'est pas une simple faute, a probablement la même signification que les graphies *cofeci*, *C. I. L.* I², 560 *coiugi*, I², 1332, c'est-à-dire qu'elle indique un affaiblissement de l'*n* implusif ; en fait, *conuentu(m)* donne en français *couvent*. Pour *nōnus*, un prototype **nowenos* ne trouve d'appui dans aucune langue indo-européenne ; sans doute, les graphies *nounas*, *noundinum* indiquent une ancienne diphtongue ; mais rien n'empêche de poser **neun-o-*, en face de **newn-*, comme on a **sebdm-o-*, en face de **septm-* : comparer v. sl. *sedmǔ*, gr. ἑβδομος. Le *ō* de *nōnus*, au lieu du *ū* attendu, serait analogique de *nouem* (comme le suppose déjà M. Ernout) et de *nongentī*, qui peut reposer sur **nwn-*, gr. ἑννα-(χόσιοι).

Stolz, *Latein. Gramm.*⁴, p. 53, donne comme un exemple particulièrement probant de la règle de Solmsen le participe *lōtus*, qui serait issu de **lowetos* ; *lūtus* représenterait une forme « allegro », c'est-à-dire prononcée plus rapidement : **low(e)tos* ; enfin, *lautus* serait une forme plus récente, reposant sur **law(i)tos*, après passage de **low-* à **law-*. Tout cela est ingénieux, mais il faudrait d'abord être sûr qu'une forme **lowetos* a pu réellement exister. Or, d'une racine **lowə-*, l'adjectif en *-to-* est normalement **lūtus* ;

le *ū* des composés *dīlūtus*, *ēlūtus* est ambigu ; on n'a pas le moyen de distinguer s'il s'agit d'un ancien *ū* ou d'un *au* passé à *ū* à l'intérieur du mot ; le simple *lūtus*, attesté tardivement, semble secondaire et tiré des composés ; quoi qu'il en soit, un adjectif verbal **lowetos* est exclu ; un **lawitus* analogique est également impossible : on n'a de participe en *-itus* dans la 3^e conjugaison qu'en face d'un parfait en *-uī*, ainsi *alitus*, refait sur *alui*, à côté de l'ancien *altus* ; *lautus* est donc créé directement sur *lauō*, *lāui* ; quant à *lōtus*, il est évident qu'il représente une prononciation dialectale de *lautus*.

Un exemple souvent cité est celui du suffixe *-ōsus*, qu'on explique par **-owntos*, élargissement du suffixe i.-e. **-o-went-*. Dans son compte-rendu des *Studien* de Solmsen, M. Meillet l'écarte en posant **-owontos* ; phonétiquement, l'hypothèse est tout-à-fait satisfaisante ; mais on sait qu'en indo-européen, l'élément qui précède immédiatement un suffixe secondaire a normalement le vocalisme zéro (voir Meillet, *Introduction*⁵, p. 237) ; morphologiquement, **-o-wnt-tos* serait donc préférable, et c'est la forme qui est posée dans le *Traité* de MM. Meillet et Vendryes, p. 80 et p. 390. Mais si le suffixe **(-o)-went-* est bien attesté par l'accord du grec et de l'indo-iranien, **-o-wnt-tos* est une pure hypothèse imaginée uniquement pour rendre compte de *-ōsus* ; l'adjectif zend *ašavasta-*, dont Solmsen fait état, est imaginaire ; il n'existe qu'un substantif neutre de cette forme, dans l'Avesta récent, et qui signifie « possession de l'Aša » (voir Bartholomae, *Altiran. Wörterb.*, sous *ašavasta-*) ; il n'y a rien à bâtir là-dessus. M. Wackernagel (chez Niedermann, *I. F. X*, p. 245) explique *-ōsus* par **o-ods-os* où *-ods-* représente le degré zéro du thème **od % s-* : *uinōsus* aurait signifié d'abord « qui sent le vin » ; comparer *uinolentus*. Si ingénieuse que soit l'explication, on a peine à séparer le suffixe latin *-ōsus* des suffixes, si exactement semblables pour le sens et l'emploi, gr. *-o-(Ϝ)επτ-*, skr. *-a-vant-*. Mais il suffit de poser la flexion ancienne du suffixe :

Sg. nom. <i>*-o-wōnt-s</i>	skr. <i>-a-vān</i>
gén. <i>*-o-wnt-es</i>	skr. <i>-a-vat-as</i>
Pl. nom. <i>*-o-wont-es</i>	skr. <i>-a-vant-as</i> , etc.,

pour se rendre compte que le latin a dû réagir fortement contre la

dislocation dont elle était menacée. Elle aurait dû aboutir, en effet, à :

Sg. nom.	*-ōs
gén.	*-owentis
Pl. nom.	*-ontēs, etc.

Dès lors, il n'est peut-être pas trop hardi de supposer que *-ōsus* pourrait bien être un élargissement proprement latin du nominatif sg. **-ōs*, de même qu'on a *fraudentus*, à côté de *fraudalens* (voir Niedermann, *I. F.*, X, p. 221 et suiv.). Le suffixe homonyme **-w* % *s* - a aussi pu jouer un rôle ; dans le *Rgveda*, le vocatif des adjectifs en *-vant-* est en *-vas*, ainsi *bhagavas*, de *bhagavān*, et en face de skr. *yāvat* « tant que », le grec a ἄως. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'on ne peut rien bâtir sur ce suffixe obscur.

Il est certain, par contre, que *-wo-* aboutit en latin à *-o-* : *aliōuorsum*, Plaute, *Truc.* 403, devient *aliorsum*, *Aul.* 287. Mais il s'agit d'un procès tout différent, l'amuïssement de *w* devant *ō*, qui a lieu en toute position, sauf à l'initiale absolue (voir ci-dessous, p. 92 et suiv.).

Il convient de rappeler ici le principe fondamental exprimé avec force par M. Meillet, *Dialectes*, p. 60 : « une étymologie n'a d'intérêt que si elle est évidente ; il est toujours possible de multiplier, autour d'une théorie quelconque, une série de rapprochements plausibles ; ces rapprochements deviennent admissibles si la théorie repose sur quelques faits sûrs ; là où tous sont plus ou moins dénués d'évidence, ils ne sauraient, malgré leur apparence de possibilité, rien prouver et n'ont aucune valeur ».

La seconde règle de Solmsen, la chute du *w* entre voyelles de même timbre, ne soutient pas davantage la critique. On peut écarter les exemples comme *dītissimus*, *aetās*, qui s'expliquent par la syncope. Solmsen s'appuyait sur les formes de parfait dites « contractes », telles que *plērunt*, en face de *plēūrunt* ; or, on a montré, *Rev. Et. lat.*, IV, p. 212 et suiv., que *plērunt* est ancien, *plēūrunt* analogique (voir aussi ci-dessous, 3^e part., chap. II). L'exemple de *lātrīna* « lavoir », *lābrum* « cuvette », en face de *lauātrīna*, « salle de bain », *lauābrum* « baignoire », n'est pas plus décisif. M. Juret, *Dominance*, p. 207 et suiv., et *Manuel*, p. 129, a sans doute raison de séparer les deux groupes de mots ; le sens

montre que le premier se rattache à *lauere* « laver », le second à *lauāre* « se baigner ». Il est probable que *lātrina*, *lābrum* sont formés directement sur le parfait *lāuī*, coupé faussement *lā-uī*, comme *late-bra*, par exemple, est formé sur le même thème *late-* que *latuī* ; comparer aussi *mō-tor*, *mō-mentum*, bâtis sur *mōuī*, analysé en *mō-uī*. Au contraire, *lauātrina*, *lauābrum*, qui du reste sont à peine attestés et paraissent récents, ont dû être formés sur *lauāre*, d'après *arātrum* : *arāre*, etc. Les deux seuls exemples qui, à première vue, paraissent solides, sont *dī*, en face de *dīuī* et *sīs*, équivalant à *sī uīs*. A la rigueur, ce dernier exemple pourrait-il être écarté comme mot accessoire ; mais supposer, comme le fait M. Juret, *Manuel*, p. 137, que *dīuī* est la forme phonétique, *dī* une création analogique, est évidemment insoutenable.

S'il y a un fait sûr, dans l'histoire du *w* latin, c'est son amuïssement devant *o* ; il est établi par des exemples clairs : *soror*, de **swosōr*, **swesōr*, *deorsum*, de **dēworsom*, *parum*, de *paruom*, etc., et n'est guère contesté. Depuis longtemps M. Thurneysen, *K. Z.* XXVIII, p. 155, a vu que la flexion de *deus* s'explique entièrement par cet amuïssement ; il pose, en conséquence, comme flexion ancienne : sg. nom. *deus*, gén. *dīuī*, dat-abl. *deō*, acc. *deum*, voc. *dīue* ; pl. nom. *deī* > *dīī* > *dī*, gén. *deum* (*deōrum*), dat-abl. *deīs* > *dīīs* > *dīs*, acc. *deōs* ; féminin *dīua*, etc. Il n'a malheureusement pas été suivi ; Solmsen a contesté, à tort, la chute de *w* devant *ō* ; il a d'autre part cherché à expliquer *dī*, *dīs* par la chute de *w* entre voyelles de même timbre. M. Thurneysen était pourtant plus près de la vérité ; il s'est trompé seulement sur le traitement de la diphtongue *ei* de *deiwos*, qui, selon lui, aboutirait à *ē*, puis s'abrègerait devant voyelle : *deiwos* > **dēos* > *deus* ; en conséquence, il interprète également *dī*, *dīs* par **dei(w)oi* > **dēē* > *dēī*, d'où *dīī* et *dī* ; un tel procès est insoutenable ; on sait que Plaute scande régulièrement *-īī*, *-īīs*, le pluriel des thèmes en *-io-*, et le contraste persiste en latin classique ; Horace oppose de même *dī*, *dīs* à *filiī*, *filiīs*, etc. (voir Skutsch, *Glotta* II (1909), p. 151 et suiv.). On ne s'expliquerait donc pas, de cette manière, que dès le début de la tradition les formes *dī*, *dīs* soient les seules sûrement attestées. Les formes *dēī*, *dēs* ne sont certainement pas anciennes ; le premier exemple de *dēs* se trouve chez Catulle et le premier de *dēī* chez Ovide ; elles sont

analogiques de *deus*. Quant à *diī*, *dīs*, ce sont des formes artificielles de grammairiens (voir Neue-Wagener, 1³, p. 161 et suiv.). Cette erreur de détail n'empêche pas que, dans l'ensemble, M. Thurneysen a vu juste. Si on admet que *deus* est issu de *deiwos* par chute du *w* devant *o*, il est naturel d'admettre aussi que **deiwoi* a dû donner d'abord **deioi* ; or, à une époque où la désinence avait encore la forme *-oi*, il est à croire que la diphtongue *ei* avait conservé sa pleine valeur ; **deioi* a donc dû devenir immédiatement **deyoi* et **deiois*, **deyois*. Le procès phonétique qui a abouti à la flexion de *deus* peut donc être représenté ainsi (sur la chute de *w* devant *ō*, voir ci-dessous) :

Sg. N.	<i>deiwos</i>	>	<i>*deyos</i>	>	<i>deus</i>
Acc.	<i>*deiwom</i>	>	<i>*deyom</i>	>	<i>deum</i>
V.	<i>*deiwe</i>	>	<i>*deiwe</i>	>	<i>dīue</i>
G.	<i>*deiwī</i>	>	<i>*deiwī</i>	>	<i>dīuī</i>
D.	<i>*deiwōi</i>	>	<i>*deyōi</i>	>	<i>deō</i>
Abl.	<i>*deiwōd</i>	>	<i>*deyōd</i>	>	<i>deō</i>
Pl. N.	<i>*deiwoi</i>	>	<i>*deyoi</i>	>	<i>dī</i>
Acc.	<i>*deiwons</i>	>	<i>*deyons</i>	>	<i>deōs</i>
G.	<i>*deiwōm</i>	>	<i>*deyōm</i>	>	<i>deum</i>
D.	}	>	<i>*deiwōis</i>	>	<i>*deyois</i>
Abl.					

Féminin : **deiwā*, etc. > *dīua*, etc.

Or, le passage de **eyoi*, **eyois* à *-ī*, *-īs* est prouvé clairement par l'anaphorique *is* : *ī*, *īs*, reposent en effet sur **eyoi*, **eyois*. Le procès est aisé à justifier : par la chute du *y* intervocalique et le passage de *-oi* à *-ei*, on aboutit aux formes **eei*, **eeis* ; puis on obtient par contraction *ei*, *eis*, d'où *ī*, *īs*, comme **mehei* devient *mī*, et **ne-heilom*, *nīl*. Sans doute, la chute du *y* intervocalique est de beaucoup antérieure à celle du *w* devant *o* ; mais ce n'est pas là une objection ; le même phénomène peut se reproduire à des intervalles fort éloignés et toujours par suite d'une même tendance ; en grec, le *y* intervocalique qui est tombé à date préhistorique dans **treyes* > créét. *τρεις*, tombe à nouveau dans att. *ἑλάα* (de *ἑλαία*), *ποιῖ* (de *ποιῖ*), etc. (voir Meisterhans-Schwyzler, *Gramm. der attischen Inschr.*, p. 30 et suiv.). On trouve trois fois, dans le Sénatus consulte des Bacchanales, la forme *eeis* (voir Manu

Leumann, *I. F.* XXXIX, p. 214 et suiv.) ; mais il y a tout lieu de croire que la graphie représente un *eīs* refait analogiquement, plutôt qu'un archaïsme authentique ; on trouve de même un exemple de *eī* dissyllabique chez Plaute, *Most.* 869, et un exemple de *eidem*, *Mil.* 758 ; au datif-ablatif, les exemples sont un peu plus nombreux, et la chose se comprend aisément : le féminin a ici la même forme que le masculin ; *eīs* a dû s'introduire d'abord au féminin, où *īs* était isolé en face de *eae*, puis de là seulement au masculin ; de même, c'est d'abord au datif-ablatif pluriel que s'introduit la forme analogique *deīs*, Catulle, IV, 22, puis, plus tard, au nominatif *dei*, Ovide, *Mét.* II, 389. Enfin, si les formes analogiques sont plus anciennes dans l'anaphorique que dans *deus*, c'est que *ea*, *eae* sont phonétiques, tandis que *dea* est refait sur *deus*. C'est donc à tort que Skutsch, *Glotta* II, p. 151 et suiv., sépare les deux exemples. Si *eī*, *eīs* étaient anciens, on ne concevrait pas pourquoi ils ont passé à *ī*, *īs*, seule forme du latin classique ; le cas du datif *ei* monosyllabe (qui, du reste, n'aboutit pas à **ī*) n'est pas comparable : *eī*, *eīs* étaient bien protégés par *eōs*, *eōrum* et l'analogie des thèmes en -*o*.

Ceci posé, on expliquera de la même façon *sīs* de *sei woīs* ; l'expression a pu former de bonne heure une unité : **seiwoīs* est devenu **seyoīs*, puis *sīs* comme **deiwoīs* est devenu **deyoīs*, puis *dīs*.

Dès lors, la théorie de Solmsen manque de tout appui solide, et les exemples clairs de *auārus*, *seuērus*, *dīuīnus*, etc., reprennent toute leur valeur. Il faut renoncer à l'idée que le *w* intervocalique du latin aurait une tendance caractéristique à s'affaiblir.

Il y a deux cas, bien connus, où le *w* latin s'amuit ; 1° devant *o*, en toute position, sauf à l'initiale absolue : *soror*, de **swosōr*, **swesōr*, *deorsum*, de **dē-worsom*, *parum*, de *paruom* ; mais *uomō*, *uolō*, etc. ; 2° en syllabe intérieure, après *u* issu de n'importe quelle voyelle brève : *genuī*, de **gena-wai*, *pēluīs*, de **pēlowīs*.

On a contesté l'amuissement de *w* devant *ō* ; il existe cependant quelques exemples qui se laissent difficilement écarter ; ainsi *sōpiō*, en regard de skr. *svāpāyati* « il fait dormir » ; M. Hirt, *Ablaut*, p. 135, pose, pour expliquer la forme latine, une racine **sōup-*, qui n'a aucune vraisemblance ; *sōpiō* et *svāpāyati* se

recouvrent exactement, à ceci près que le latin offre des formes athématiques avec suffixe *ī*, type bien attesté par le slave, le balte et le germanique (voir Meillet, *M. S. L.* XIII, p. 273 et suiv.). Un second exemple est fourni par *sōl*, qu'il faut expliquer par **swōl*, pendant exact de skr. *sūvar* « soleil » (neutre) ; le mot latin est de genre « animé », le mot sanskrit de genre « inanimé » (M. Sommer, *Krit. Erl.*, p. 35, tout en accordant que **swōl* est possible, pose une forme **sāwōl* qui n'est pas préférable). On a la même opposition dans *cruor*, issu de **kruw-ōs*, en face de gr. *κρέας*, skr. *kraviḥ* « viande crue ». M. Juret écarte cet exemple en supposant que *cruor* est refait sur *crūdus* ; l'analogie pourrait tout au plus expliquer *cluor*, qui, du reste, n'est attesté que par une glose tardive, à côté de *cluere*, d'après *calor* : *calere*, *ardor* : *ardere* ; mais le petit groupe *cruor*, *crūdus*, *cruentus* n'a pas d'analogue en latin ; on ne voit pas sur quel modèle aurait pu être créé un terme concret comme *cruor* ; il s'agit sans doute d'un mot hérité de l'indo-européen. Si *cluor* est ancien, ce serait encore un terme « animé », en face de l'« inanimé » gr. *κλέος*, skr. *grāvaḥ* « gloire », etc. Le datif-ablatif *deō*, le génitif pluriel *deum* sont donc issus phonétiquement de **deiwōi*, **deiwōd*, **deiwōm*. Le seul exemple où *w* se maintienne devant *ō*, sans que l'analogie puisse rendre compte du fait, est *pāuō* ; mais c'est un emprunt qui, de ce fait, ne prouve rien (voir encore Sommer, *Krit. Erl.*, p. 45 et suiv.).

Le passage à *u* de voyelle brève intérieure +*w*, du type **gena-wai* > *genūi*, ne donne lieu à aucune remarque.

La chute de *w* devant *ō* est également bien établie, mais les exemples en ont été parfois contestés ou interprétés différemment. Il n'est pas superflu de les passer rapidement en revue.

1. *Mars, Martis*, de *Māuors, Māuortis*.

Pour écarter un rapprochement aussi évident, on ne saurait trouver d'appui suffisant ni dans le *marmar* du chant des Arvaies, ni dans *Mamers*, l'équivalent osque de *Mars*, selon Festus. L'étymologie de *Māuors* donnée par Walde (*Etym. Wb.*, sous *Mārs*, avec la bibliographie) manque de vraisemblance : supposer que *Māuors* est issu de **Māuers*, issu lui-même de *Māmers* par dissimilation du second *m*, n'est qu'un jeu d'esprit que n'appuie en aucune façon le passage de Cicéron cité par M. Kretschmer, *K. Z.*

XXXVIII, p. 134 : *iam qui magna uorteret Mauors* ; on ne tirera rien de plus de ce passage que l'intéressante « étymologie populaire » qu'il indique ; en fait, il n'y a qu'un seul nom latin du dieu Mars, dont la forme archaïque *Māuors* n'est conservée que çà et là sur les pierres ou chez les poètes ; le cas est parallèle à celui de *dīuus*, en face de *deus*. La forme *Maurte*, *C. I. L. I*², 49 pourrait être une simple faute du graveur ; il est toutefois possible qu'il s'agisse d'une graphie approximative de **Māorte*, comparable aux graphies, du reste plus tardives, *Laucoon*, *Laudamia*, *Laudicē*, *lautumiae*. En tout cas, il serait erroné d'y voir, avec Stolz, *K. Z. XXXVIII*, p. 428, une forme syncopée *Māu(o)рте*, d'où serait issu *Marte* par dissimilation de la labiovélaire par la labiale précédente.

2. Les composés à second terme *-uorsus*.

Les exemples clairs *deorsum*, *seorsum*, ne laissent place à aucun doute. La glose *quassum* « quomodo », *C. G. L. IV*, 558, 50, s'explique immédiatement par **quā-worsom* : il n'y a pas lieu de supposer, avec Stolz, *loc. cit.*, une syncope du *o*, ni avec Solmsen une formation analogique de *quorsum*. De même, *ūnorsum*, *Lucr.*, IV, 262, est issu évidemment de **oīno-worsum* ; il est à *ūniuersum* ce que *altrorsum* est à *altrōuersum*. L'adverbe en *-ē* correspondant est attesté chez *Pacuvius*, 213 Ribb². et chez *Plaute*, *Most.* 607 (dans l'*Ambrosianus*) :

Pac. *Occidisti, ut multa paucis uerba unose obnuntiem*

Pl. *Nescit quicquam nisi faenus fabularier*

Uno(se)

Le second exemple est tout à fait clair ; le sens y correspond exactement à celui de *ūniuersus*, par ex., *Pline le Jeune*, VIII, 24, 1 *pantherae CL uniuersae* « cent cinquante panthères en tout ». Mais la forme ne s'explique qu'en faisant intervenir au préalable la syncope : **oīno-worsos* > **ūn-worsos*, d'où *ūnorsus* ; la forme *unose* doit donc être lue *ūnossē* ; il est possible que cette forme syncopée soit représentée par le *oinuorsei* du Sénatusconsulte des Bacchanales ; toutefois on pourrait aussi y voir, avec *M. Ernout*, *B. S. L. XXIV*, p. 232, une simple graphie pour *oinuorsei*.

Deux cas, seulement, font difficulté : *rursus* et *sursum*. On a coutume d'expliquer l'un et l'autre par la syncope du *o* : *rursus*, de **reursus* ; *sursum* de **sūrsum*, issu de **subs-worsom*. Mais la syncope est inadmissible ici ; on ne voit, du reste, pas pourquoi ces deux composés auraient subi un traitement à part des autres. Le cas de *sursum* s'explique facilement par l'analogie : **subs-worsom* étant passé à **sū-worsom*, on peut supposer que *sursum* en a été tiré d'après l'analogie de *prō-uorsum* en face de *prorsum*. Pour *rursus*, il n'est pas exclu qu'il soit issu phonétiquement de **re-(w)orsos* ; en l'absence d'un exemple clair de la contraction de *ē+ō*, il est impossible de rien affirmer. En tout cas, il faut séparer *rursus* de *seorsum*, *deorsum*, dont l'initiale était primitivement longue.

3. *Nōlō* et *mālō*.

Du verbe *nōlō*, Plaute ne connaît que les formes contractes au présent et à l'imparfait de l'indicatif, au futur et au parfait, c'est-à-dire, partout où le *w* se trouvait placé devant *o*. Au contraire, au présent et à l'imparfait du subjonctif, où le *w* se trouvait devant *e*, il a six exemples du type *nōn uelim* et un de *nōn uellem*, contre dix du type *nōlim* et deux de *nōllem* (d'après Solmsen, *Studien*, p. 55 et suiv.) ; la conséquence à tirer de là est évidente : la chute du *w* n'est phonétique que dans le premier cas ; *nōlim*, *nōllem* sont analogiques de *nōlō*.

Le *w* de *māuolō* est traité comme un *w* intervocalique ancien ; *māuolō* aboutit phonétiquement à *mālo*. Solmsen le conteste et suppose que *mālō* est entièrement analogique, refait sur *nōlo* d'après la proportion *nōn uīs* (*nōn uolt*, *nōn uoltis*) : *nōlō* = *māuīs*, etc. : *mālō*. Il est de fait que, chez Plaute, le rapport de *mālo* (six exemples) à *māuolō* (huit exemples) est à peu près le même que celui de *nōlim* (dix exemples) à *nōn uelim* (six exemples) ; or on vient de voir que *nōlim* est analogique. Toutefois, la conclusion de Solmsen ne s'impose pas. Tout d'abord, si *nōlō*, en face de *nōn uīs*, tendait à entraîner *mālō*, en face de *māuīs*, au contraire *uolō*, en face de *uīs*, devait tendre à conserver *māuolō* ; or, sémantiquement, *mālō* est plus près de *uolō* que de *nōlō*, et en fait, on retrouve jusque chez Pétrone (ch. 77) un exemple de *māuolō*, qui ne peut être qu'analogique de *uolō*, comme l'accorde

Solmsen lui-même. On comprend aisément que la contraction de **noolō* > *nōlō* ait été achevée plus tôt que celle de **māolō* > *mālō*, et que la forme pleine *māuolō*, soutenue par l'analogie de *uolō* se soit survécu jusqu'à l'époque de Plaute. Chez Térénce, la forme contracte l'a emporté pleinement ; on ne trouve plus qu'un exemple de *māuolō*, *Hec.* 540.

En dehors des deux cas du type *genūi* et du type *deorsam*, le *w* intervocalique se maintient intégralement en latin. Là où un *w* a disparu après syncope d'une voyelle brève intérieure, comme dans le cas de **aiwotāts* < *aetās*, il ne s'agit plus d'un *w* intervocalique. La chute du *w* est parallèle à celle, par exemple, du *m* de **formocaps* > *forceps* (voir Juret, *Manuel*, p. 136).

S'il y faut encore une preuve supplémentaire, on la trouvera dans le sort du *w* latin dans les langues romanes. On enseigne souvent qu'en latin vulgaire, le *w* intervocalique s'est encore affaibli et a disparu dans une plus large mesure qu'en latin classique. Mais les matériaux (rassemblés dans Schuchardt, *Vokalismus* II, p. 471 et suiv.) sur lesquels repose cette doctrine sont de qualité très inférieure ; à part quelques témoignages de grammairiens, ils proviennent essentiellement d'inscriptions de facture très négligée ; dans un grand nombre d'exemples, le *w* est omis après *u* ou *o*, ainsi *iuenem*, *boe*, *nuembris* et *noemb(res)*, etc. Il est à croire qu'il s'agit ici d'une simple négligence graphique ; les langues romanes attestent en effet le maintien du *w* : v. fr. *juevne*, *buef movoïr*, *novembre*. Dans un plus grand nombre encore, le *w* est tombé devant *o* ou *u* : *paor*, *Faonius*, *aeum*, etc. Ces exemples prouvent seulement que devant *o* et *u* le *w* a continué à s'amuir là où l'analogie l'avait restitué ; en effet, lat. *pauōrem* est représenté par fr. *peur*, it. *paore*.

Probus, *G. L. K.* IV, 160, 14 et suiv. condamne la prononciation *probai*, *probaisti*, etc., au lieu de *probauai*, *probauisti*, etc. Il ne s'agit pas ici d'un fait phonétique, comme le montre l'italien, où le *u* a bien disparu à la 1^{re} personne *amai*, mais s'est maintenu à la 3^e *amó*. La flexion du parfait, dans les langues romanes, s'est constituée à la suite d'une série d'actions analogiques dont le détail diverge d'une langue à l'autre.

Dans *pauimentum*, la chute du *w* est attestée par trois fois : *C. I. L.* VI, 122 *pauimento* ; VI, 4419 a *pauiment*. ; VI, 17987

pementu ; en outre, l'*Appendix Probi* blâme la prononciation *failla*, pour *fauilla*. Ces deux exemples ne suffisent pas à prouver un affaiblissement général du *w* intervocalique en roman commun ; le traitement de *pementu*, en face de it. *maestro*, issu de *ma(g)istu(m)* montre nettement qu'il s'agit d'un fait dialectal ; le terme de roman commun ne désigne pas une unité linguistique nette, mais un ensemble de parlers qui présentent entre eux des divergences souvent considérables ; seule la comparaison des langues romanes peut déceler les tendances générales à tout le groupe. Or, le témoignage des langues romanes, à cet égard, est formel ; à part la position devant *o* et *u*, le *w* intervocalique latin est régulièrement conservé, sauf en roumain ; mais les faits roumains sont manifestement postérieurs à la séparation des dialectes : le *b* intervocalique roumain subit en effet le même sort que le *v* avec lequel il s'est confondu : *cabállum* aboutit à *cal*, comme *laudre* à *la*. Mais en roman commun, le *w*, à l'intervocalique comme ailleurs, passe régulièrement à *v* bilabial qui aboutit à *v* labiodental. C'est là un traitement qu'on peut observer dans beaucoup de langues, et précisément celles où le *w* (passé à *v*) s'est le mieux maintenu : ainsi le sanskrit, les langues slaves et baltiques. Rien donc ne laisse supposer un affaiblissement caractéristique du *w* intervocalique latin ; c'est par un procès identique que le **w* indo-européen a abouti au *v*, respectivement, de fr. *neuve*, it. *nuova*, de russe *nová* et de skr. *navā*.

TROISIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

Recherches sur la formation du parfait latin

CHAPITRE I

Sur le parfait sigmatique.

Le parfait sigmatique a fait une grande fortune en latin ; le point de départ est un fait indo-européen dont l'importance ne semble pas avoir été considérable ; son développement s'est effectué relativement tard : l'osco-ombrien n'en offre pas la moindre trace.

On ne possède que deux exemples qui remontent sûrement à l'indo-européen ; ce sont *dixī*, en face de skr. *adikṣat* « il a montré », gâth. *dāiš* « que tu montres » (injonctif), gr. *ἔδειξα* ; et *uēxi*, skr. *āvāt* « il a mené », zd *uz-vaṣat* « il a retiré », v. sl. *věsŭ* « j'ai mené ». Cette formation, qui en indo-européen appartient au système de l'aoriste, s'est largement développée dans un grand nombre de langues ; mais il est malaisé de faire le départ de ce qui est ancien et de ce qui est récent ; aussi la comparaison n'a pas le moyen de faire la théorie complète du type indo-européen (voir là-dessus et sur tout ce qui suit, l'article fondamental de M. A. Meillet, *Sur l'aoriste sigmatique*, dans les *Mélanges de Saussure*, p. 82 et suiv.).

Deux traits essentiels caractérisent l'aoriste sigmatique : il

appartient au type athématique et il comporte une alternance, de forme singulière : degré long à l'actif, degré zéro (ou degré *e*) au moyen, qui s'est conservée en sanskrit ; ainsi, de la racine **leik*^{av}- « laisser », le sanskrit a un aoriste sigmatique qui est à l'actif *araiḥsam*, mais au moyen *arikiṣi*. On trouve, toutefois, un certain nombre de formes thématiques en sanskrit ; l'iranien n'en a qu'un exemple, zd *uz-važat* (dans l'Avesta récent) ; de même ἔξον est unique en grec ; le latin a la forme thématique à la 3^e p. sg. et à la 1^{re} pl., *dixit*, *diximus*. Mais les formes ne se recouvrent pas d'une langue à l'autre ; *dixit* et *ádikiṣat* ont un vocalisme radical différent, comme aussi *uēxit* et *-važat* ; en face de skr. *ádikiṣat*, le gāthique a *dāiš* et en face de zd *-važat*, le sanskrit a *ávāt*. Whitney a montré depuis longtemps, *A. J. Ph.* VI (1885), p. 280 et suiv., que les formes thématiques du sanskrit avaient tous les caractères d'un essai infructueux d'innovation propre à cette langue. Le *Rgveda* possède encore quelques formes athématiques, à côté de formes thématiques, ainsi *ádiṣta*, à côté de *ádikiṣata* ; d'autre part, le type thématique est limité aux racines en *-k*. Or, en sanskrit, la 2^e et la 3^e p. sg. de l'actif s'étaient confondues ; ainsi *draik* peut représenter aussi bien **arāikiṣ-s* que **arāikiṣ-t*. La langue a remédié à cette difficulté de façons diverses, suivant les cas ; là où la chose était possible, elle a restitué la désinence ordinaire de 3^e pers. *-t* ; ainsi *ajait* remplace le phonétique *ajaiḥ* (de **a-jāiṣ-t*) ; elle a également eu recours de bonne heure aux désinences *-iḥ*, *-it*, propres à l'aoriste en *-iṣ-* ; les formes thématiques des racines en *-k* semblent indiquer un autre essai de replâtrage ; il reste toutefois une difficulté, qui est de justifier le degré zéro, emprunté au moyen. Le témoignage des autres langues est sans valeur probante ; lat. *dixit*, *diximus* ont les désinences normales du parfait ; zd *-važat*, qui est une forme de l'Avesta récent, est sans valeur en face de skr. *avāt* ; on ne saurait rien bâtir sur l'exemple isolé et obscur de gr. ἔξον.

Le degré long de l'actif est établi par l'accord de lat. *uēxi*, en face de *uēhō*, *uēctus*, avec skr. *avāt*, v. sl. *věšŭ*. Le latin offre un second exemple dans v. lat. *ioussī*, en face de *iūbeō*, *iūssus* ; il n'y a pas de correspondant ailleurs, mais l'opposition de *iubeō* ; *ioussi* montre que **youth-s-* a passé à *iouss-* à une date antérieure à la séparation des dialectes italiques ; or, ce n'est qu'à l'intérieur du latin que le parfait sigmatique s'est développé ; il y a

donc toute chance pour que l'alternance *iūbeō* : *ioussi* soit un héritage de l'indo-européen (voir Meillet, *B. S. L. XIII*, p. 161 et suiv.).

A. — LE TYPE *dixti*.

Dans le type lat. *dixisti*, le suffixe *-s-* apparaît élargi d'un élément *-is-*, et la chose se retrouve exactement en sanskrit, dans le type *ayāsiṣam*. L'élément *-is-* existe indépendamment dans le type lat. *lāuisti*, skr. *apāviṣam* (voir ci-dessous, p. 105 et suiv.). Malgré l'accord du latin et du sanskrit, la forme *-sis-* du suffixe est certainement secondaire et résulte d'innovations parallèles, mais indépendantes, dans les deux langues. Whitney a mis la chose en lumière, pour le sanskrit, dans l'article déjà cité. Sur les dix-neuf racines comportant un aoriste en *-siṣ-*, deux seulement sont attestées dans le *Rgveda*. La caractéristique *-siṣ-* n'apparaît qu'à l'actif, et essentiellement dans les racines en *-ā-* ; on voit ici, plus clairement encore que pour l'aoriste en *-sa-*, comment les choses ont dû se passer ; on a sans doute eu d'abord *ayāsam*, **ayās*, **ayās* (respectivement de **ayūs-s*, **ayās-t*) ; puis, pour remédier à la confusion des 2^e et 3^e p., *ayāsam*, *ayāsiḥ*, *ayasit* ; enfin, d'après *apāviṣam*, *apāviḥ*, etc., on a créé *ayāsiṣam* sur *ayāsiḥ*, etc. ; on a encore en védique, par exemple *ahās*, à côté de *hāsiṣam*.

En latin, il s'agit également d'une innovation récente. On sait que le vieux latin possède un grand nombre de formes courtes du type *dixti*, *dixe* ; chez Térrence, ce sont là les formes normales. On a plus d'une fois admis le caractère ancien de ce type (p. ex. Bartholomae, *I. F.*, II, p. 284 ; Brugmann, *Grundriss*, II, 1^{re} éd., p. 460, § 161, note 1). Cette interprétation n'a pas prévalu ; Stolz, qui jusque dans la 3^e édition de sa *Lateinische Grammatik*, p. 180, enseignait que *dixti* est ancien, renonce à cette doctrine dans la 4^e édition, p. 284 ; tout en maintenant (en note) que l'hypothèse reste à considérer, il se rallie à l'explication courante qui voit dans *dixti* une forme abrégée par « haplologie » de *dixisti*. Cette explication est évidemment liée à celle de *nōsti*, *plēsti*, en face de *nōuisti*, *plēuisti*, etc. Tant qu'on admettait que *nōsti*, *plēsti* sont « contractés » de *nōuisti*, *plēuisti*, il y avait quelque raison d'admettre aussi que *dixti* est abrégé de *dixisti* ; l'élément *-is-* semblait en effet la caractéristique univer-

selle du perfectum, à l'exception, universelle aussi, des 1^{re} et 3^e p. du singulier et de la 1^{re} du pluriel du présent indicatif. Mais on a montré, *Rev. Et. lat.* IV, p. 212 et suiv., que *nōsti*, *plēsti*, etc., sont plus anciens que *nōuisti*, *plēuisti* ; dès lors, rien ne s'oppose à ce que *dixti* soit également plus ancien que *dixisti*.

Une haplologie du type de *dixisti* > *dixti*, c'est-à-dire d'un groupe formé d'une consonne explosive, d'une voyelle brève et d'une seconde consonne identique à la première, mais implosive, se réduisant à la consonne implosive, serait tout à fait surprenante. M. Juret, *Dominance*, p. 117 et suiv., tente d'expliquer le procès phonétique en supposant que la consonne explosive, élément fort, se « superpose » à la consonne implosive, élément faible, et en provoque ainsi la disparition, qui entraîne, naturellement, celle de la voyelle intermédiaire. L'explication, pour ingénieuse qu'elle soit, est toute verbale. En fait, dans un passage de *dixisti* à *dixti*, ce qui aurait disparu, c'est un *s* explosif, et ce qui resterait serait un *s* implosif. Avant de s'ingénier à expliquer le fait, il faudrait être bien sûr qu'il existe réellement. Or, aucun des exemples qu'on en donne n'a de valeur. On s'étonne de voir M. Juret citer celui de *dēxtans* (pour **dēstans*) supposé issu de **dē-sestans*, **dē-sextans* ; il enseigne ailleurs, avec raison, d'après *iuxtā*, *exta*, etc., que le groupe *-kst-* se maintient après voyelle (mais non après diphtongue : *illūstris*, de **in-louk-s-tris*). Au surplus, *dēxtans* est un nom de mesure où il n'y a pas plus lieu de chercher un procès phonétique normal que, par exemple, dans *dōdrans*, qu'aucune règle phonétique normale ne saurait faire sortir de **dē-quadrans* ; *uendō*, en face de *uēnum dō* s'explique facilement par l'analogie de *uēneō*, en face de *uēnum eō* ; d'autre part, *uendere* est à *uenire* exactement ce que *perdere* est à *perire* ; il n'y a rien à tirer de *bonust* = *bonus est* en faveur d'une « haplologie » : le *e* de *est*, mot accessoire, y est escamoté comme dans *bonumst* : enfin *potisset* = *potis esset* n'est pas plus probant : la flexion de *possum* s'est constituée à la suite d'une série d'actions analogiques, ce qui enlève toute valeur à l'exemple.

Le phénomène de l'haplologie ne résulte pas de la « superposition » de deux consonnes, mais de deux tranches phoniques ; qu'il s'agisse du type *ἀμφορεὺς* > *ἀμφορεύς* ou **Μελανανθιος* > *Μελάνθιος*, ce n'est pas *-φιφ-*, *-vzv-* qui se réduisent à *φ*, *v*, mais *|φ|φφ|*, *|αv|αv|*, qui se réduisent à *-φφ-*, *-αv-* ; si *dixisti* ne peut pas

aboutir par haplogogie à *dīxtī*, on pourrait supposer que des formes comme *mīstī*, *dīxe*, etc., sont issues de *mīsistī*, *dīxisse*, etc., et que *dīxtī* en est résulté par analogie. Non seulement ce serait là une complication inutile, mais même pour *mīstī*, *dīxe*, la chose est peu vraisemblable ; l'haplogogie reste un phénomène exceptionnel, qui ne se produit guère que dans les mots suffisamment isolés ; or il s'agit ici de formes flexionnelles dont tous les éléments sont clairs : *dīx-is-se*, en face de *dīx-ī* est bien appuyé par *lēg-is-se* en face de *lēgī*, *statu-is-se* : *statu-ī*, *lāu-is-se* : *lāu-ī*. On sait quelle a été, en latin, la force de la tendance à normaliser la conjugaison : elle est en complète contradiction avec l'hypothèse d'une haplogogie de formes claires telles que *dīxisse*, *mīsistī*.

Il faut donc en revenir à la doctrine qui voit dans *dīxtī* une forme ancienne par rapport à *dīxistī*. On voit mal, du reste, à quelle objection elle pourrait donner lieu.¹ Comme le montre gāth. *dāiś*, la 2^e p. sg. de l'aoriste sigmatique de la racine **deik-* était de la forme **dēiks* (de **dēiks-s*), qui devait aboutir en latin à **dīks* ; cette forme n'était pas viable dans le système latin ; elle a été pourvue de la caractéristique de parfait *-tī*, exactement comme la 2^e p. d'aoriste radical **plēs* est devenue *-plēstī*. Il est vraisemblable que c'est dans *dīxtī* qu'il faut voir le point de départ de l'innovation ; c'est là, en effet, que le besoin s'en faisait le plus fortement sentir.

B. — LE TYPE *lāuistī*.

De même que le latin, à côté du type *dīxtī*, avec un suffixe *-s-*, possède un type *lāuistī*, avec un suffixe *-is-*, on trouve en sanskrit côte à côte un aoriste en *-s-* et un aoriste en *-iṣ-* : *avāk-ṣ-am* et *apāv-iṣ-am*. M. Meillet, *Mél. de Saussure*, p. 99 et suiv., n'accorde au suffixe *-is-* qu'un caractère secondaire, qui apparaîtrait clairement dans lat. *-sis-*, skr. *-siṣ-*. Sans doute, le suffixe *-siṣ-* est formé de la réunion de *-s-* et de *-iṣ-*, mais il n'en résulte aucune conséquence pour le suffixe *-iṣ-*, qui se présente beaucoup plus

¹ M. Sommer, *Hb.*, p. 589 tire argument du fait qu'il n'existe pas de 3^e pl. **dīxunt* ; mais pour que l'argument ait quelque valeur il faudrait d'abord prouver que *dīxērunt* est plus ancien que la forme normale *dīxērunt* et la forme archaïque *dīxēre*. Quand à l'absence d'un monstre comme **fēc-tī*, elle se passe d'explication.

souvent à l'état isolé (dans environ quatre-vingts racines, dans le *Rgveda*) que combiné avec -s- (dans deux racines seulement, dans le *Rgveda*). Le rapprochement du latin et du sanskrit est trompeur ; comme on l'a vu tout à l'heure, il s'agit de deux innovations parallèles, mais radicalement indépendantes. En védique, environ cent quarante racines comportent un aoriste en -s- et environ cent cinquante, un aoriste en -iṣ- ; il n'y a aucune raison de ne pas mettre les deux formations sur le même pied.

Dans le même article, p. 100, M. Meillet s'appuie sur gāth. *čivīšī*, *xšnāvīšā* pour conclure que le *i* de skr. -iṣ-, lat. -is- représente un **i* indo-européen, et non un **ə* qui aurait dû tomber en iranien en syllabe intérieure. L'argument n'est pas décisif ; dans des formes flexionnelles comme celles dont il s'agit, il n'est jamais sûr qu'on soit en présence de formes purement phonétiques ; aux 2^e et 3^e personnes sg. de l'actif, le gāthique a dû posséder des formes (qui par hasard ne sont pas attestées) où le *i* était en syllabe finale, où, par conséquent, il pouvait représenter un ancien **ə* ; ainsi, une 2^e sg. **xšnāvīš*, comparable à skr. (*a*)*pāvīṭh* ; rien n'empêche de supposer que *xšnāvīšā* est analogique de telles formes, comme *tavišī*- « force » est analogique de *taviš* « force » (Y. 29, 4). De même, le -s- de gr. ἐσπορέσθησ; s'explique par un **ə* ancien, bien que, phonétiquement, le **ə*- disparaisse en grec lorsqu'il est précédé d'une syllabe de vocalisme *o* : τόρρος. Le -is- du latin n'est pas non plus décisif ; il peut être issu de **əs-* dans une série de formes, comme **lāuisō*, **lāuisīm* (> *lāuerō*, *lāuerim*), et avoir été généralisé.

Or, il existe un fait sanskrit qu'a déjà relevé F. de Saussure, dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles* (*Recueil*, p. 237), et qui montre clairement qu'il faut partir de **əs-*. Les grammairiens de l'Inde enseignent que les racines en -ṛ- (qui à l'actif ont un aoriste en -iṣ-) admettent au moyen l'aoriste en -s-, avec le vocalisme *īr* (voir Whitney, *Grammar*, § 885). « La chose est transparente : on a conjugué d'abord *ā-stāriṣ-am*, *ā-stīrṣ-i*, comme *ā-kṣāips-am*, *ā-kṣīps-i* » (F. de Saussure, *endroit cité*). Des exemples clairs et anciens sont malaisés à trouver. Le seul qui soit exempt de toute ambiguïté est celui de l'actif *kāriṣat* (subjonctif), dans le *Rgveda*, en face du moyen *akīrṣata* (indic. 3^e pl.) dans le *Pañcaviṃṣa-Brāhmaṇa*. On trouve une opposition toute pareille pour la racine *dhavi-/dhū-* ; le *Rgveda* a une forme moyenne

adhūṣata (3^e pl.), en face de l'actif *adhāvīt*, attesté par les grammairiens (ainsi Pāṇini, VII, 2, 72). Il est vrai que *adhāvīt* est ambigu ; M. Meillet a montré, *M. S. L.* XI, p. 319 et suiv., qu'il y a eu confusion, en sanskrit, entre les thèmes radicaux de racines dissyllabiques et les aoristes en *-iṣ-* ; *āgrabhīt* est un thème radical, correspondant à une 1^{re} personne *āgrabham* ; mais on a refait secondairement, sur *āgrabhīt*, un aoriste sigmatique attesté par *āgrabhīṣma*. En principe, le vocalisme de la syllabe radicale permet de faire le départ : les anciens thèmes radicaux ont *ā*, les anciens aoristes sigmatiques ont *ū* ; mais, là aussi des actions analogiques se sont produites, et on a, par exemple, *atārima*, avec *ā*, bien qu'il s'agisse d'une forme radicale, d'après *atāriṣam*. Théoriquement, toutefois, l'actif correspondant au moyen *ādihūṣata* ne saurait se poser que sous la forme **adhāviṣam* ; le type *adhūṣata* ne peut être qu'un archaïsme à peine conservé (on n'a de formes comparables que *ahūṣata*, *anūṣi*, *anūṣātām*, *anūṣata* [en outre, *adhūrṣata*] ; Whitney, *Grammar*, § 887 c), en face de la formation habituelle représentée par le type *apaviṣi*. Quoi qu'il en soit, l'exemple clair de *kāriṣat* : *akīrṣata* montre qu'il n'y a, à l'origine, qu'un aoriste sigmatique, l'aoriste en *-s-*, et que le *i* de l'élément skr. *-iṣ-*, lat. *-is-* représente le **ə* des racines dissyllabiques.

Dès lors, les aoristes grecs ἐσπορέσθης, ἐκορέσθης (avec un vocalisme secondaire, comme skr. *apaviṣthās*) peuvent représenter quelque chose d'ancien. On sait que M. Wackernagel, *K. Z.* XXX, p. 302, a proposé d'expliquer l'aoriste passif en *-θη-* en partant de la seconde personne du singulier : *-θης*, comparable à skr. *-thāḥ* ; ce n'est qu'une hypothèse, mais séduisante ; si elle est juste, le type gr. ἐκορέσθης recouvrirait exactement le type skr. *apaviṣthāḥ*.

Il n'y a pas d'exemple d'aoriste sigmatique de racine dissyllabique que la comparaison permette de faire remonter à la période indo-européenne. On ne peut donc parler que du type lui-même, que le latin a sûrement hérité. Dans la plupart des cas, il est évidemment récent : *uīdistī*, en face de gr. οἶδα, etc., *uēnistī*, en face de got. *qam*, pl. *qēmum*, etc. Mais il existe un petit groupe de verbes où la forme du parfait n'a pas été expliquée d'une façon satisfaisante ; c'est celui de *lāuī*, *cāuī*, *fāuī*, *pāuī*, d'une part, et de *mōuī*, *fōuī*, *uōuī*, de l'autre. Toutes les tentatives pour expli-

quer ces formes en partant du parfait en *-uī* ont échoué ; L. Havet a le premier supposé que la graphie *lāuī* cachait une prononciation **lawwi* (*M. S. L.*, VI, p. 39). Sans parler des difficultés phonétiques (**lawewai* devrait aboutir à **lawuī*, **laūī*), W. Schulze a montré, depuis, *K. Z.*, XL, p. 117 et suiv., que la flexion ancienne du composé *ēluō* est : *ēluō*, *ēlāuī*, *ēlātus* (voir aussi Stolz, *J. F.*, XXVI, p. 119 et suiv.). Le parfait *ēluī* est donc secondaire, analogique des verbes en *-uō*, *-uī*, *ūtus*, et n'apporte aucun appui à l'hypothèse d'un **lawwī* ; on voit mal, du reste, comment **ēlawwī* pourrait aboutir à *ēluī*. Encore moins peut-on expliquer *mōuī* par **mowwī* : les formes courtes, comme *commōsset*, rares, il est vrai, et analogiques, mais bien attestées, prouvent sans conteste que le *ō* est authentique. Il faut donc analyser *lāu-is-tī*, *mōu-is-tī*, etc., ou mieux encore *lāuī-s-tī*, *mōuī-s-tī*. La racine de *lauō* et celle de *moueō* sont en effet dissyllabiques ; comparer *lūstrum*, gr. *λόσσα*, *λοτρών*, v. irl. *loathar* « bassin », pour la première ; skr. (*kāma*)-*mūtaḥ* « mu (par l'amour) », *mūrdh* « rapide », pour la seconde. La caractéristique *-tī* de 2^e p. du parfait est surajoutée secondairement ; dans *lāuistī*, *mōuistī* se cachent, **lāuis*, **mōuis* qui correspondent au type skr. *apāvīḥ*. De même, les futurs antérieurs (anciens subjonctifs) *lāuerit*, *mōuerit* sont exactement comparables à des formes de subjonctif comme skr. *sāviṣat*, *tāriṣat*. Pour deux de ces verbes encore, une racine dissyllabique est probable ; *pauēō* est sans doute à rapprocher de m. irl. *ūath* « effroi », de **pū-tā-* ; il s'agit donc vraisemblablement d'une racine **pewā-*/**pū-*. Enfin, *caueō* doit peut-être être rapproché de gr. *κοίω*, skr. *ā-kuvate* « avoir en vue », *ā-kū-tam* « intention », gāth. *čvīṣī* « je me suis attendu » ; la forme avestique représente précisément un aoriste sigmatique qui doit être ancien, cette formation ne paraissant pas s'être développée en iranien. (Voir Bartholomae, *Grundriss der Iran. Phil.* I, p. 85 et suiv.). Ceci posé, gr. *λόσσα* peut également représenter quelque chose d'ancien ; sans doute, la gémination du *s* est une innovation du grec ; elle peut être due à une réaction de la langue contre la dégradation dont la forme était menacée par l'amuissement du *s* intervocalique ; pareil fait se retrouve pour le *y* dans les optatifs du type athématique comme *τιθείην*.

Le sentiment des sujets parlants a de bonne heure coupé *lāu-ī*, *lāu-istī*, etc. Dès lors, les désinences de ce type offraient la grande

commodité, pour les thèmes terminés par une consonne, de commencer toutes par une voyelle. Aussi ces désinences ont-elles été généralisées dans une très large mesure ; la chose est accomplie, dès le début de la tradition pour tous les thèmes consonnantiques *uīd-istī*, *fēc-istī*, *uēn-istī*, *cucurr-istī*, etc., à l'exception des parfaits en -s- de racine monosyllabique ; *dīxtī* est encore la forme normale chez Térence, dont la langue représente celle de l'aristocratie romaine ; chez Plaute, dont la langue est plus mêlée, les formes analogiques *dīxistī*, etc., sont plus largement représentées.

CHAPITRE II

Sur le parfait en *-ui*

Comme le parfait sigmatique, le parfait en *-uī* a fait une grande fortune et comme lui encore, son développement s'est réalisé tout entier à l'intérieur du latin ; l'osco-ombrien n'offre pas plus de traces de l'un que de l'autre. On a maintes fois voulu voir un parfait dans ombr. *subocau* (*subocauu*) qui se rencontre une vingtaine de fois dans les *Tables Eugubines*, toujours dans des formules telles que VI A 22 *Eso naratu uesteis : teio subocau suboco Dei Graboui, ocriper Fisiu, totaper Iiouina, erer nomneper, erar nomneper* « Sic narrato libans : te inuoco inuocationem (inuocationes, Buck) Iouem Grabouium, pro arce Fisia, pro ciuitate Iguina, pro arcis nomine, pro ciuitatis nomine ». VII A 18 *Prestota Šerfia Šerfer Martier, tiom esir uesclir adrer popluper totar Iouinar, totaper Iouina, erer nomneper erar nomneper, Prestota Šerfia Šerfer Martier, tiom subocauu* « Praestita Cerria Cerri Martii, te his uasculis atris pro populo ciuitatis Iguinae, pro ciuitate Iguina, pro populi nomine, pro ciuitatis nomine, Praestita Cerria Cerri Martii, te inuoco ».

L'absence de *suboco* dans la seconde formule montre bien qu'il est erroné de traduire dans la première *subocau suboco* par « inuocai (et) inuoco » ; *subocau* est évidemment une 1^{re} p. sg. de présent et *-au* représente **-āyō* (Buck-Prokosch, *Osk.-Umbr. Dial.*, p. 96). Il faut traduire « inuoco inuocationem » ; *suboco* peut être l'accusatif d'un **sub-wok-os*, formé comme *πρό-λογ-ος*. Il est vrai que de ce type il ne reste que de rares traces en latin ; mais cela ne prouve pas nécessairement pour l'ombrien, et du reste, un archaïsme ne saurait surprendre dans une formule religieuse.

On ne saurait donc faire état de cette forme unique, et c'est à l'intérieur du latin qu'il faut expliquer le développement. Le point de départ est moins immédiatement évident que pour le parfait sigmatique. Fick a été le premier à l'indiquer, en rappor-

chant du lat. *nōuī*, *plēuī* les 1^{re} et 3^e p. sg. de parfait skr. *jajñāu*, *paprāu* (G. G. A. 1883, p. 594). Toutefois ni lui, ni ceux qui après lui ont tenté d'élargir le rapprochement (Reichelt, *B. B.* XXVII, p. 93 ; Hirt, *I. F.* XVII, 278 et suiv.) n'ont expliqué comment l'élément *u*, borné en sanskrit à deux formes, s'est répandu dans tout le parfait en latin. Aussi le rapprochement a-t-il paru insuffisant, et d'autres hypothèses ont été échafaudées (Voir l'histoire complète de la question dans Ribezzo, *R. I. G.* I., II, p. 25 et suiv.).

Schulze, *K. Z.* XXVIII, p. 266 et suiv. suppose une ancienne conjugaison périphrastique comportant un participe parfait neutre **amāues* conjugué avec le verbe être: **amāwes-esō* donnerait par haplogogie **amāwesō* > *amāuerō*, etc. L'hypothèse, plus ingénieuse que solide, est en dehors du domaine de la preuve, et a été très généralement écartée. Osthoff, *Perfectum*, p. 251 et suiv., part des verbes comportant un *u* radical: *fōuī*, *mōuī*, *iūuī*, etc.; d'après le rapport *mōuī*: *mōtus*, etc., on aurait bâti *nōuī* sur *nōtus*, *amāuī* sur *amātus*, etc.; l'hypothèse se heurte au fait qu'il existe une grosse différence entre le type de *mōuī* et celui de *amāuī*: la flexion normale est pour le premier *mōuī*, *mōuisti*, pour le second *amāuī*, *amāsti*. De quelque façon qu'on interprète le fait, il empêche de supposer que *amāuī* soit fait sur *mōuī*. La suggestion de Brugmann, *Abrégé*, p. 578, qui suppose dans *sīuī* un aoristo-présent formé comme *uīuō* et employé en fonction de parfait, ne saurait rendre compte de l'ensemble des faits latins. La tentative d'explication la plus complète est sans doute celle de M. Sommer, *Handbuch* ², p. 558 et suiv. Selon lui, il faudrait partir des verbes en *-u-*, spécialement du verbe substantif: *fūī*, avec un *ū* bien attesté en vieux latin, aurait développé un *w* d'abord simple phonème de transition, pour aboutir à **fūuī* (on trouve, en fait, la graphie *fueuīt*, *C. I. L.*, I² 1297 ; mais on peut lire soit *fūūt*, comp. *Maarco*, soit *fūūt*, comp. *puuer*, soit, et c'est le moins probable, **fūuīt*). D'après **fūuī*, analysé en **fū-ūī*, auraient été bâtis d'abord les parfaits reposant sur des thèmes d'aoriste radical comme *strāuī*, *plēuī*, *sīuī*, etc., puis le procédé aurait été étendu à tous les verbes à thèmes vocaliques.

L'hypothèse a été critiquée par M. Hirt, *I. F.*, XVII, p. 280 et suiv., et par Collitz, *Das schwache Präteritum*, p. 192 et suiv., qui ont mis en lumière la faiblesse du point de départ. Malgré la

défense de M. Sommer, *Krit. Erl.*, p. 161 et suiv., les procès supposés $f\ddot{u}t > f\ddot{u}t$ et $f\ddot{u}t > f\ddot{u}t$ sont des hypothèses non seulement gratuites, mais contredites par les faits. La détente d'un \ddot{u} devant voyelle est autre chose que la sonante w ; M. Sommer devrait d'abord prouver qu'en latin cette détente a réellement abouti à w ; les quelques graphies qu'il cite, comme *fuueit*, *puuer*, *suuo*, *posuuit*, *pluuit*, sont loin de fournir cette preuve ; la graphie normale distingue nettement entre *puer*, *prutna* et *iuuenis*, *uuidus* ; la distinction persiste dans les langues romanes, où *iuuenta* aboutit à v. fr. *iovente*, mais *suuavem*, à v. fr. *soef*. Ensuite, $*f\ddot{u}t$ n'aurait pas pu donner $f\ddot{u}t$; ni $i\ddot{u}t$ ne devient $*i\ddot{u}t$, ni $\ddot{u}a$, $*\ddot{u}a$; *uuidus* aboutit à *uudus*, non à $*\ddot{u}idus$. Il résulte de là que $f\ddot{u}t$ doit s'expliquer immédiatement par $f\ddot{u}t$ qui n'a jamais eu de w .

Il faut donc en rester au rapprochement du lat. *nōuī*, skr. *jajñāu*. Ce rapprochement devient évident dès qu'on se débarrasse de l'idée que *nōstī* est issu de *nōuistī*, laquelle n'est appuyée par aucun fait (sur l'état de choses chez Plaute, voir ci-dessous, chap. III ; sur la généralisation du u dans le type *monuī*, ci-dessous, chap. IV) ; phonétiquement, la chute du w est impossible dans toutes les formes du parfait en $-uī$, y compris les formes telles que *dēlēuērunt*, etc. (voir ci-dessus, 2^e partie). En fait, la flexion usuelle de l'époque républicaine est *nōuī*, *nōstī*, *nōuit*, *nōuimus*, *nōstis*, *nōrunt*, *nōrō*, *nōrim*, *nōram*, *nōsse*, comme il ressort du témoignage de Cicéron, *Orat.* XLVII, 157 *quid quod sic loqui «nosse, iudicasse» uetant, «nouisse» iubent et «iudicauisse» ? quasi uero nesciamus in hoc genere et plenum uerbum recte dici et imminutum usitate*, et l'ensemble de la tradition manuscrite concorde bien avec ce témoignage.

L'extension du u à la 1^{re} personne du pluriel s'explique par une action analogique qui était à prévoir : une forme comme *nōmus* (attestée chez Ennius, *Trag.* 138 Ribb., mais qui n'est pas sûrement ancienne) manquait de caractéristique de parfait, en face de *nōuī*, *nōuit*, *nōstī*, *nōstis*, *nōrunt* ; aussi la création de *nōuimus* était-elle inévitable. Dès lors, la concordance avec le sanskrit est parfaite ; c'est aux 1^{re} et 3^e personnes du singulier uniquement, de part et d'autre, que l'élément u appartient à l'origine (voir *Rev. Et. lat.* IV, p. 212 et suiv. ; Meillet, *B. S. L.* XXVII, p. 234 et suiv.).

Le seul parfait en *-uī* qui ait chance d'être ancien est *nōuī*, en face de skr. *jajñāuī*, gr. ἔγνωκα. A strictement parler, comme le remarque M. Meillet dans l'article cité, la comparaison n'autorise à poser que le type, qui est sûrement indo-européen ; toutefois, il est légitime et il peut être utile de chercher à faire le départ entre ce qui peut être ancien et ce qui est certainement récent. On n'hésite pas à poser un aoriste sigmatique indo-européen de la racine **wegh-*, d'après skr. *āvākṣam*, v. sl. *věsŭ*, lat. *uēxī*, bien que la formation soit restée vivante dans les trois langues ; mais c'est que le vocalisme radical de *uēxī*, en face de *uehō*, *uectus*, est caractéristique et qu'il n'existe aucun autre aoriste ancien de la racine. Au contraire, gr. (ἀν)-έγνωσα n'est pas ancien, malgré skr. *ajñāsani*, v. sl. *znaxŭ* ; il a été bâti sur ἔγνων, selon la tendance générale du grec à se créer un aoriste sigmatique de sens factitif en face d'un aoriste radical intransitif ; comparer ἔβησα : ἔβην, ἔστησα : ἔστην, ἔφῶσα : ἔφῶν. Or, le thème de parfait des racines dissyllabiques était caractérisé par le vocalisme zéro — *o*, comme le montre le parfait de la racine **petə-*, gr. πέπτωκα ; skr. *papraū* représente donc **pe-plō-u*, et le vocalisme de lat. *-plēuī* ne saurait être ancien. D'autre part, un thème d'aoriste radical **plē-* est attesté par skr. *āprāt*, hom. πλῆτο, tandis que le parfait skr. *papraū* n'a pas de correspondants ailleurs et a pu être créé en sanskrit à n'importe quel moment de la langue. Ce n'est sans doute pas un hasard ; le sens même de la racine admet bien, en indo-européen, un aoriste, mais difficilement un parfait ; du moins un parfait indo-européen de la racine **pelə-* ne pourrait guère signifier que « je suis plein » et ce n'est là le sens ni de *papraū* ni de *-plēuī*. Il en résulte que *-plēuī* est secondaire et remplace un aoriste radical **plēm*. Par contre, il n'est pas vraisemblable que lat. *nōuī* doive être rapproché de gr. ἔγνων ; le sens de *nōuī* « je sais » est celui d'un parfait ; un thème d'aoriste radical **gnē-*, **g^ognē-* est attesté par v. h. a. *chnaen* et par arm. *caneay* ; dès lors, le vocalisme *ō* de la forme grecque est suspect de n'être pas ancien ; il a dû être généralisé pour éviter l'homonymie avec la racine **genə-* « naître » ; de plus, il n'est pas interdit de croire, bien que les faits n'aient pas permis, jusqu'ici, d'en faire la preuve d'une façon décisive, que **n̄* ait abouti en grec, dans certains cas, à *νω* ; s'il en était ainsi, ἔγνωμεν serait régulier et le vocalisme du pluriel aurait pénétré au singulier comme dans ἔφῶ, d'après ἔφῶμεν. Il convient donc de séparer lat.

nōuī, v. sl. *znaxŭ*, de gr. ἔγνω et de les rapprocher de skr. *jajñāti*, gr. ἔγνωκα. L'accord de ces quatre langues permet de supposer avec vraisemblance un original indo-européen.

Pour les formes du type *amāsti*, il serait erroné d'y voir d'anciennes formes d'aoriste sigmatique (Stolz, *Zur lat. Verbalflex.* I, p. 28, cité — et critiqué — par Solmsen, *Studien*, p. 176). Comme l'enseigne M. Sommer, *Hb²*, p. 558, c'est par les aoristes radicaux qu'a commencé la diffusion du parfait en *-uī* ; or, une forme comme *-plēsti* s'explique naturellement par une 2^e p. sg. **plē-s* à laquelle s'est surajoutée la désinence de parfait *-tī*, comme dans *dīx-tī*, *lāuis-tī* (voir ci-dessus, p. 105). La 2^e p. plur. *-plēstis* est refaite sur *-plēsti* d'après le modèle de *dīxti* : *dīxtis*, *lāuisti* : *lāuistis*. Enfin, la 3^e p. plur. *-plērunt* a une désinence en *r* correspondant à skr. *-ran*. De cette façon s'est constitué tout un petit groupe : *nōuī*, *-plēuī*, *sēuī*, *nāuī*, *strāuī*, etc., qui a fourni un modèle commode, lorsqu'il s'est agi de pourvoir d'un perfectum les dénommatifs en *-āre* ; le type *plantāuī*, *plantāsti* est bâti directement sur *nāuī*, *nāsti*, etc.

Dans les autres temps et modes du perfectum, le *s* (*r*) du thème est analogique de celui des parfaits sigmatiques. L'ancien subjonctif de *dīxi* était **deik-sō* ; une fois créé le présent de perfectum **plē-uai*, **plē-stai*, l'analogie de **deik-sō*, en face de **deik-stai* a amené la création de **plē-sō*, comme sur le modèle de *lāu-isti*, *lāu-erō* ont été refaits *uīd-isti*, *uīd-erō* ; en un mot, à une désinence de 2^e p. sg. de parfait de la forme *-istī*, correspond un subjonctif en **-isō* > *-erō*, un optatif en **-isīm* > *-erim* ; à une désinence de la forme *-stī*, correspond un subjonctif en **-sō* > **-rō*, un optatif en **-sīm* > *-rim*. Dans le type *dīxi*, toutefois, **deik-sō* a été de bonne heure remplacé par *dīx-erō*, puis *dīxli*, par *dīx-isti* (voir ci-dessous, p. 131 et suiv.).

CHAPITRE III

Le parfait en *-uī* chez Plaute et chez César.

Dans l'ensemble, l'emploi des formes courtes du type *nōstī* et des formes longues du type *nōuistī* dans les œuvres littéraires concorde bien avec le témoignage de Cicéron ; on pourra s'en rendre compte facilement d'après l'ouvrage de A. Brock, *Quaestio-num grammaticarum capita duo* (Dorpat 1897), dont le 2^e chapitre traite *De perfecti in -uī exeuntis formis apud Plautum ceterosque poetas iambicos*, et qui donne en outre les exemples relevés chez Caton et dans le tome I du *Corpus*, ainsi que les résultats des recherches analogues de Scheffler pour les poètes dactyliques et de Frohwein pour Cicéron.

A partir de Térence, les faits sont très nets ; la forme courte est seule normale, la forme longue, exceptionnelle. Ainsi, pour la 1^{re} conjugaison, Térence n'a que 8 formes longues, toutes en fin de vers, en face de 67 formes courtes ; pour la 2^e conj., il n'a qu'une forme longue garantie par le mètre, *Andr.* 219 *dēcrēuērunt*, au milieu du vers ; ce peut être une imitation plaisante du style de chancellerie qui affectionne les formes longues. Enfin, pour *nōuī*, on trouve 48 formes courtes, en face de 9 formes longues, dont 7 en fin de vers. Chez les poètes iambiques postérieurs à Térence, les formes longues ne se rencontrent qu'en fin de vers et là même, tout à fait exceptionnellement : un exemple chez Varron, cinq dans les *Epodes* d'Horace, quatre dans les fables de Phèdre. Les choses sont tout aussi nettes chez les poètes dactyliques : pour la 1^{re} conj. on n'a, en tout, que 14 formes du type *-āuīsem*, *-āuīsse* ; toujours *-āstī*, *-āstīs* sauf l'unique exemple de Valerius Flaccus, V, 314 *optāuīstīs*, au début du vers ; 7 formes en *-āuērunt* contre 159 en *-ārunt* (et 119 en *-āuēre* qui n'entrent pas en ligne de compte, étant manifestement artificielles). Ces faits sont assez clairs pour qu'il n'y ait pas lieu, ici, d'aller plus loin dans le détail.

Le texte de Caton offre 59 formes longues, contre seulement

13 formes courtes ; mais dans une question de ce genre, il est clair qu'on ne saurait tirer aucune conclusion d'un texte qui semble avoir subi des remaniements dès l'antiquité, et qui nous a été transmis par un seul manuscrit aujourd'hui perdu (voir Schanz, *Römisch. Litter.* I, 1, p. 251 et suiv.).

Le tome I du *Corpus* offre 71 formes longues, contre 27 formes courtes. Cette prédilection de la langue, fortement artificielle et pédante, de la chancellerie pour les formes longues ne prouve nullement qu'elles soient archaïques, mais seulement qu'elles passaient pour telles aux yeux des rédacteurs des inscriptions. Bien entendu, pour un Cicéron, *nösse* était une forme abrégée (*imminutum*) de *nōuisse* (*Orat.* XLVII, 157), comme *meum factum* était contracté (*poeta qui... contraxerat...*) de *meōrum factōrum* (*ibid.* XLVI, 155).

Chez Plaute, l'état de choses s'explique moins immédiatement. On trouve, pour la 1^{re} conjugaison, 130 formes longues, contre 57 formes courtes. Il est juste d'ajouter que, sur ces 130 formes longues, il y en a 70, du type *-āuerō*, *-āuerim*, *-āueram*, qui se trouvent en fin de vers ; ce n'est évidemment pas un hasard et la préférence du poète tient à la commodité métrique de ces formes. A l'intérieur du vers, les formes longues et les formes courtes sont en nombre sensiblement égal ; toutefois, les chiffres donnés comportent une part d'incertitude, le critère métrique faisant parfois défaut ; un vers tel que *Capt.* 515 (sept. iamb.)

uti quod me orausti impetres, eum hominem uti conuenias

se scanderait aussi bien en lisant *ōrāstī*. Que les copistes aient maintes fois introduit à tort la forme longue, cela ne fait pas de doute ; ainsi, *Truc.* 140, on lit *seruāuissem*, qui fausse le vers, dans A, mais la leçon correcte *seruāssem*, dans B C D ; *Truc.* 390, la leçon correcte *adsimulāsse* se lit dans A, la correction fautive *adsimulāuī*, résultant d'une surcharge interlinéaire, dans B C D ; tous les manuscrits donnent *consuēuerunt*, *Poen.* 612 ; mais le vers (sept. troch.) ne se scande qu'en lisant *consuērunt* :

faciunt scurrae quod consuerunt : pone sese homines locant

Il ne faut donc pas se laisser trop impressionner par la statistique brute. La langue de Plaute, plus mêlée que celle de Térence, admet dans une plus large mesure les formes analogiques ; Plaute emploie

la forme analogique *dextera*, Térence, la forme ancienne (v. ci-dessus, p. 19 et suiv.) *dextra* ; la forme analogique *dixisti* est plus fréquente chez Plaute que la forme ancienne (v. ci-dessus, p. 103 et suiv.) *dixti*, tandis qu'on a l'inverse chez Térence ; il pourrait s'agir ici d'un fait du même ordre.

Dans la 2^e conjugaison, la proportion des formes longues est plus forte encore ; on trouve les exemples suivants : *Aul.* 454 et 552 *implēuisti* ; *Capt.* 656 *sublēuere* ; *Epid.* 557 *obsēuisti* ; *Mil.* 1072 *sprēuisti* ; *Pseud.* 100 *flēueris* ; *Trin.* 31 *succrēuere* ; et, en fin de vers, *Amp.* 1016 *complēuerit* ; *Trin.* 530 *obsēueris*. Il n'y a que trois formes courtes tout à fait sûres : *Capt.* 306 *insuēram* ; *Curc.* 703 *dēcrērō* et *Pœn.* 612 *consuērunt*. On voit que les faits ne sont guère favorables à l'hypothèse d'une contraction dont le point de départ serait la chute du *w* entre voyelles de même timbre ; une chose est sûre, c'est que la langue de Plaute est fort loin de l'état de choses ancien et admet dans une large mesure des formes analogiques.

Il reste un dernier cas, celui du parfait *nōuī* (le parfait de la 4^e conj. est à part ; voir ci-dessous, chap. V). Les formes longues sont nettement les formes usuelles ; on en trouve 72 exemples contre 12 formes courtes, dont 3 dans des prologues. Il peut paraître, à première vue, que le fait est décisif et qu'il s'agit de formes anciennes bien conservées dans un verbe de flexion aberrante : *nōscō*, *nōuī*. En fait, c'est précisément le cas de *nōuī* qui fournit la preuve que les formes longues sont analogiques chez Plaute. On sait qu'il n'est pas rare qu'un fait attesté dans la langue de Plaute, étranger au latin classique, se retrouve dans les langues romanes. Or, le sort du parfait *cognōuī*, dans les langues romanes, n'est pas parallèle à celui des autres parfaits en *-uī* ; il passe, d'une façon singulière, à la flexion des parfaits forts en *-ui* : ital. *conobbi*, v. fr. *conui*, v. esp. *conuve*, supposant une forme de roman commun **conouui* ; le fait ne s'explique que par une flexion *cognōuī*, *cognōuisti*, s'opposant à la flexion *amāuī* (> rom. comm. *amai*), *amāsti*. Le point de départ de l'innovation est évident ; le vocalisme de *nōuī* (*nōtus*), isolé parmi les parfaits en *-uī*, l'a rapproché de *mōuī* (*mōtus*), *uōuī*, *fōuī*, dont le *w* est radical et apparaît à toutes les formes ; et, en effet, *mōuī* a passé, en roman commun, à la flexion des parfaits forts en *-ui* : v. fr. *mui* ital., 2^e p. *movesti* (la 1^{re} p. *mossi*, au lieu de **mobbi* est ana-

logique de *scrissi* en face de *scrivesti, scribere*). L'analogie de *nōscō* a entraîné le parfait de *crēscō* dans la même flexion, et on a ital. *crebbi*, v. fr. *cruī*, supposant rom. comm. **crevui*.

Pour César, les choses se présentent d'une façon toute différente ; il s'agit d'un problème de critique du texte et on sait que la tradition manuscrite est ici assez défectueuse. Dans ses *Beiträge zur Kritik des B. G.* (Jahresberichte der philolog. Versamml. zu Berlin, XX (1894), p. 214 et suiv.), H. Meusel a tenté de résoudre le problème ; ses conclusions sont que César a dû employer les formes longues là où la terminaison comporte un *r*, les formes courtes, là où elle comporte un *s*, soit *amāuerō*, mais *amūsse*. Il ne faut pas perdre de vue que les œuvres de César nous ont été transmises par une double tradition dont les deux branches ne se recouvrent pas exactement. D'autre part, on connaît deux recensions anciennes du texte de César, celle de Celsus, qui peut dater du IV^e siècle et celle de Lupicinus qui semble être du début du VI^e. On ne peut rien dire de sûr touchant le rapport de ces deux recensions avec les deux familles α et β ; mais tout porte à croire que les deux archétypes de α et de β appartiennent à une époque relativement basse. Les conclusions de Meusel sont sans doute exactes si on les restreint à ces deux archétypes ; mais il serait imprudent de conclure directement de là à l'usage de César. Pour la 1^{re} conj., on a à la 3^e pl. de l'indicatif parfait 29 exemples de la forme longue et 3 de la forme courte, dans tous les mss. des deux familles ; pour le plus-qué-parfait, 39 de la forme longue et 2 de la forme courte, dans tous les mss. (en outre III, 7, 2, β et une famille de α ont *hiemarat* ; trois mss. de familles différentes ont *hiemerat* ; on a proposé de lire *hiemabat*) ; dans 7 cas, une partie des mss. a l'une des deux formes, et une partie l'autre ou une leçon différente, ainsi IV, 27, 7 *commendarunt* β , *commendare coeperunt* α . Il ressort de cela que dans les deux archétypes, la forme longue était normale dans le type *amāueram /amāram*. Au contraire, pour le type *amāuissem /amāssem*, les faits sont exactement inverses : contre 5 cas où tous les mss. ont la forme longue, il y en a 20 où tous ont la forme courte (et trois où ils ne sont pas d'accord) ; à l'infinitif, on a 6 fois *-ūsse* et 3 fois *-āuisse*. Cet état de choses concorde bien avec ce qu'on peut remarquer chez les auteurs de l'époque impériale ; c'est, d'une façon générale, dans les formes où

la terminaison comporte un *r* que la forme longue se rencontre le plus souvent. Déjà dans les *Bucoliques*, on a une seule fois *trīūsse* (II, 34) en face de 5 exemples du type *ueaxāsse* ; par contre, on a 5 exemples du type *concrēuerit* en face de 5 exemples du type *habitārunr*. Le fait se comprend aisément ; les formes d'usage courant (comme en témoignent les langues romanes qui les ont conservées) *amāsti*, *amāstīs*, *amāssem* se sont mieux défendues contre l'analogie que *amāram*, *amārō*, *amārim* qui ont subsisté dans la langue littéraire et devaient être enseignées à l'école, mais qu'ignoraient la plupart des langues romanes.

Dès lors, l'état du texte tel qu'il se présente dans les archétypes de α et de β est très suspect ; l'opposition du type *amāueram* et du type *amāsse* a toutes chances d'y être secondaire, et les quelques cas où l'ensemble des mss. présente la forme courte devant *r* sont beaucoup plus significatifs que les nombreux cas qui ont la forme longue. Or, il y a un fait décisif, que Meusel n'a pu écarter sans arbitraire : le parfait de *consuēscō* ne présente normalement que les formes courtes ; dans 13 cas, tous les mss. ont la forme courte, dans un seul, tous ont la forme longue ; dans 7 cas, les mss. ne sont pas d'accord. De même, le *De bello ciuili* a 8 exemples de la forme brève avec *r* attestée par l'ensemble des mss. Supposer, avec Meusel, dans tous ces cas, une faute de l'archétype résultant d'un saut du même au même (-*neue*- devenant -*ue*-) serait admettre une régularité plus que surprenante dans la faute accidentelle. Il est évident qu'il s'agit ici d'un cas favorable où l'usage de César a été bien conservé. Le vieux parfait à sens présent *consuēsse* a sans doute été remplacé de bonne heure par son homonyme *solēre* et les copistes ont conservé telle quelle une forme qu'ils ne savaient plus analyser. Au contraire, le parfait (*cog*)*nōuī*, que les langues romanes ont conservé, et qui, dès l'époque de Plaute, avait dans l'usage populaire une flexion *cognōuī*, *cognōuistī*, n'a que des traces isolées de la forme courte : III, 9, 6 *nosse* β ; IV, 23, 5 *cognosset* α ; IV, 5, 2 *cognorīt* h. Partout ailleurs, on a les formes pleines, même devant *s*. Il faut donc se garder de juger un cas de ce genre d'après des statistiques brutes. Dès l'antiquité, les correcteurs et les copistes ont cru améliorer le texte de César en y introduisant les formes longues. On peut donc affirmer hardiment que, sur ce point comme sur les autres, il n'y a pas de différence sensible entre l'usage de César et celui de Cicéron.

CHAPITRE IV

Le type *monuī*.

Les thèmes de parfait terminés par une voyelle brève ont reçu la caractéristique *-uī* tout comme ceux qui se terminent par une voyelle longue ; on a normalement *monuī* de **moni-wai*, en face de *moni-tus*, et *habuī*, de **habe-wai*, en face de *habi-tus*. Or, si le *u* ne caractérise, à l'origine, que la 1^{re} et la 3^e p. sg. du présent de l'indicatif, et si, dans les thèmes à voyelle longue il n'a pas pénétré, normalement, au delà de la 1^{re} p. du pluriel, il en résulte qu'on a dû avoir de même, à l'origine, dans le type de *monuī* seulement **moni-wai*, **moni-wai(t)*, mais **moni-stai*, **moni-sō*, **moni-sse*, etc., et de même **habe-wai*, **habe-wai(t)*, mais **habe-stai*, **habe-sō*, **habe-sse*, etc. Le procès par lequel **moni-wai*, **habe-wai* sont devenus *monuī*, *habuī* a relâché le lien qui unissait ce type à celui de *amāuī* ; tandis que persistait la flexion *amāuī*, *amāsti*, *amārō*, *amāsse*, etc., au contraire, dans le type *monuī*, le *u* s'est généralisé dans toute la flexion ; il paraissait en effet un élément du thème, comme dans *statuī*, *statuisti*, etc. De la flexion ancienne, il ne reste en latin que de rares traces. La plus claire est la forme *monerint*, bien attestée par un fragment de Pacuvius :

Trag. 112 *Di monerint meliora atque amentiam auerruncas-*
sint tuam

Il s'agit, on le voit, d'un octonaire iambique parfaitement bien conservé :

— 0 0 | — 0 0 | — — | — — | 0 || — | — — | — — | 0 0

Le vers est attesté à la fois par l'abrégé de Festus et par Varron ; Nonius en cite les trois premiers mots en les attribuant à Pacuvius ; ailleurs, il cite le vers entier en l'attribuant à Lucilius (voir l'apparat critique de Ribbeck). En outre, *moneris* est attesté par un

autre fragment de Pacuvius cité par Nonius et dont la scansion est incertaine :

Trag. 30 dic quid faciam ; quod me moneris effectum da

Il n'y a donc pas lieu de se défier de la tradition ; la première forme est attestée par le mètre et il n'est pas vraisemblable que tous ces témoignages s'accordent à faire une même faute dont on ne verrait pas le point de départ. Or *moneris, monerint* ne peuvent être issus de *monueris, monuerint* ; il ne peut pas s'agir, non plus, de formes du même type que *faxō* ; elles reposent manifestement sur le thème **moni-* qui est celui du perfectum, et non « le thème général du verbe », suivant la curieuse expression de M. Juret, *Manuel*, p. 133. Il est clair que **moni-sis* > *moneris* est formé comme **amā-sis* > *amāris*.

Un second fait est l'existence de formes du type *prōhibessit*. On montrera au chapitre VI qu'il s'agit là de formes de subjonctif parfait : *amā-ssō* n'est autre chose qu'un doublet, propre à la langue populaire, de **amā-sō* > *amā-rō*. Si cette explication est juste, *prōhibe-ssit* doit reposer également sur un **prō-habe-set*, formé comme *mone-rint*, et remplacé dans la langue littéraire par *prōhibuerit*.

Il y a peut-être une autre trace de la flexion ancienne dans les formes de parfait de *sapiō* telles que *sapisti* (Martial, III, 2, 6 ; IX, 10, 1 ; XI, 106, 4), *sapisset* (Plaute, *Rud.* 899). On les explique en général par un parfait *sapiuī* qui est attesté chez Novius, 95. Mais il y a tout lieu de croire que *sapiuī* est artificiel et bâti précisément sur des formes comme *sapisti* ; le thème du verbe est en *i*, comme le montrent *sapis, sapere, sapidus*, et on attend normalement *sapuī*, de **sapī-wai*, comme *rapui* ; les langues romanes supposent bien un infinitif **sapēre*, ainsi fr. *savoir*, mais jamais **sapīre* ; au parfait, elles ne supposent que *sapui* : v. fr. *soi*, v. esp. *sope*, it. *seppi*, jamais **sapi(uī)* ; *sapisti* a donc toute chance de représenter la seconde personne de *sapui*.

Cette interprétation de la forme *sapisti* resterait néanmoins douteuse, à cause de son isolement, si les langues romanes ne prouvaient pas que la flexion ancienne *sapuī, sapisti* est restée vivante au moins dans la langue des classes populaires jusqu'à l'époque du roman commun. Cette flexion explique, en effet, un trait tout à fait caractéristique de la flexion forte du parfait en

-*ui* ; l'italien oppose régulièrement à une 1^{re} sg. *tacqui* et à une 3^e sg. *tacque*, une 2^e sg. *tacesti*, une 2^e pl. *taceste*, un subjonctif *tacessi* ; il oppose de même à *ebbi*, *ebbe* : *avesti*, *avessi*, à *seppi*, *seppe* : *sapesti*, *sapessi*, à *tenni*, *tenne* : *tenesti*, *tenessi*, etc. La même opposition se retrouve en vieux français ; dans la langue littéraire reposant sur le dialecte de l'Île de France, il n'y en a guère qu'une trace sûre : au parfait du verbe *poir*, la forme la plus ancienne de la 2^e p. sg. est *pois*, de **potistī*, et le subjonctif *poisse*, de **potissem*, est bien attesté ; mais dans les dialectes du Nord-Est, c'est là la flexion normale des parfaits en *-ui* ; ainsi le wallon a régulièrement 2^e p. sg. *dewis*, représentant **debisti*, etc. Le fait est donc roman commun, et on en trouve des exemples en latin vulgaire : *prosilerit*, *prohibimus*, *silerunt*, *tenerunt*, et aussi, par analogie, à la 3^e p. sg. *optinit*, comparer fr. *il tint* (voir Schuchardt, *Vokalismus* II, p. 467 et suiv.). Les romanistes l'expliquent en supposant que le *u* se maintient après l'accent, mais tombe devant lui : *tācui* > it. *tacque*, mais *tacui* > it. *tacesti*. Cette règle phonétique est imaginée uniquement pour rendre compte du fait en question ; elle ne trouve aucun appui dans *februārius* > fr. *février*, puisqu'on a *ianuārius* > fr. *janvier* ; il s'agit, dans *février*, d'un accident dû à la forme du mot : le *-u* ne pouvait devenir consonne, comme dans *janvier*, sans entraîner une suite de phonèmes impossible à prononcer. Par contre, **ienuāriū* > it. *gennaio*, **manuāria* > it. *mannaia* prouvent que *tenuisti* aurait abouti phonétiquement à **tennesti*, non à *tenesti*. De même, l'exemple de it. *questo* de **eccu-istu* prouve que le groupe *-cu-* entre voyelles passe à *-qu-* aussi bien devant l'accent que derrière lui (le français *cest* repose sur *ecce-istu*)¹ ; il en résulte que *tacūsti* aurait abouti en italien à **taquesti* et que it. *tacesti* ne peut s'expliquer que par lat. **tacisti*. Le *sapisti* de Martial, le *sapisset* de Plaute recouvrent donc exactement it. *sapesti*, *sapesse*, comme *sapūi*, it. *seppi*.

Le type *sapūi* s'est étendu largement en roman commun. Dès qu'on pose, pour le latin populaire, une flexion *sapūi*, *sapisti*, le point de départ de l'extension est évident ; sur *cognōuisti* a été refait **co(g)novui*, sur *lēgisti*, **legui* (*legueris*, C. I. L. VIII, 20,394), etc. Toutefois, dès le latin vulgaire et surtout dans les

¹ Je dois cet exemple à l'amabilité de M. Stanko Škerlj.

langues romanes, on peut observer un flottement curieux entre le parfait en *-si* et le parfait en *-ui* ; ainsi, à côté de *leguèris* et de fr. *je lus*, on a *lexerit*, C. I. L. III, 12,484 et it. *lessi*. On a it. *valsì* en face de v. fr. *valai*, et inversement it. *vollì*, en face de v. fr. *vols* (à côté de *voil* et de fr. mod. *je voulus*). Les faits de ce genre sont nombreux dans les langues romanes ; or, parallèlement à *seppi*, *sapesti*, l'italien oppose aussi *dissi* à *dicesti* ; cette opposition, analogique de la première, semble donc remonter au latin vulgaire : si, en effet, on avait à la fois *sápui*, *sapisti* et *dixi*, **dicisti*, on voit qu'en face de *legisti* l'analogie pouvait créer aussi bien **lexi* que **legui*.

Ce n'est là qu'une simple suggestion ; il faudrait, pour la justifier, examiner le détail, d'une extrême complexité, des faits romans ; on laissera aux romanistes la tâche de le faire, si l'idée leur paraît utilisable.

CHAPITRE V

Le type *audiūi*.

Dans la prose classique, chez Cicéron par exemple, la flexion de *audiūi* est la suivante :

audiūi
audiſtī
audiuit
audiuimus
audiſtīs
audiērunt
audiērō, -ierim, -ieram
audiſsem, audiſſe

Ce type n'est pas exactement comparable à celui de *amāui* ; en face de *amūrunt, amarō*, etc., on a *audiērunt, audiērō*, jamais **audrunt*, etc. Osthoff, *Perfectum*, p. 225 (et après lui Solmsen, *Studien*, p. 179 et M. Sommer, *Hb²*, p. 566), en a conclu qu'il s'agit, dans les formes comme *audiērō*, d'un type différent de celui de *amāui*, et bâti sur le parfait du verbe *ire*. En effet, chez Plaute et Térence, tandis qu'on a régulièrement *audiūi*, le parfait normal de *ire* est *iī* (*iērunt, ierō*, etc.). Il est clair qu'il s'agit là d'un parfait archaïque, qui n'a rien à voir avec le parfait en *-ui* ; l'absence de contraction est due au sentiment de la racine ; *i-er-ō* ne saurait étonner à côté de *i-is-tī*, qui est la forme ordinaire de Plaute.

Il reste toutefois à expliquer pourquoi le vieux latin ne connaît que *audiūi, audiuit, audiuimus*, en face de *iī, iit, iimus*. Un type *audiī* n'apparaît en effet que secondairement ; le premier exemple littéraire se lit chez Afranius, 393, *exaudiī* ; on trouve *petiei* sur une inscription métrique de la fin du 2^e siècle (*C. I. L.* 1², 15). Ce type est bien attesté par les poètes de l'époque classi-

que ; toutefois la prose, à en juger par l'ensemble de la tradition, a conservé *audiui*, *-uit*, *-uimus*. Il y a donc lieu de distinguer les trois types suivants : 1^o *amūui*, *amāsti*, *amāruni*, *amārō* ; 2^o *ii*, *iisti*, *iēruni*, *ierō* ; 3^o *audiui*, *audisti*, *audiērunt*, *audierō*, le troisième tenant à la fois du premier et du second.

Chez Térence, le type *audierō* (mais *audiui*) est le type normal. Les formes avec *-u-* ne se trouvent que trois fois en fin de vers : *Andr.* 494 *resciuerim* ; *Heaut.* 718 et *Hec.* 567 *resciuerit* ; dans *Phorm.* 573, les mss. A D G ont *audieras*, les autres *audiueras* ; *Hec.* 813, tous les mss. ont *audierit*.

Chez Plaute, on a quelques exemples du type *audierō*, au milieu du vers. En fin de vers, dans 23 exemples, les manuscrits ont les formes avec *-u-* ; dans trois autres cas, un des manuscrits a la forme sans *-u-*, le *i* devant être scandé long : *Trin.* 538 *audieris* F ; *Pers.* 219 *audierō* F ; *Cas.* 471 *audierit* V ; dans *Mil.* 1265, tous les mss. ont *audierit*. Leo, *Rh. M.* XXXVIII, p. 22 et suiv., veut remplacer tous les exemples du type *audierit* par les formes avec *-u-* : *audiuerit*, etc. M. Sommer, *Hb.*², p. 567, se rattache à cette manière de voir et en conclut qu'à l'époque de Plaute, la 4^e conj. ne connaît encore que le type *audiui*, *audiuerō*, etc., et que ce n'est que postérieurement (mais déjà chez Térence) que l'analogie de *ierō*, etc., a entraîné *audierō*, etc., à côté de *audiuerō*. Ce point de vue n'est plus soutenable, du moment qu'on a montré que les formes en *-u-* n'appartiennent à l'origine qu'aux 1^{re} et 3^e sg. et 1^{re} plur. du présent de perfectum dans tout le type du parfait en *-ui*. M. Sommer était du reste embarrassé par le fait qu'en face de *amāuisse* et *amāsse*, *amāuerō* et *amārō*, on a bien pour la 4^e conj. *audiuisse* et *audisse*, mais seulement *audiuerō*, jamais **audirō* (voir *Krit. Erl.*, p. 169). Le type *audierō* est attesté chez Plaute, par ex. par *scierō* *Pers.* 218 que rien ne permet de changer en *sciō*. Pour le type *audierit*, à côté de *audiuerit*, la conclusion de Leo ne s'impose pas : la métrique ne décidant rien ici, on pourrait tout aussi bien supposer que ce sont les formes avec *-u-* qui sont inauthentiques ; le maintien du *-i-* s'expliquerait assez par l'analogie ; il s'agirait d'archaïsmes, qui fournissaient une fin de vers commode. Rien n'empêche donc de supposer que, dès le début, le type *audierō* est parallèle à celui de *ierō*.

Mais le problème ne fait que se retourner ; ce n'est plus *audierō* qu'il faut expliquer, c'est l'introduction de la caractéristique *-u-*

dans *audīuī*, *-uit*, *-uimus*, et pourquoi on n'a pas, dès le début de la tradition et partout *audīl*, etc.

On sait que quelques verbes de la 3^e conjug., dont le participe est en *-itus*, ont formé secondairement un parfait en *-uī* ; ainsi *cupīuī* : *cupītus*, *petīuī* : *petītus*, *quaesiū* : *quaesītus*, et le groupe des désidératifs comme *laccsstuī* : *laccsstītus*. Le procès est particulièrement clair pour *quaesiū* ; l'ancien parfait en *s*, *quaesī*, correspondant normalement au présent d'infectum *quaerō* est bien attesté par quelques inscriptions métriques, dont le ton est manifestement populaire ; ainsi *C. I. L.*, V, 6842 :

dum uixi quaesi cessaui perdere [n]umquam

On a de même *petī* chez Sénèque, *Méd.* 248 ; *Herc. Oct.* 1848, et Stace, *Théb.* I, 62 ; *sepeli*, Perse, III, 97 (comparer *sepultus*) ; *petit*, Virgile, *En.* IX, 9 ; Ovide, *Fastes* I, 109 ; *Mét.* V, 460. A cause de la date relativement basse où se rencontrent ces exemples, on a coutume de les considérer comme des formes contractées de *-ī*, *-iit*. Mais il y a au moins un cas, où cette interprétation est sûrement erronée, celui des parfaits de *pōnō* et *dēsīnō*. A côté du classique *posuī*, il existe aussi un parfait bien attesté *posiū* ; d'autre part, on a soixante-quatorze exemples, sur inscriptions, d'un parfait *posī* ; quelques-uns de ces exemples sont relativement anciens ; ainsi *poseit C. I. L.* I, 1281, VI, 27,041 date de 120 av. Chr. Si *posī* résultait d'une contraction de *posiit*, il est clair que la forme ne devrait pas être traitée autrement que *audī*, qu'on suppose également contractée de *audiit* ; or *audī*, selon le témoignage de Priscien, *G. L. K.*, II, 130, 1 et suiv., d'accord avec les langues romanes, avait l'accent sur la désinence. Pour *posī*, *posit*, au contraire, les langues romanes attestent une accentuation sur la syllabe radicale : it. *posi*, *pose* et surtout port. *pus*, *pos* ne peuvent reposer que sur *posī*, *posīt*. Ces formes représentent les formes anciennes attendues ; le parfait de *sinō* repose sans doute sur un thème d'aoriste radical **sei-* ; la 3^e sg. en était donc, à date ancienne, **sei-t*, comme la 2^e **seis*, conservée dans *sis-tī*. Il résulte de là que la flexion ancienne a dû être : *posī*, *posīsti*, *posīt*, etc., inf. *posīsse* (*imposīsse*, Plaute, *Most.* 434) ; la langue populaire a gardé cette flexion intacte, tandis que la langue littéraire (et celle, sans doute, des cercles cultivés) a d'abord hésité entre *posiū*, fait comme *quaesiū*, et *posuī* bâti

sur *positus*, d'après *monui* : *monitus*, etc. Le même enseignement peut se tirer du parfait de *dēsīnō*, dont la flexion est supplétive à l'indicatif parfait : la prose classique ne connaît que les formes *dēsīstī*, *dēsīstis*, *dēsīerunt* ; les autres personnes sont suppléées par les formes correspondantes de l'homonyme *dēsītī* (voir le *Thesaurus*, sous *dēsīnō*). On trouve bien, çà et là quelques exemples de *dēsīui* ou *dēsīt*, mais jamais chez les poètes. Par contre, on trouve *dēsīt* six fois chez Martial et *dēsī* sur quelques inscriptions en vers, comme *C. I. L.*, V, 6842 :

quaerere cessauī numquam nec perdere desi

Le fait est aussi clair que le précédent ; il faut poser une flexion ancienne *dēsī*, *dēsīstī*, *dēsīt*, etc. Dans les deux cas, la langue littéraire a évité *posī*, *-it*, *dēsī*, *-it* ; dans le premier en créant *posīui*, *posui* ; dans le second en suppléant aux formes gênantes par les formes correspondantes d'un homonyme.

On a remarqué le parallélisme des deux inscriptions qui viennent d'être citées :

quaerere cessauī nunquam nec perdere desi

et

dum uixi quaesi cessauī perdere [n]unquam

il s'agit, dans toutes les deux de la même langue populaire ; si *dēsī* ne résulte pas d'une contraction, il n'y a pas davantage lieu d'en chercher une dans *quaesī* (où l'accent est aussi sur la première syllabe : v. fr. *quis*, esp. *quise*) ; ni, par conséquent, dans *petī*, *petit*, *sepetī*. Les inscriptions fournissent également plusieurs exemples de formes du type *audī* ; ainsi *expoleit*, *C. I. L.*, VI, 260 ; *munit*, III, 3201 (19 à 20 ap. Chr.), *audī*, III, 31 (seconde moitié du 1^{er} siècle ap. Chr.). Rien n'empêche de supposer une flexion ancienne et conservée par la langue populaire, *audī*, *audīstī*, etc. ; du coup, les bizarreries du type *audīui* s'évanouissent. A l'origine, le parfait de 4^e conjugaison est entièrement parallèle à celui de *ire* et à celui des verbes en *-uō*, comme *statuō* ; les thèmes terminés par les sonantes *i* et *u* n'ont pas été traités comme des thèmes vocaliques ; en face de **amā-wai*, **plē-wai*, on a eu **statu-ai* et **audī-ai*. Or, on trouve chez Plaute des formes comme *interīt*, *Capt* 690, *īstī*, *Trin.* 939, *abisse*, *Mil.* 1197, malgré le sentiment du thème qui en général maintient *ī*, *īstī*, etc. ;

à plus forte raison le parfait de 4^e conjugaison devait-il être, dès cette date, contracté en *-ī*. Le cas des thèmes en *-yo-*, dont le nominatif et le datif-ablatif pluriels ne sont jamais contractés chez Plaute, n'est pas comparable ; c'est le sentiment de la flexion qui a empêché ici la contraction, et cela à travers tout le latin classique ; l'opposition de l'adverbe *gratīs* (Lucrèce III, 935 ; Plaute n'a encore que *grātīs*) avec les datifs-ablatifs restés vivants et qui ont toujours *-īs* est instructif à cet égard. Les formes *audī*, *audīt*, **audīmus* ont été pourvues de la caractéristique *-uī*, *-uī-*, dans la langue littéraire exactement comme *quaesīuī*, *petīuī*, etc., et c'est chose faite dès les premiers textes. Mais, naturellement, il n'y avait pas lieu de toucher aux formes bien caractérisées *audiērunt*, *audierō*, etc. Il est résulté de là un type nouveau qui n'est exactement ni celui de *īī*, ni celui de *amāuī*.

En roman commun, *audī*, *audīt* ont pris l'accent sur la désinence, d'après *audīsti*, **audīmus*, *audīstis*, et sur le modèle de *amāī*, *amāsti*, etc. Au contraire, *pōsi*, *quaēsī*, qui appartiennent à la flexion anormale de *pōnō*, *quaerō*, ont par là-même échappé à l'action de l'analogie.

CHAPITRE VI

Le type *amāssō*.

On a donné du type *amāssō* deux explications différentes mais qui ont ce trait commun de ne pas le séparer du type *faxō* ; pour Brugmann, *Grundriss* ², II, 3, p. 390 et suiv., suivi par la plupart des linguistes allemands, il s'agit là de subjonctifs de l'aoriste sigmatique. D'autres linguistes (voir en dernier lieu E. Benveniste, *B. S. L.*, XXIII, p. 32 et suiv.) y voient au contraire un subjonctif en *s*, tiré d'un thème indépendant, et comparable à celui du celtique. La chose ne fait pas de doute pour *faxō* : *faxō*, *capsō*, *taxis* sont en effet tirés d'un thème qui n'est ni celui de l'infectum ni celui du perfectum ; une opposition toute pareille se retrouve en vieil irlandais où à *guidim* s'oppose un subjonctif *-ges*, à *longim*, un subjonctif *lós*.

Le cas de *amāssō* est moins clair. Il diffère de *faxō* par deux traits caractéristiques qu'a mis en lumière M. Benveniste, dans l'étude détaillée qu'il a faite de ces formes. Le type *faxō* est une pure survivance qu'on ne trouve guère que dans des formules ou des expressions toutes faites : « ce type était pauvre et d'une existence précaire. Dès l'époque historique, les exemples, au singulier, sont rares et stéréotypés ; au pluriel, ils manquent complètement dans les textes anciens », et plus loin « l'étude du type *faxim*, calqué sur *faxō* de tout point, ne pourra pas nous mener à une autre conclusion » (Benveniste, *o. c.*, p. 45 et suiv.). Au contraire, « ... il n'y a pas dans le type en *-ss-* ... ces emplois restreints à une seule personne et cette prédominance presque exclusive d'une seule forme que nous avons constatés pour celui en *-s-*... » (p. 54 et suiv.). Les deux types diffèrent sur un second point, plus significatif encore : « *faxō* est un futur d'infectum, *amāssō* un futur de perfectum » (p. 54). On en trouvera des exemples nets

dans l'article de M. Benveniste ; il suffira ici de rappeler la citation d'Ennius (*Ann.* 340) qui ouvre le *De Senectute* :

*O Tite, si quid te adiuro, curamue leuasso
Equid erit premi?*

Enfin, une explication intégrale du type en *-ss-* doit faire entrevoir pourquoi ce type est confiné presque exclusivement dans la conjugaison en *-āre*.

M. Benveniste pense pouvoir expliquer ces faits par l'influence de *amāsem* sur *amāssō* : « dans un système un et rigide comme l'était le verbe latin, une forme anormale ne pouvait se maintenir qu'à la condition de ressembler, au moins en partie, à un type connu et régulier. Par suite, une fois le rapprochement fait dans l'esprit des sujets parlants entre les deux formations, le type en *-āsem* devait presque fatalement teindre celui en *-āssō*, *-assim* des principales nuances de sa valeur grammaticale » et « cette hypothèse explique peut-être aussi qu'il y ait si peu de verbes en *-ēssō* par rapport au nombre de ceux en *-āssō* : si *amāssō* pouvait encore subsister grâce à la ressemblance de *amāsem*, **habēssō* n'avait plus rien de commun avec *habuissem* » (p. 60). L'hypothèse est ingénieuse et doit contenir une part de vérité. Mais il se présente immédiatement une objection : pourquoi **andīssō*, **audīssim* n'existent-ils autant dire pas, en face de *audīsem* ? On ne trouve en effet que *ambissit* dans un passage peu sûr de Plaute (*Amp.* 71).

Le type *amāssō* est représenté essentiellement par la langue de Plaute qui en offre, d'après M. Benveniste, cinquante-sept exemples sûrs ; en revanche on n'en trouve plus qu'un seul chez Térence (*Phorm.* 742). Ce n'est évidemment pas la chronologie qui peut expliquer le fait, mais « la différence des classes sociales dont Plaute, d'une part, Térence, de l'autre, reproduisent le parler » (p. 62). C'est dire que *amāssō* est populaire et n'appartient pas à la langue de l'aristocratie du cercle des Scipions. Ce fait rend très vraisemblable l'hypothèse de M. Benveniste (p. 53) que le *-ss-* de *amāssō* résulte d'une gémiation expressive.

Or, on a montré (ci-dessus, ch. II) que dans le parfait en *-uī*, le *u* n'apparaît à l'origine qu'aux 1^{re} et 3^e personnes du singulier, puis à la 1^{re} personne du pluriel de l'indicatif parfait, et que cet état de choses se maintient intégralement jusqu'à la fin de l'époque

républicaine. En face de *amāuī*, *amāstī* on a eu un subjonctif **amā-sō* ; il est vraisemblable que c'est sur cette forme que reposent aussi bien le populaire *amāssō* que l'aristocratique *amārō*. Dès lors, toutes les difficultés s'évanouissent. Il n'y a plus lieu de s'étonner que chez Plaute, en face d'un *faxō* déjà momifié, existe encore un *amāssō* relativement vivant. Il est tout naturel d'y trouver un aspect perfectif qui lui appartient de plein droit. Enfin, la répartition des formes entre les conjugaisons en *-āre*, *-ēre* et *-īre* s'explique sans peine : *amāssō* subsiste facilement entre *amārō* et *amāssem* ; pour les verbes en *-ēre*, parfait *-uī*, la situation a été la même à une date suffisamment ancienne ; on a vu plus haut (chap. IV) qu'à l'origine, le *u* avait la même extension dans le type *habuī* que dans le type *amāuī*, c'est-à-dire qu'il a existé une opposition **habe-wai* : **habe-stai*, **habe-sō*, **habe-ssem*. C'est à cette époque que s'est créé sur **habe-sō* le doublet expressif *habe-ssō*. On a donc eu, pendant un certain temps un système **haberō*, **habessō*, **habessem*, parallèle à celui de *amārō*, *amāssō*, *amāssem*. Puis le *u* de *habuī* s'est généralisé, au moins dans la langue de la société cultivée, et **habessō* s'est trouvé isolé. Par contre, il ne pouvait y avoir de **fīnīssō*, puisque le subjonctif parfait est ici d'un autre type, *fīnierō*.

Il reste une série de formes dont l'interprétation est ambiguë, celles du type *dīxis*. Aucun fait n'invite à séparer de *dīxtī* le futur (ancien subjonctif) *dīxis* qui est exactement la forme attendue ; on a vu plus haut (p. 114) que seule l'analogie d'un subjonctif **deik-sō* peut expliquer le type **amā-sō* ; il n'y a donc pas lieu de douter qu'il soit représenté par *dīxis* ; on rapprochera de même *iussō* de *iustī*, *excessis* de *accestis*, *extinxit* de *extinxtī*, *excussit*, *respexis*, *serpsit*, *subrepsit*, des parfaits en *-s-* correspondants. La rareté de ces formes, en face de la vitalité relative de *dīxtī* se comprend aisément ; un futur **dīxit*, un subjonctif **dīxīt* étaient très gênants à côté de la 3^e p. sg. du parfait *dīxīt* (dont la désinence hésite entre la longue et la brève, en vieux latin). C'est d'abord par là, sans doute, que ce sont introduites les formes en *-is-* ; une fois *dīxerō*, *dīxerim* créés, *dīxtī*, *dīxe* ont à leur tour cédé peu à peu la place à *dīxistī*, *dīxisse*.

CONCLUSION

Le verbe latin est caractérisé essentiellement par l'opposition des deux thèmes d'infectum et de perfectum. Au présent de l'indicatif, l'infectum et le perfectum s'opposent, en outre, par leurs désinences ; le premier a conservé celles du présent indo-européen ; le second, où se mêlent d'anciens thèmes d'aoristes et de parfaits, offre également dans ses désinences un mélange analogue et fort complexe. A la 1^{re} personne du singulier, la désinence moyenne de parfait *-*ai* a été généralisée et a éliminé complètement celle de l'aoriste. A la 2^e sg., la désinence de parfait *-th-ai* s'est surajoutée au *-s* de l'aoriste dans *dīc-s-tī*, *-plē-s-tī* ; il en est résulté une désinence *-stī*, laquelle a entraîné *-stis* à la 2^e pl., dans *plē-stis*, *nō-stis*, d'après *dixtis*. A la 3^e sg., on a, à date ancienne, les deux désinences *-ed* (*-id*, *-et*, *-it*) et *-eit* (*-it*) ; la première paraît avoir des origines diverses ; elle peut reposer, en partie, sur des aoristes thématiques, ainsi dans *momordit*, qui semble formé, en face de *mordēre*, comme skr. *asiṣvapat*, en face de *svāpayati* ; elle peut aussi reposer sur la désinence de parfait actif *-c*, pourvue secondairement du *-t* de l'aoriste. Pour la seconde, elle ne peut guère s'expliquer que par la désinence de parfait moyen **-ai*, renforcé de la désinence habituelle de 3^e personne. Enfin, le latin a utilisé, pour la 3^e pl., des désinences en *r* : *-runt*, *-ēre* ; la seconde a été élargie en *-ērunt*, puis, d'après *-erō*, *-erim*, *-eram*, on a créé aussi *-ērunt* qui apparaît déjà chez Plaute.

L'opposition, toutefois, n'a pas été réalisée entièrement ; sauf le cas des parfaits en *-uī*, elle s'est effacée complètement à la 3^e sg., par suite du passage de *-it* à *-it* et n'a jamais existé à la 1^{re} du pluriel ; en l'absence d'une opposition de deux thèmes, des formes comme *bibit*, *pandit*, *bibimus*, *pandimus* restent ambiguës.

D'une façon générale, la constitution d'une flexion régulière est sujette à se heurter à deux difficultés : les désinences à initiale

vocalique risquent de perdre leur netteté en se contractant avec la voyelle finale des thèmes vocaliques ; de l'adjonction d'une désinence **-ai* aux thèmes *amā-*, *plē-* seraient résultées des formes impossibles comme **amae* (comp. dat. sg. *rosae*, de **rosāi*) et **plē-ai* > **ple-ei* > **plī* (comp. *dī*, de **deei*, **deoi*). D'autre part, les désinences à initiale consonnantique risquent d'amener des perturbations graves par suite de leur rencontre avec la consonne finale des thèmes consonnantiques : un parfait **woid-thai* aurait sans doute abouti à **utstī* (avec maintien du *t* de la désinence, comme dans *ēstī*, de **ēd-tī*). Le latin a remédié, en partie, à la première difficulté en se servant d'une particularité héritée de l'indo-européen et conservée dans le parfait aberrant *nōut* ; les thèmes en *-ā* et en *-ē* ont été pourvus d'une désinence spéciale **-wai*, **-wai(t)* aux 1^{re} et 3^e p. sg. ; puis la chose s'est étendue analogiquement à la 1^{re} du pluriel ; de là *amā-uī*, *amā-uīt*, *amā-uimus*, et **gena-wai* > *genuī*, etc.

Pour le reste, ce sont les parfaits sigmatiques qui ont joué le rôle décisif. Les deux types *dīxi* et *lāuī*, identiques à l'origine, ont été séparés par l'évolution de la langue et on a analysé, à un moment donné :

dīc-stī mais *lāu-istī*
dīc-sis mais *lāu-eris*

etc. On avait, de la sorte, deux séries parallèles de désinences, l'une offrant partout une initiale consonnantique, l'autre une initiale vocalique ; la première a servi pour les thèmes à voyelle : *amā-stī*, *amā-ris*, *-plē-stī*, *-plē-ris* ; la seconde, pour les thèmes à consonne : *uīd-istī*, *uīd-eris*, *fēc-istī*, *fēc-eris* (sauf, au début, le type *dīxi* lui-même). Les thèmes terminés par la sonante-voyelle *ū* se comportent entièrement comme les thèmes consonnantiques : *statu-istī*, *statu-eris* ; pour les thèmes en *-ī-*, les choses sont plus compliquées ; les thèmes en *-ī-*, comme **moni-* se comportent comme les thèmes vocaliques : **moni-stī* (comp. *sapī-stī*), *mone-ris* ; ils ont suivi l'analogie des thèmes en *-ā-* du type **gena-wai* > *genuī*, d'après le participe *moni-tus*, en face de *geni-tus*. Au contraire, les thèmes en *-ī-*, du type *audi-* sont parallèles, à l'origine, aux thèmes en *-ū-* ; on a ainsi *i-istī*, *ī-erō* ; mais il y a eu, de bonne heure, contraction dans une partie des formes ; de là *audī*, *audistī*, en face de *audierō*. Tel est l'état

de choses qu'on entrevoit, au seuil de la période littéraire; il existe cinq types différents :

<i>amā-uī</i>	<i>monuī</i>	<i>audi</i>	<i>dīxī</i>	<i>uīd-ī</i>
<i>amā-stī</i>	* <i>moni-stī</i>	<i>audi-stī</i>	<i>dic-stī</i>	<i>uīd-istī</i>
<i>amā-ris</i>	<i>mone-ris</i>	<i>audi-eris</i>	<i>dic-sis</i>	<i>uīd-eris</i>
<i>amā-sse</i>	* <i>moni-sse</i>	<i>audi-sse</i>	<i>dic-se</i>	<i>uīd-isse</i>

La langue littéraire (et celle, sans doute, des cercles cultivés) a sensiblement restreint cette diversité; elle a généralisé le *u* de *monuī* qui, dès lors, rentre dans le type *uīdī*, tout comme *statuī*; elle a fait aussi passer à ce type celui de *dīxī*, en créant *dīxistī*, etc. Par contre, elle n'a réussi qu'à demi à ramener le type *audi* à celui de *amāuī*; elle a bien créé *audiuī* mais en conservant *audierō*. On a ainsi, à la fin de l'époque républicaine, les trois types :

<i>amā-uī</i>	<i>audi-uī</i>	<i>uīd-ī</i>
<i>amā-stī</i>	<i>audi-stī</i>	<i>uīd-istī</i>
<i>amā-ris</i>	<i>audi-eris</i>	<i>uīd-eris</i>
<i>amā-sse</i>	<i>audi-sse</i>	<i>uīd-isse</i>

La régularité parfaite des paradigmes de grammairiens :

<i>amāu-</i>	} -ī, -istī, -eris, -isse, etc.
<i>audiu-</i>	
<i>uīd-</i>	

n'a jamais été réalisée, non seulement dans la langue parlée, mais pas même dans celle, plus ou moins stylisée, des écrivains; et sous la régularité relative de la langue littéraire, on peut entrevoir la persistance de l'ancienne diversité: le peuple a toujours fléchi *sapuī*, *sapistī* et *audi*, *audistī*; puis on voit apparaître, en roman commun, un nouveau type, *dīxī*, **dicistī*, parallèle à *sapuī*, *sapistī*. La norme des grammairiens ne représente que le système idéal vers lequel a tendu la langue, sans réussir à le réaliser pleinement; avant de l'avoir atteint, elle s'est brisée à nouveau dans la diversité des langues romanes.

INDEX DES MOTS LATINS ÉTUDIÉS

	Pages		Pages		Pages
<i>alter</i>	20	<i>excessis</i>	131	<i>miseria</i>	13, 71
<i>amāssō</i>	129	<i>excussit</i>	131	<i>moneris, monerint</i>	120
<i>arcuī</i>	30	<i>expoleit</i>	127	<i>mōtus</i>	86
<i>auceps</i>	40	<i>extinxit</i>	131	<i>mōnū</i>	86, 108
<i>audēre</i>	41	<i>extrā</i>	18	<i>mūniceps</i>	38
<i>audi</i>	127	<i>faciērum</i>	12	<i>munit</i>	127
<i>audierit</i>	125	<i>failla</i>	97	<i>noemb(res)</i>	96
<i>audire</i>	40	<i>famē</i>	10	<i>Nōla</i>	37, 86
<i>auspex</i>	40	<i>frīxi, frīguī</i>	28	<i>nōlō</i>	95
<i>boe</i>	96	<i>fūi</i>	111	<i>nōmus</i>	112
<i>būcina</i>	40, 50	<i>glaciālis</i>	12	<i>nōnus</i>	87
<i>caelum</i>	35	<i>i, is</i>	91	<i>nōnū</i>	113, 117
<i>caeruleus</i>	36	<i>īlicō</i>	50	<i>nuembris</i>	96
<i>cauere</i>	108	<i>indulgens</i>	50	<i>nuncupare</i>	49
<i>censuī</i>	28	<i>iuenem</i>	96	<i>nūdus</i>	41, 46
<i>censitus</i>	29	<i>iūniperns</i>	36	<i>oboediō</i>	40
<i>cēteri</i>	17, 19	<i>iurgium</i>	17, 48	<i>oportuīt</i>	137
<i>cluor</i>	90	<i>iussō</i>	131	<i>optinī</i>	122
<i>contio</i>	87	<i>lābrum</i>	89	<i>palma</i>	43, 51
<i>coentiōnid</i>	87	<i>lātrīna</i>	89	<i>pārūi</i>	30
<i>cruor</i>	93	<i>lauātrīna</i>	89	<i>pāricida</i>	38
<i>dēlicātus</i>	35	<i>lauābrum</i>	89	<i>pastillum</i>	51
<i>dēsī, dēsīt</i>	127	<i>lāuī</i>	107	<i>pauēō</i>	108
<i>dexter</i>	19	<i>lautus</i>	87	<i>pamento</i>	96
<i>dextans</i>	104	<i>legueris</i>	122	<i>pēluis</i>	52
<i>dī, dīs</i>	90	<i>lecerit</i>	123	<i>pementu</i>	96
<i>dīs, dītis</i>	32, 47	<i>lingua</i>	67	<i>permitīālis</i>	12
<i>dītiae</i>	32, 49	<i>lōtus</i>	87	<i>petī, petīt</i>	126
<i>dīues, dīuitis</i>	32	<i>lātus</i>	87	<i>pīnsī, pīnsū</i>	29
<i>dīuitiae</i>	32	<i>mālō</i>	95	<i>plēbei</i>	10
<i>dīxis</i>	131	<i>Mars</i>	93	<i>plēnī</i>	113
<i>dīxtī</i>	103	<i>māteriēs</i>	7, 12	<i>pōnō</i>	42
<i>dulcāre</i>	35	<i>mātertera</i>	17, 19	<i>posīt, posisse</i>	126
<i>dulcēdō</i>	35	<i>Māuors</i>	93	<i>porxi</i>	30
<i>dulcis</i>	34, 137	<i>Maurte</i>	94	<i>porcētra</i>	19

	Pages		Pages		Pages
<i>porricio</i>	33	<i>sēsqui-</i>	42	<i>sursum.</i>	95
<i>princeps</i>	48	<i>sēstertius.</i>	42	<i>tenerunt</i>	122
<i>probat</i>	96	<i>silerunt</i>	122	<i>terrūi</i>	29
<i>prōhibessit</i>	121	<i>sīs</i>	92	<i>tōmentum</i>	87
<i>prohibimus.</i>	122	<i>sigillum</i>	51	<i>torsi.</i>	29
<i>prosilierit</i>	122	<i>stimbella</i>	46	<i>torruī</i>	29
<i>prūdēns</i> 41, 46		<i>sinciput</i>	43	<i>tōtus.</i>	87
<i>pulmō</i>	34	<i>sōl</i>	93	<i>uendere</i>	104
<i>quaesī</i>	126	<i>soldus</i>	44	<i>ūllus.</i>	52
<i>quassum</i>	94	<i>sōpiō</i>	92	<i>ulna</i> 45, 46	
<i>reice.</i>	51	<i>sorbuī, sorpsī.</i> . . .	28	<i>uncia</i>	48
<i>respexis</i>	131	<i>sponondī</i>	23	<i>undecim</i>	43
<i>rarsus</i>	95	<i>sponsus</i>	24	<i>ūnorsum</i>	94
<i>sapistī, sapisset.</i> .	121	<i>subrepsit.</i>	131	<i>ūnosē</i>	94
<i>sēmīta</i>	50	<i>sūmō</i>	42	<i>ūpiliō</i>	40
<i>sēmītibus.</i>	51	<i>superā.</i>	20	<i>uter</i>	20
<i>serpsit.</i>	131	<i>surēmīt, surempsit</i> .	42		

ADDITIONS ET CORRECTIONS

- P. 8, l. 5, lire : -v ; l. 19, lire : *στῆρα*.
- P. 9, l. 4, lire : *στῆρνα*.
- P. 12, l. 3, lire : *iuuenes ... iuuenibus*.
- P. 19, l. 14 du bas : ajouter une astérisque devant *mātḡ-terā*.
- P. 23, l. 2 du bas : fermer la parentèse après 170.
- P. 25, l. 12, lire : 3^e partie.
- P. 28, l. 21, lire : *igitur*, au lieu de : *tam*.
- P. 29, après la ligne 10, ajouter : le parfait de *oportère* est *oportuit* ; il s'agit d'un composé : **op-wortère*, dont le second terme est avec *uortere* dans le même rapport que *pendère* avec *pendere* (voir Meillet, *M. S. L.* IX, p. 56). Le couple **wortère*, *uortere* a dû avoir pour parfait unique *wortī*, comme on a *pendī* en face de *pendère* et *pendere*. L'évolution sémantique et phonétique a séparé *oportère* de *uortere* et dès lors un parfait *oportuit* a pu être refait sur *decère*, *decuīt*, etc.
- P. 35, après la ligne 15, ajouter : loin d'être anormale, une formation *dē-lic-is* serait très possible ; des composés comme *praecoꝝ* (et *praecoꝓis*), g. pl. *praecocium*, *duplex*, g. pl. *duplicium*, etc. sont d'anciens thèmes en -i-, formés comme *imberhīs* (voir Meillet, *Innovations*, p. 42 et suiv.).
- P. 40, l. 2, lire : 86 et suiv.
- P. 55, l. 3 du bas, lire : *iudicat*, au lieu de : *indicat*.
- P. 71, après la ligne 23, ajouter : le fait n'est pas étranger à l'hexamètre dactylique ; ainsi Ennius, *Ann.* 490 *capitibus nutantis pinos rectosque cupressos* ; de même *C. I. L.* P² 632 *facilia* u u u.
- P. 122, l. 2 du bas, lire : 20394.
- P. 123, l. 3, lire : 12484.
- P. 126, l. 22, lire 27041.
-

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	Page VII
------------------------	-------------

PREMIÈRE PARTIE

Recherches sur les effets du rythme quantitatif en latin.

<p>CHAPITRE I. — Rythme indo-européen et rythme latin.</p> <p style="padding-left: 2em;">L'intensité initiale et l'altération des finales, p. 1-3. Nature de l'accent latin, p. 4-6. La suite de trois brèves; l'opposition <i>pēnūria</i>: <i>māteriēs</i>, p. 7-13. La tendance au rythme binaire; la valeur rythmique de la finale, p. 14-15.</p> <p>CHAPITRE II. — De la répartition des formes <i>-tero-</i> et <i>-tro-</i> du suffixe de comparaison en latin</p> <p style="padding-left: 2em;">La prétendue « loi des deux mores », p. 16-18. Principe de la répartition, p. 18-20. Actions analogiques et exceptions, p. 20-21.</p> <p>CHAPITRE III. — Sur la formation du parfait de 2^e conjugaison</p> <p style="padding-left: 2em;">Formation du parfait et de l'adjectif verbal dans les causatifs, p. 22-24. Répartition des parfaits en <i>-ur</i> et en <i>-it</i>, des adjectifs verbaux en <i>-itus</i> et en <i>-tus</i> dans la 2^e conjugaison, p. 24-28. Actions analogiques et exceptions, p. 28-31.</p> <p>CHAPITRE IV. — Sur l'opposition <i>drutia</i>: <i>drutissimus</i></p> <p>CHAPITRE V. — La syncope</p> <p style="padding-left: 2em;">Précautions à prendre, p. 37-39. Prétendue syncope après la sonante <i>w</i>, p. 39-41. Conditions générales de la syncope, p. 41-43. Liste d'exemples; distinction de trois séries chronologiques, p. 43-45. Explication par le rythme; exceptions, p. 46-51. Chronologie relative de la syncope, p. 51-52.</p>	<p>1</p> <p>16</p> <p>22</p> <p>32</p> <p>37</p>
--	--

	Pages
CHAPITRE VI. — De quelques traits de la métrique latine	53
Rythme du sénaire iambique, p. 53-54. Fortune de l'hexamètre dactylique en latin, p. 54-55. Abrègement des mots iambiques et crétiques, p. 55-57.	
CHAPITRE VII. — Le saturnien	58
Les doctrines des grammairiens latins sont sans valeur, p. 58-59. Prosodie ; la question de l'hiatus, p. 59-60. Il faut partir du saturnien littéraire, p. 60-61. Les deux types fondamentaux du saturnien, p. 61-65. Comparaison avec la métrique védique et grecque, p. 65-68. Variétés des deux types ; groupement rythmique de deux brèves initiales, p. 68-72. Saturniens corrompus ; vers incomplets, p. 72-75. Comparaison avec le vers de Reiz, p. 75-76. Le saturnien épigraphique ; saturniens « catalectiques », p. 76-79.	
CONCLUSION	80

DEUXIÈME PARTIE

<i>Le w intervocalique en latin</i>	85
---	----

Les groupes *-owe-*, *-owi-*, p. 85-89. Le *w* entre voyelles de même timbre ; la flexion de *deus*, p. 89-92. Chute de *w* devant *ç*, p. 93-96. Sort du *w* intervocalique en roman commun, p. 96-97.

TROISIÈME PARTIE

Recherches sur la formation du parfait latin.

CHAPITRE I. — Sur le parfait sigmatique	101
L'aoriste sigmatique indo-européen, p. 101-103. <i>Dīxītī</i> n'est pas issu par haplogogie de <i>dīxistī</i> , p. 103-105. Le type en <i>-is-</i> repose sur l'aoriste en <i>-s-</i> des racines dissyllabiques, p. 105-109.	
CHAPITRE II. — Sur le parfait en <i>-uī</i>	110
L'osco-ombrien n'a pas trace de parfait en <i>-uī</i> , p. 110. Aperçu des essais d'explication, p. 110-112. <i>Nōstī</i> n'est pas issu de <i>nōuistī</i> , p. 112. <i>Nōuī</i> est le seul parfait ancien en <i>-uī</i> , p. 113-114. Formation du type. p. 114.	
CHAPITRE III. — Le parfait en <i>-uī</i> chez Plaute et chez César	115
Emploi des formes courtes et des formes longues dans les œuvres littéraires, p. 115-116. Les formes longues ne sont pas anciennes chez Plaute ; <i>nōuistī</i> est analogique de <i>mōuistī</i> . p. 116-118. Chez César, les formes longues sont dues aux copistes, p. 118-119.	

	Pages
CHAPITRE IV. — Le type <i>monui</i>	120
Traces de la flexion ancienne, p. 120-121. Persistance de cette flexion en italien, p. 121-123.	
CHAPITRE V. — Le type <i>audiui</i>	124
Etat de choses chez Plaute et Térence, p. 124-125. Parfaits de <i>pōnō</i> et de <i>dēsīnō</i> , p. 126-127. Flexion ancienne du type, p. 127-128.	
CHAPITRE VI. — Le type <i>amāssō</i>	129
Distinction du type <i>amāssō</i> et du type <i>faxō</i> , p. 129-130. Origine du type <i>amāssō</i> , p. 130-131. <i>Dixis</i> est le subjonctif de <i>dīxī</i> , p. 131.	
CONCLUSION	132
INDEX DES MOTS LATINS ÉTUDIÉS	135
ADDITIONS ET CORRECTIONS	137